

NIGER

---

**Evaluation  
multisectorielle  
des besoins des  
migrants dans la ville  
d'Agadez**

Rapport

Janvier 2019



Photo de couverture : © REACH – Décembre 2018

### **A propos de REACH**

REACH est une initiative conjointe de deux organisations non-gouvernementales internationales, ACTED et IMPACT Initiatives, et du Programme Opérationnel des Nations Unies pour les Applications Satellitaires (UNOSAT). REACH a été créée en 2010 afin de développer des outils et des produits d'information qui contribuent à renforcer les capacités des acteurs et de faciliter la prise de décisions dans des contextes d'urgence, de relèvement et de développement. L'ensemble des activités de REACH est mené en appui et au sein des mécanismes inter-agences de coordination établis au niveau local, régional et global. Pour plus d'informations visitez notre site web : [www.reach-initiative.org](http://www.reach-initiative.org). Vous pouvez nous contacter directement à l'adresse : [geneva@reach-initiative.org](mailto:geneva@reach-initiative.org) et nous suivre sur Twitter [@REACH\\_info](https://twitter.com/REACH_info).

## RESUME

Située aux portes du Sahara au nord du Niger, la ville d'Agadez se trouve à l'intersection des routes migratoires entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord. De par sa position géographique, elle est traditionnellement une zone de transit pour les migrants<sup>1</sup> subsahariens voyageant en direction de l'Afrique du Nord, et plus particulièrement de la Libye et de l'Algérie.<sup>2</sup> A partir de 2015, le gouvernement du Niger a adopté un certain nombre de mesures afin de réduire le nombre de mouvements irréguliers en direction de l'Afrique du Nord avec l'appui politique et financier de l'UE (UE). L'une de ces mesures est la loi n°2015-36 relative au trafic illicite des migrants.<sup>3</sup> Ces mesures auraient entraîné une réduction des flux migratoires en direction de l'Afrique du Nord à partir d'Agadez, mais elles auraient également conduit à une augmentation de la vulnérabilité des migrants sur les routes, ainsi que dans les ghettos de la ville.<sup>4</sup> Parallèlement à ces mesures, s'est développée dans la zone une nouvelle tendance migratoire : une augmentation des flux de populations en direction du sud du Sahara.<sup>5</sup> Cette nouvelle tendance s'est notamment illustrée dans la ville d'Agadez à travers une augmentation du nombre d'arrivées de migrants expulsés d'Algérie à partir de la fin de l'année 2017 / début de l'année 2018.<sup>6</sup> L'arrivée de 2 000 ressortissants soudanais, principalement originaires du Darfour, dans la ville à partir de décembre 2017 est également représentative de cette tendance.<sup>7</sup>

Sous l'impulsion de ces trois phénomènes, la ville d'Agadez a connu une reconfiguration de son contexte migratoire qui a entraîné une reconfiguration du contexte humanitaire dans la zone. Un nombre croissant d'acteurs, d'activités et de mécanismes de coordination dans le secteur de la migration a progressivement émergé dans la ville d'Agadez. Dans un tel contexte, le manque d'un aperçu des besoins et de l'assistance apportée aux migrants dans la ville d'Agadez à travers les différents secteurs et à travers les différents groupes de migrants a été identifié par plusieurs acteurs.

Afin de pallier à ce manque d'information, REACH a réalisé en décembre 2018 une évaluation multisectorielle des besoins des migrants dans la ville d'Agadez. Cette évaluation avait pour objectif de fournir une vue d'ensemble de la situation humanitaire et des besoins de trois groupes de migrants dans la ville d'Agadez afin d'informer la réponse humanitaire développée vis-à-vis de ces migrants et de faciliter la coordination entre les différents acteurs. La collecte de données a été réalisée à travers 98 entretiens qualitatifs, individuels et approfondis avec des migrants issus des trois groupes suivants : des ressortissants soudanais et autres demandeurs d'asile dans les cases de passage et au niveau du centre humanitaire, migrants expulsés d'Algérie au niveau du site de refoulés et migrants en transit ou résidant dans les ghettos. Ces migrants ont été sélectionnés de manière intentionnelle en fonction de l'endroit dans lequel ils résidaient au moment de la collecte de données et de leur profil, notamment en termes d'âge, de genre et de nationalité. Les résultats principaux de cette évaluation sont présentés ci-dessous par questions de recherche. En raison de la méthodologie utilisée, les résultats doivent être considérés comme indicatifs et non représentatifs de la situation des groupes de migrants interrogés.

<sup>1</sup> A travers l'utilisation du terme 'migrant', REACH réfère à toutes les personnes en mouvement (*'people on the move'*) dans le contexte d'Agadez. Cela peut inclure, parmi d'autres, des réfugiés reconnus comme tels, des demandeurs d'asile, des individus se déplaçant principalement pour des raisons économiques et des victimes de trafic de personnes. Afin de faciliter la lisibilité des outils développés dans le cadre de cette évaluation, tous ces groupes ont été englobés sous le terme de 'migrant', sauf si spécifié autrement.

<sup>2</sup> Jérôme Tubiana, Clotilde Warin, Gaffar Muhammad Saeneen. [Multilateral Damage – The impact of EU migration policies on central Saharan routes. Septembre 2018. Clingendael.](#)

<sup>3</sup> Pour plus d'information sur cette loi, il est possible de consulter :

[https://unodc.org/res/cld/document/ner/2015/loi\\_relative\\_au\\_trafic\\_illicite\\_de\\_migrants.html/Loi\\_N2015-36\\_relative\\_au\\_trafic\\_illicite\\_de\\_migrants.pdf](https://unodc.org/res/cld/document/ner/2015/loi_relative_au_trafic_illicite_de_migrants.html/Loi_N2015-36_relative_au_trafic_illicite_de_migrants.pdf)

<sup>4</sup> Fransje Molenaar, Jérôme Tubiana, Clotilde Warin. [Caught in the middle: a human rights and peace building approach to migration governance in the Sahel. Décembre 2018. Clingendael.](#)

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> [Le Monde.fr avec l'AFP. En Algérie, les ONG dénoncent de nouvelles expulsions de migrants. 19 février 2018.](#)

<sup>7</sup> [Radio France Internationale \(RFI\). Niger : les autorités s'inquiètent de la présence des réfugiés soudanais à Agadez. 26 mai 2018. RFI.](#)

**Q1 : Quelles sont les principales caractéristiques de déplacement (en termes de départ du pays d'origine et d'arrivée à Agadez) des trois différents groupes de migrants et quelles sont leurs intentions futures en termes de mobilité ?**

- Une grande partie des migrants interrogés aurait **quitté leur pays d'origine depuis une période relativement longue**, entre plus d'un an et cinq ans (39/97)<sup>8</sup>. De plus, la **quasi-totalité de ces migrants** serait arrivée dans la ville d'Agadez il y a un an ou moins (85/91)<sup>9</sup>, dont une grande partie il y a entre 7 mois et 1 an (38/85).
- La **sécurité** semble être un facteur important ayant influencé le choix des migrants interrogés dans leur déplacement au niveau du centre humanitaire et dans les cases de passage. En effet, la **principale raison** rapportée par les migrants interrogés à ces deux endroits pour avoir **quitter leur pays d'origine** est les **conflits armés** (20/20)<sup>10</sup>. Parallèlement, l'**absence de conflits** a été rapportée par ces migrants comme la **principale raison pour laquelle ils sont venus à Agadez** (31/39)<sup>11</sup>. Cela peut potentiellement s'expliquer par le fait que l'ensemble des migrants interrogés au niveau du centre humanitaire et des cases de passage sont considérés comme des demandeurs d'asile.
- Les **choix de déplacement des migrants interrogés dans les ghettos** semblent quant à eux avoir été **principalement influencés par la recherche d'opportunités économiques**. En effet, cette recherche a été mentionnée par les migrants interrogés à cet endroit comme **principale raison de quitter leur pays d'origine** (5/14)<sup>12</sup>. De plus, les opportunités économiques ont été identifiées par ces migrants comme la **principale raison pour laquelle ils sont venus à Agadez** (18/19)<sup>13</sup>. Les **migrants sur le site de refoulés** ont également rapporté avoir **quitté leur pays d'origine principalement à la recherche d'opportunités économiques** (9/14). Pour autant, la **quasi-totalité d'entre eux** a indiqué être venue à Agadez **suite à leur expulsion par les autorités algériennes** (28/31)<sup>14</sup>.
- Les migrants interrogés auraient principalement l'**intention de quitter Agadez** au cours du mois suivant la collecte de données (47/97)<sup>15</sup>. Une proportion non négligeable de migrants a également indiqué avoir l'intention de **rester à Agadez**, ou **rester à Agadez soit pour un temps limité ou sous certaines conditions** (45/97). Pour autant, les intentions de déplacement des migrants interrogés semblent **différer en fonction de l'endroit dans lequel ils se trouvent**. A titre d'exemple, alors qu'une plus grande partie des migrants interrogés dans les ghettos ont indiqué avoir l'intention de quitter Agadez (14/30), la majorité des migrants au niveau du centre humanitaire a rapporté avoir l'intention de rester à Agadez (15/29), principalement pour des raisons de paix et de sécurité.

**Q2 : Quels sont les besoins prioritaires (notamment en termes d'accès à la nourriture, à des biens non-alimentaires (BNA) et à des abris) des trois différents groupes de migrants à Agadez ?**

- Le **principal besoin prioritaire** identifié par les deux tiers des migrants interrogés est la **nourriture** (62/94)<sup>16</sup>. Ce premier besoin est suivi par les **BNA** (49/94) et les **ressources économiques** (47/94). L'accès à des ressources économiques semble important pour les migrants interrogés car **l'emploi arrive en quatrième position** parmi les principaux besoins prioritaires rapportés (44/94). Enfin, bien

<sup>8</sup> Un migrant interrogé dans les ghettos n'a pas répondu à cette question.

<sup>9</sup> Sept migrants n'ont pas répondu à cette question, dont cinq sur le site de refoulés et deux dans les ghettos.

<sup>10</sup> Parmi les 20 migrants ayant rapporté les conflits armés comme raison de quitter leur pays d'origine.

<sup>11</sup> Parmi les 39 migrants ayant rapporté l'absence de conflits comme raison pour venir à Agadez.

<sup>12</sup> Parmi les 14 migrants ayant mentionné les opportunités économiques comme raison pour quitter leur pays d'origine.

<sup>13</sup> Parmi les 19 migrants ayant rapporté les opportunités économiques comme raison pour venir à Agadez.

<sup>14</sup> Parmi les 31 migrants ayant mentionné l'expulsion par les autorités algériennes comme raison pour venir à Agadez.

<sup>15</sup> Un migrant au niveau du centre humanitaire n'a pas répondu à cette question.

<sup>16</sup> Plusieurs réponses possibles.

que la quasi-totalité des migrants interrogés ait rapporté avoir accès à des services de santé (69/77)<sup>17</sup>, la **santé** a été identifiée comme besoin prioritaire par plus du tiers des migrants interrogés (38/94).

- **L'accès à la nourriture semble être particulièrement problématique pour les migrants interrogés dans les ghettos.** Parmi les 32 migrants ayant rapporté des difficultés pour accéder à la nourriture, 25 se situent dans les ghettos (25/32)<sup>18</sup>. La **quasi-totalité de ces 25 migrants** a mentionné le **manque d'argent** comme types de difficultés (24/25). De plus, la quasi-totalité des migrants ayant rapporté manger moins de trois repas par jour (en l'occurrence un ou deux) se situent au niveau des ghettos (17/18).
- **L'accès à l'éducation** comme besoin prioritaire a principalement été mentionné par les migrants interrogés au niveau du **centre humanitaire** et dans les **cases de passage** : une grande partie des migrants interrogés à ces deux endroits a indiqué l'éducation comme besoin prioritaire, respectivement 22/28 et 7/10. Cela peut notamment s'expliquer par le fait que les migrants interrogés à cet endroit sont relativement plus jeunes que dans les autres endroits : la plus grande partie a entre 18 et 25 ans.
- La **majorité des migrants interrogés a rapporté être partiellement ou pas satisfaite de l'abri auquel ils ont accès** (50/83)<sup>19</sup>. Ces migrants se situent principalement dans les **cases de passage et au niveau du centre humanitaire**. Les principaux problèmes évoqués vis-à-vis de leur abri sont le **manque de confort, la poussière et la chaleur**.
- Ce ne sont **quasiment que des migrants dans les ghettos** qui ont rapporté **ne pas avoir reçu de kits en BNA (kits NFI)** depuis leur arrivée à Agadez (15/16)<sup>20</sup>. De plus, les principaux besoins en BNA identifiés par les migrants interrogés sont les **habits** (50/72)<sup>21</sup>, les **articles pour dormir**, dont couvertures, matelas, lits, etc. (47/72) et les **articles d'hygiène personnelle**, dont savon, dentifrice, brosses, etc. (35/72). Le fait que les habits et les articles pour dormir arrivent en première et deuxième positions peut potentiellement s'expliquer par le fait que la collecte de données a eu lieu en décembre, qui correspond à la saison froide au Niger.

### Q3 : Dans quelles mesures les trois différents groupes de migrants ont accès à des ressources économiques et aux services de base (tels qu'à des services d'eau, de santé, de nourriture, etc.) à Agadez et quelles sont les difficultés rencontrées dans cet accès ?

- Les migrants interrogés n'auraient **qu'un accès limité à des ressources économiques** : seuls deux migrants ont indiqué avoir des économies ; seuls neuf migrants ont rapporté recevoir de l'argent de la part de leur famille et/ou amis ; seuls 14 migrants ont indiqué avoir des sources de revenus, principalement à travers un travail (14/19) et la vente de leurs propres biens (5/19).
- Huit migrants ont indiqué ne pas avoir accès à des services de santé – sept dans les ghettos et un au niveau du site de refoulés. Parmi les 69 migrants<sup>22</sup> ayant rapporté y avoir accès, les **principaux services de santé** mentionnés sont les **visites médicales générales** (45/69) et la **vaccination** (30/69). Ce sont principalement des **migrants dans les cases de passage et au niveau du centre humanitaire** qui ont indiqué **ne pas être satisfaits vis-à-vis des services de santé** auxquels ils ont accès (18) : les principales raisons évoquées sont le **caractère insuffisant des services**, un **manque de résultats et une faible qualité de services**.

<sup>17</sup> 21 migrants n'ont pas répondu à cette question, dont 19 sur le site de refoulés, 1 dans les cases de passage et 1 dans les ghettos.

<sup>18</sup> Parmi les 32 migrants ayant rapporté des difficultés pour accéder à la nourriture.

<sup>19</sup> 15 migrants sur le site de refoulés n'ont pas répondu à cette question.

<sup>20</sup> Parmi les 16 migrants ayant rapporté ne pas avoir reçu de kits NFI depuis leur arrivée à Agadez.

<sup>21</sup> Parmi les 72 migrants ayant rapporté avoir des besoins spécifiques en BNA.

<sup>22</sup> Parmi les 69 migrants ayant rapporté avoir accès à des services de santé.

- **Aucun des migrants interrogés n'a rapporté avoir accès à des services éducatifs.**<sup>23</sup> Pour autant, un nombre important de ces migrants aimerait avoir accès à des services éducatifs (43/51)<sup>24</sup>, principalement à des cours de langue ou pour reprendre leurs études. De plus, plus de la moitié des migrants interrogés a indiqué souhaiter accéder à des formations professionnelles (51/61)<sup>25</sup>, principalement en couture et en informatique.
- La **plupart des migrants ont rapporté être satisfaits ou partiellement satisfaits de l'eau** à laquelle ils ont accès (55/76)<sup>26</sup> et principalement vis-à-vis de **sa qualité** (23/55)<sup>27</sup>. Le principal aspect de l'eau vis-à-vis duquel les migrants ont rapporté ne pas être satisfaits est la **quantité de l'eau** (22/27)<sup>28</sup>. La quasi-totalité des migrants interrogés a indiqué avoir accès à des latrines (87/88)<sup>29</sup>. Parmi eux, ce sont principalement les migrants interrogés au niveau du centre humanitaire qui ont indiqué avoir accès à des latrines en mauvais état (25/38)<sup>30</sup> et pas propres (24/39)<sup>31</sup>.
- La quasi-totalité des migrants interrogés sur le site de refoulés a indiqué avoir **reçu de l'eau de boisson et de la nourriture au cours de leur trajet entre l'Algérie et le Niger**, principalement à travers des distributions.<sup>32</sup> Pour autant, plusieurs migrants ont indiqué **ne pas avoir eu accès à de l'eau à usage domestique (7) ainsi qu'à des latrines pendant ce trajet (8)**. Cela signifie donc qu'ils n'ont pas pu se laver ou laver leurs habits pendant les quelques jours qu'ont duré ce trajet. Des **conditions de voyage difficiles** ont aussi été rapportées par plusieurs migrants interrogés sur le site (12), notamment en raison du mauvais état des routes empruntées et des basses températures.

#### Q4 : Quelle(s) sont les stratégie(s) utilisées par les trois groupes de migrants à Agadez pour accéder aux ressources économiques et à des services de base ?

- En cas d'accès limité aux ressources économiques et aux services de base, ce sont **principalement des migrants interrogés dans les ghettos qui ont indiqué utiliser des stratégies d'adaptation**. Il semble également intéressant de souligner **qu'une part importante des migrants** ayant rapporté utiliser des stratégies sont des **femmes** bien que des recherches plus approfondies à ce sujet seraient nécessaires.
- En cas d'accès limité à des services de base ou à des ressources économiques, l'une des principales stratégies des migrants serait de faire appel **au soutien d'amis et/ou de connaissances à Agadez**. En effet, la stratégie la plus rapportée pour accéder à la nourriture et à des ressources économiques est **d'emprunter de la nourriture ou de l'argent à des amis et/ou connaissances à Agadez**.
- Ce sont principalement des **migrants dans les ghettos** qui ont rapporté être **en contact avec la famille et/ou des amis dans leur pays d'origine** (22/32)<sup>33</sup>. Ce contact serait **davantage avec leur famille que des amis**, et se ferait principalement via **téléphone et les réseaux sociaux**. Ce sont également **majoritairement les migrants interrogés** à cet endroit qui ont rapporté avoir **reçu un soutien de la**

<sup>23</sup> En raison de leur court séjour sur le site de refoulés, les migrants sur le site de refoulés n'ont pas été interrogés vis-à-vis de leur accès aux services éducatifs.

<sup>24</sup> Les migrants sur le site de refoulés n'ont pas répondu à cette question, ainsi que 4 migrants au niveau du centre humanitaire, 2 migrants dans les cases de passage et 11 migrants dans les ghettos.

<sup>25</sup> Les migrants sur le site de refoulés n'ont pas répondu à cette question, ainsi que six migrants dans les ghettos et un migrant dans les cases de passage.

<sup>26</sup> 22 migrants n'ont pas répondu à cette question, dont 17 sur le site de refoulés, 4 dans les ghettos et 1 au niveau du centre humanitaire.

<sup>27</sup> Parmi les 55 ayant rapporté être satisfaits ou partiellement satisfaits vis-à-vis de l'eau à laquelle ils ont accès

<sup>28</sup> Parmi les 27 migrants ayant rapporté être partiellement ou pas satisfaits vis-à-vis de l'eau à laquelle ils ont accès.

<sup>29</sup> 10 migrants n'ont pas répondu à cette question, 9 sur le site de refoulés et 1 au niveau du centre humanitaire.

<sup>30</sup> Parmi les 38 migrants ayant rapporté avoir accès à des latrines en mauvais état.

<sup>31</sup> Parmi les 39 migrants ayant rapporté avoir accès à des latrines pas propres.

<sup>32</sup> Un migrant a rapporté ne pas avoir reçu de nourriture au cours du trajet.

<sup>33</sup> Parmi les 32 migrants ayant rapporté être en contact avec leur famille et/ou leurs amis dans leur pays d'origine.

**part de leur famille et/ou amis dans le pays d'origine depuis leur arrivée à Agadez (14/16)<sup>34</sup>. Ce soutien viendrait principalement de leur famille et serait surtout financier et moral.**

- Un **tiers des migrants interrogés** a rapporté avoir un **réseau de soutien social à Agadez (33)**. Ce réseau social serait principalement constitué de membres de leur famille (**13/33**), de compatriotes (**10/33**) et de colocataires (**5/33**).

---

<sup>34</sup> Parmi les 16 migrants ayant mentionné avoir reçu un soutien de la part de leur famille et/ou amis depuis leur arrivée à Agadez.

## Table des matières

<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>- 1 -</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>- 10 -</b>
<b>MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>- 13 -</b>
<b>PROFIL DES MIGRANTS INTERROGÉS</b> .....	<b>- 18 -</b>
<b>ANALYSE DU CONTEXTE</b> .....	<b>- 23 -</b>
<b>RÉSULTATS</b> .....	<b>- 29 -</b>
Caractéristiques de déplacement .....	- 29 -
Besoins prioritaires .....	- 35 -
Accès à la nourriture .....	- 37 -
Kits NFI .....	- 43 -
Accès à des ressources économiques .....	- 47 -
Accès aux services de santé .....	- 49 -
Accès aux services éducatifs .....	- 56 -
Accès à l'eau, hygiène et assainissement .....	- 59 -
Abris .....	- 65 -
Accès à un réseau de soutien social .....	- 73 -
Intentions de déplacement .....	- 75 -
Accès à l'assistance humanitaire .....	- 78 -
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>- 81 -</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>- 84 -</b>
Annexe 1 : Compilation des sources de données secondaires .....	- 84 -
Annexe 2 : Termes de référence - outils de collectes de données et autres livrables .....	- 86 -

## Liste des cartes, tableaux et figures

Figure 1 : Types d'organisations pour lesquelles les IC ont rapporté travailler .....	16 -
Figure 2 : Nombre de migrants interrogés par genre et par âge .....	18 -
Figure 3 : Nombre de migrants interrogés dans les cases de passage, par genre et par âge .....	20 -
Figure 4 : Nombre de migrants interrogés au niveau du centre humanitaire, par genre et par âge .....	20 -
Figure 5 : Nombre de migrants interrogés dans les ghettos, par genre et par âge .....	21 -
Figure 6 : Nombre de migrants interrogés sur le site de refoulés, par genre et par âge .....	22 -
Figure 7 : Durée depuis laquelle les migrants ont quitté leur pays d'origine.....	29 -
Figure 8 : Principales raisons pour lesquelles les migrants ont rapporté avoir quitté leur pays d'origine .....	30 -
Figure 9 : Financement du voyage pour quitter le pays d'origine .....	31 -
Figure 10 : Durée depuis laquelle les migrants interrogés sont arrivés à Agadez.....	31 -
Figure 11 : Principales raisons rapportées par les migrants interrogés pour lesquelles ils sont venus à Agadez .	34 -
Figure 12 : Principaux besoins prioritaires rapportés par les migrants interrogés.....	35 -
Figure 13 : Trois principaux besoins prioritaires rapportés par les migrants interrogés dans chaque endroit -	36 -
Figure 14 : Principaux moyens rapportés par les migrants interrogés pour accéder à la nourriture.....	37 -
Figure 15 : Nombre de repas généralement effectués par les migrants interrogés par jour.....	38 -
Figure 16 : Nombre de migrants ayant rapporté être satisfaits vis-à-vis de la nourriture à laquelle ils ont accès .	39 -
Figure 17 : Nombre de migrants ayant rapporté être satisfaits vis-à-vis de la nourriture à laquelle ils ont accès, par endroit .....	39 -
Figure 18 : Aspects de la nourriture vis-à-vis desquels les migrants ont déclaré ne pas être satisfaits.....	40 -
Figure 19 : Principales stratégies utilisées par les migrants en cas d'accès limité à la nourriture.....	41 -
Figure 20 : Nombre de migrants sur le site de refoulés ayant rapporté être satisfaits vis-à-vis de la nourriture à laquelle ils ont eu accès au cours du trajet entre l'Algérie et le Niger.....	42 -
Figure 21 : Nombre de migrants ayant rapporté avoir reçu un ou plusieurs kits NFI depuis leur arrivée à Agadez .....	43 -
Figure 22 : Nombre de kits NFI reçus par les migrants interrogés depuis leur arrivée à Agadez.....	43 -
Figure 23 : Nombre de migrants ayant rapporté être satisfaits vis-à-vis des kits reçus.....	44 -
Figure 24 : Principaux besoins spécifiques en BNA rapportés par les migrants interrogés.....	45 -
Figure 25 : Principaux besoins spécifiques en BNA rapportés par les migrants interrogés, par endroit.....	45 -
Figure 26 : Sources de revenu rapportées par les migrants interrogés.....	47 -
Figure 27 : Nombre de migrants ayant rapporté avoir eu des problèmes de santé depuis leur arrivée à Agadez, par endroit .....	49 -
Figure 28 : Principaux problèmes de santé rapportés par les migrants interrogés.....	50 -
Figure 29 : Nombre de migrants ayant rapporté avoir accès à des services de santé, par endroit.....	51 -
Figure 30 : Principaux types de services de santé rapportés par les migrants.....	51 -
Figure 31 : Nombre de migrants ayant rapporté être satisfaits vis-à-vis des services de santé auxquels ils ont accès.....	52 -
Figure 32 : Nombre de migrants ayant rapporté être satisfaits vis-à-vis des services de santé auxquels ils ont accès, par endroit.....	52 -
Figure 33 : Principaux aspects vis-à-vis desquels les migrants ont déclaré être ne pas satisfaits par rapport aux services de santé auxquels ils ont accès.....	53 -
Figure 34 : Principales difficultés rapportées par les migrants interrogés pour accéder aux services de santé.....	54 -
Figure 35 : Niveaux de scolarité rapportés par les migrants interrogés.....	56 -
Figure 36 : Niveaux de scolarité rapportés par les migrants interrogés, par endroit .....	56 -
Figure 37 : Principales difficultés pour accéder aux services éducatifs selon les migrants interrogés.....	58 -
Figure 38 : Principales formations professionnelles auxquelles les migrants interrogés ont rapporté vouloir accéder .....	58 -
Figure 39 : Nombre de migrants interrogés ayant rapporté des difficultés pour accéder à l'eau.....	60 -
Figure 40 : Nombre de migrants ayant rapporté être satisfaits vis-à-vis de l'eau à laquelle ils ont accès.....	60 -

Figure 41 : Aspects de l'eau vis-à-vis desquels les migrants interrogés ont rapporté être satisfaits	- 61 -
Figure 42 : Principaux aspects de l'eau vis-à-vis desquels les migrants ont rapporté ne pas être satisfaits	- 61 -
Figure 43 : Nombre de migrants ayant rapporté avoir accès à des latrines	- 62 -
Figure 44 : Difficultés rapportées par les migrants interrogés pour accéder aux latrines	- 62 -
Figure 45 : Nombre de migrants ayant rapporté avoir accès à des latrines en bon état	- 63 -
Figure 46 : Nombre de migrants ayant rapporté avoir accès à des latrines propres	- 63 -
Figure 47 : Type d'abris rapportés par nombre de migrants interrogés dans chaque endroit	- 65 -
Figure 48 : Nombre de migrants interrogés ayant rapporté vivre avec des personnes de nationalité différente ou identique à la leur, par endroit	- 67 -
Figure 49 : Nombre de migrants ayant rapporté être satisfaits vis-à-vis de leur abri	- 68 -
Figure 50 : Nombre de migrants ayant rapporté être satisfaits vis-à-vis l'abri auquel ils ont accès, par endroit	- 69 -
Figure 51 : Principaux problèmes rapportés par les migrants interrogés vis-à-vis de leur abri	- 70 -
Figure 52 : Problèmes rapportés par les migrants interrogés vis-à-vis de leur abri sur le site de refoulés	- 70 -
Figure 53 : Principaux problèmes rapportés par les migrants interrogés vis-à-vis de leur abri au niveau du centre humanitaire	- 71 -
Figure 54 : Problèmes rapportés par les migrants interrogés vis-à-vis de leur abri dans les cases de passage	- 71 -
Figure 55 : Principaux problèmes rapportés par les migrants interrogés vis-à-vis de leur abri dans les ghettos	- 72 -
Figure 56 : Nombre de migrants ayant rapporté être en contact avec leur famille et / ou amis dans leur pays d'origine	- 73 -
Figure 57 : Nombre de migrants ayant rapporté avoir reçu un soutien de la part de leur famille et/ou amis dans leur pays d'origine	- 73 -
Figure 58 : Nombre de migrants ayant rapporté avoir reçu un soutien de la part de leur famille et/ou amis dans leur pays d'origine	- 74 -
Figure 59 : Principales intentions futures au cours du mois suivant la collecte de données rapportées par les migrants interrogés	- 75 -
Figure 60 : Intentions futures au cours du mois suivant la collecte de données rapportées par les migrants interrogés sur le site de refoulés	- 76 -
Figure 61 : Intentions futures au cours du mois suivant la collecte de données rapportées par les migrants interrogés au niveau du centre humanitaire	- 77 -
Figure 62 : Principales intentions futures au cours du mois suivant la collecte de données rapportées par les migrants interrogés dans les cases de passage	- 77 -
Figure 63 : Principales intentions futures au cours du mois suivant la collecte de données rapportées par les migrants interrogés dans les ghettos	- 77 -
Figure 64 : Principaux types d'assistance humanitaire que les migrants auraient reçu depuis leur arrivée à Agadez	- 78 -
Figure 65 : Nombre de migrants ayant rapporté être satisfaits vis-à-vis de l'assistance reçue	- 79 -
Photo 1 : Maison préfabriquée sur le centre humanitaire	- 65 -
Photo 2 : Tentes / hangars sur le site de refoulés	- 66 -
Tableau 1 : Profil des IC interrogés, par âge et genre	- 16 -
Tableau 2 : Répartition des migrants interrogés, par endroit	- 18 -
Tableau 3 : Nationalités des migrants interrogés dans les ghettos, par nombre de migrants interrogés dans les ghettos	- 21 -
Carte 1 : Ville d'Agadez, Niger	- 14 -
Carte 2 : Pays d'origine rapportés par les migrants interrogés	- 19 -
Carte 3 : Flux migratoires en provenance de l'Algérie et de la Libye	- 33 -

## Liste des Acronymes

<b>APBE</b>	Action pour le Bien-Être
<b>BNA</b>	Biens non-alimentaires
<b>COOPI</b>	Cooperazione Internazionale
<b>DREC</b>	Direction Régionale de l'Etat Civil, de la Migration et des Réfugiés
<b>FDS</b>	Force de Défense et de Sécurité
<b>HCR</b>	Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés
<b>IC</b>	Informateur Clé
<b>IRC</b>	International Rescue Committee
<b>MdM</b>	Médecins du Monde Belgique
<b>OIM</b>	Organisation Internationale pour les Migrations
<b>ONG</b>	Organisation non-gouvernementale

## Classifications Géographiques

<b>Région</b>	Division administrative la plus élevée au niveau national
<b>Département</b>	Les régions sont divisées en départements. Il y a 67 départements au Niger. Chaque région compte entre 6 et 13 départements.
<b>Commune</b>	Les départements sont divisés en communes. Il y a 266 communes au Niger. Les communes se divisent entre communes urbaines (chefs-lieux des départements) et rurales. Les arrondissements communaux des grandes villes du pays sont comptés comme commune. Il y a par exemple cinq arrondissements de ce type dans la capitale Niamey.
<b>Village</b>	Les communes se composent de plusieurs villages. C'est la division administrative la plus basse. Les quartiers (480), les villages administratifs (11 298), les campements peul-touareg (2 726), les hameaux (16 514) et les points d'eau (1 243) sont comptés comme villages.

## INTRODUCTION

Située aux portes du Sahara au nord du Niger, la ville d'Agadez se trouve à l'intersection des routes migratoires entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord. De par sa position géographique, elle est traditionnellement une zone de transit pour les migrants subsahariens voyageant en direction de l'Afrique du Nord, et plus particulièrement de la Libye et de l'Algérie.<sup>35</sup> Basée sur des allers-retours entre leur pays d'origine et un ou plusieurs pays tiers à la recherche d'opportunités économiques, la migration circulaire est un phénomène courant dans la région et considérée comme une source importante de revenus.<sup>36</sup> Principales zone de passage des migrants en provenance du Mali, Burkina Faso, Bénin et Nigeria<sup>37</sup>, une attention accrue s'est développée sur la ville d'Agadez au cours des cinq dernières années, notamment dans le cadre du développement de politiques migratoires, avec le soutien de l'Union Européenne (UE).<sup>38</sup>

A partir de 2015, le gouvernement du Niger a adopté un certain nombre de mesures visant à réduire les mouvements irréguliers en direction de l'Afrique du Nord. Avec l'appui politique et financier de l'UE, le Niger a renforcé ses capacités de contrôle au niveau des frontières et a adopté plusieurs mesures légales dont la loi n°2015-36 relative au trafic illicite de migrants.<sup>39</sup> Pénalisant toute forme de soutien visant à faciliter l'entrée ou la sortie d'une personne du Niger, cette loi aurait conduit à une réduction des flux migratoires à partir d'Agadez vers le Nord, bien qu'il semble difficile d'estimer dans quelle mesure. Selon les données officielles de l'Organisation Internationale de la Migration (OIM), il y aurait eu une diminution de 75% de ces flux en 2017 comparé à 2016.<sup>40</sup> Pour autant, afin d'éviter les contrôles de police, les migrants auraient tendance à contourner des villes comme Agadez et Dirkou et à emprunter de nouvelles routes, plus dangereuses, ainsi qu'à voyager de nuit.<sup>41</sup> Leurs déplacements ne seraient donc pas tous comptabilisés dans les données de l'OIM.<sup>42</sup> Une détérioration des conditions de vie des migrants dans les ghettos de la ville d'Agadez<sup>43</sup>, devenus clandestins suite à la loi de 2015, a également été rapportée par les acteurs humanitaires qui y ont accès, ainsi que des violations plus fréquentes des droits de l'homme.<sup>44</sup>

Alors que la ville d'Agadez semble avoir connu une réduction du nombre de migrants se dirigeant vers le Nord, il y a eu à partir de la fin de l'année 2017 – début de l'année 2018 une augmentation du nombre de personnes voyageant en direction du Sud.<sup>45</sup> Ce phénomène récent est tout d'abord lié à l'augmentation du nombre d'arrivées de migrants expulsés<sup>46</sup> en provenance d'Algérie : en effet, plus de 11 000 migrants subsahariens auraient été déposés à la frontière entre l'Algérie et le Niger, et 14 000 migrants nigériens auraient été déportés en 2018, deux fois plus qu'en 2017.<sup>47</sup> Ces expulsions s'inscrivent dans le cadre d'un accord passé entre l'Algérie et le Niger en 2014 visant les femmes et les enfants venus mendier en Algérie, puis des hommes venus travailler, auxquels se sont progressivement ajoutés des migrants non-nigériens originaires de l'Afrique de l'Ouest.<sup>48</sup> Les migrants nigériens sont transportés dans des camions directement à Agadez alors que les non-nigériens sont

<sup>35</sup> Jérôme Tubiana, Clotilde Warin, Gaffar Muhammad Saeneen. *op.cit.*

<sup>36</sup> Anette Hoffmann, Jos Meester et Hamidou Manou Nabara. *Migration and Markets in Agadez: economic alternatives to the migration industry. October 2017. Clingendael.*

<sup>37</sup> Regional Mixed Migration Secretariat. *Before the Desert: Conditions and Risks on Mixed Migration Routes through West Africa. Juillet 2017.*

<sup>38</sup> Pour plus d'informations à ce sujet, il est possible de consulter : Jérôme Tubiana, Clotilde Warin, Gaffar Muhammad Saeneen. *op.cit.*

<sup>39</sup> Pour plus d'information sur cette loi, il est possible de consulter :

[https://unodc.org/res/cld/document/ner/2015/loi\\_relative\\_au\\_trafic\\_illicite\\_de\\_migrants.html/Loi\\_N2015-36\\_relative\\_au\\_trafic\\_illicite\\_de\\_migrants.pdf](https://unodc.org/res/cld/document/ner/2015/loi_relative_au_trafic_illicite_de_migrants.html/Loi_N2015-36_relative_au_trafic_illicite_de_migrants.pdf)

<sup>40</sup> Molenaar, F. *Migration policies and development: the dilemma of Agadez. GREAT Insights Magazine – Volume 7, Issue 1, Winter 2018.*

<sup>41</sup> Jérôme Tubiana, Clotilde Warin, Gaffar Muhammad Saeneen. *op.cit.*

<sup>42</sup> Luca Raineri. *Human smuggling across Niger: state sponsored protection rackets and contradictory security imperatives. Mars 2018. Journal of Modern African Studies.*

<sup>43</sup> "Ghetto" est le terme communément utilisé pour désigner les maisons dans lesquelles résident les migrants en transit dans la ville d'Agadez.

<sup>44</sup> Fransje Molenaar, Jérôme Tubiana, Clotilde Warin. *op.cit.* Molenaar, F. *op.cit.*

<sup>45</sup> Fransje Molenaar, Jérôme Tubiana, Clotilde Warin. *op.cit.*

<sup>46</sup> Bien que le terme de « refoulés » soit communément utilisé, il désigne de manière spécifique l'expulsion de personnes qui ont le droit d'être reconnues comme réfugiés. Le terme d'« expulsés » sera donc utilisé dans le cadre de ce rapport pour désigner les migrants expulsés par les autorités algériennes au Niger. Pour plus d'information sur le refoulement, il est possible de consulter : [www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/international-migration/glossary/refoulement/](http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/international-migration/glossary/refoulement/)

<sup>47</sup> Julia Pascual. *Au Niger, les refoulés d'Algérie racontent la « chasse à l'homme noir ».* 9 janvier 2018. *Le Monde.*

<sup>48</sup> Ibid.

déposés à la frontière où ils doivent marcher pendant 17 kilomètres dans le désert avant d'atteindre la première ville, Assamaka, où ils peuvent être pris en charge par l'OIM et amenés également en camions jusqu'à Agadez.<sup>49</sup>

L'augmentation des flux migratoires vers le Sud s'illustrerait également à travers l'arrivée dans la ville d'Agadez d'environ 2 000 ressortissants soudanais, principalement originaires du Darfour, à partir de décembre 2017.<sup>50</sup> Beaucoup viennent de Libye où ils ont voyagé au cours des dernières années à la recherche d'opportunités économiques ou avec l'intention de traverser la mer Méditerranée. Ils auraient quitté le pays en raison des conditions difficiles qu'ils ont connu là-bas et seraient venus au Niger car ils le considèrent comme le pays le plus sûr à proximité.<sup>51</sup> Certains observateurs expliquent aussi l'arrivée de ces Soudanais par un effet d' « appel d'air » créé par le lancement au Niger de programmes de réinstallation de réfugiés en Europe.<sup>52</sup>

Sous l'impulsion de ces trois phénomènes, la ville d'Agadez a connu une reconfiguration de son contexte migratoire qui a progressivement entraîné une reconfiguration du contexte humanitaire dans la zone. En effet, les besoins humanitaires et la situation vulnérable des trois groupes de migrants mis en évidence précédemment – migrants résidant ou en transit dans les ghettos à Agadez, migrant nigériens et non nigériens expulsés d'Algérie et personnes de nationalité soudanaise arrivés à Agadez à partir de fin 2017 – ont conduit à l'augmentation du nombre d'activités et d'acteurs humanitaires dans la zone. Parallèlement à cette double augmentation se sont développés des mécanismes de coordination dans le secteur de la migration. Ces mécanismes ont notamment vocation à coordonner les activités des différents acteurs intervenant dans le secteur ainsi qu'au partage d'informations.

Dans un tel contexte d'accroissement d'acteurs, d'activités et de mécanismes de coordination dans la ville d'Agadez, des lacunes importantes en termes d'information ont été identifiées par plusieurs acteurs intervenant dans le secteur de la migration dans la zone. L'une de ces lacunes concerne les besoins et l'assistance apportée aux migrants dans la ville d'Agadez à travers les différents secteurs et à travers les différents groupes de migrants.

Afin de pallier à ce manque d'information, REACH a réalisé en décembre 2018 une évaluation multisectorielle des besoins des migrants dans la ville d'Agadez. Cette évaluation avait pour objectif de fournir une vue d'ensemble de la situation humanitaire et des besoins de trois groupes de migrants dans la ville d'Agadez afin d'informer la réponse humanitaire développée vis-à-vis de ces migrants et de faciliter la coordination entre les différents acteurs. Les trois groupes de migrants évalués sont : les migrants subsahariens (nigériens et non nigériens) expulsés d'Algérie, les ressortissants soudanais et autres demandeurs d'asile, et les migrants en transit ou résidant dans les ghettos.

Après une explication de la méthodologie utilisée, une présentation du profil des migrants interrogés ainsi qu'une brève analyse du contexte migratoire au Niger, ce rapport présente les résultats clés de cette évaluation. Il est structuré en différents chapitres qui correspondent aux différentes thématiques abordées à travers cette évaluation, tel que présenté ci-dessous. Des comparaisons entre les différents groupes de migrants évalués sont effectuées lorsque cela est jugé pertinent.

1. Caractéristiques de déplacement
2. Besoins prioritaires
3. Accès à la nourriture
4. Accès à un kit NFI
5. Accès à des ressources économiques
6. Accès aux services de santé
7. Accès aux services éducatifs
8. Accès à l'eau, hygiène et assainissement
9. Accès à un abri

<sup>49</sup> [Le Monde.fr avec l'AFP. En Algérie, les ONG dénoncent de nouvelles expulsions de migrants. 19 février 2018.](#)

<sup>50</sup> [Radio France Internationale \(RFI\). Niger : les autorités s'inquiètent de la présence des réfugiés soudanais à Agadez. 26 mai 2018. RFI.](#)

<sup>51</sup> [Eric Reidy. Niger sends Sudanese refugees back to Libya. 10 mai 2018. IRIN News.](#)

<sup>52</sup> [Julia Pascual. Au Niger, la France donne l'asile à des migrants rescapés des geôles libyennes. 5 janvier 2018. Le Monde.](#)

10. Réseau de soutien social
11. Intentions de déplacement
12. Accès à l'assistance humanitaire

## METHODOLOGIE

La collecte de données s'est déroulée dans la ville d'Agadez entre le 6 et le 17 décembre 2018. La méthodologie de cette évaluation est basée sur une approche collaborative, qualitative et géographique reposant sur des entretiens approfondis avec des migrants et des informateurs clés (IC).

### Objectifs de l'évaluation

Cette évaluation a pour objectif de fournir une vue d'ensemble de la situation humanitaire et des besoins de trois groupes de migrants dans la ville d'Agadez afin d'informer la réponse humanitaire développée vis-à-vis de ces migrants et de faciliter la coordination entre les différents acteurs.

De manière plus spécifique, cette évaluation a pour objectif de :

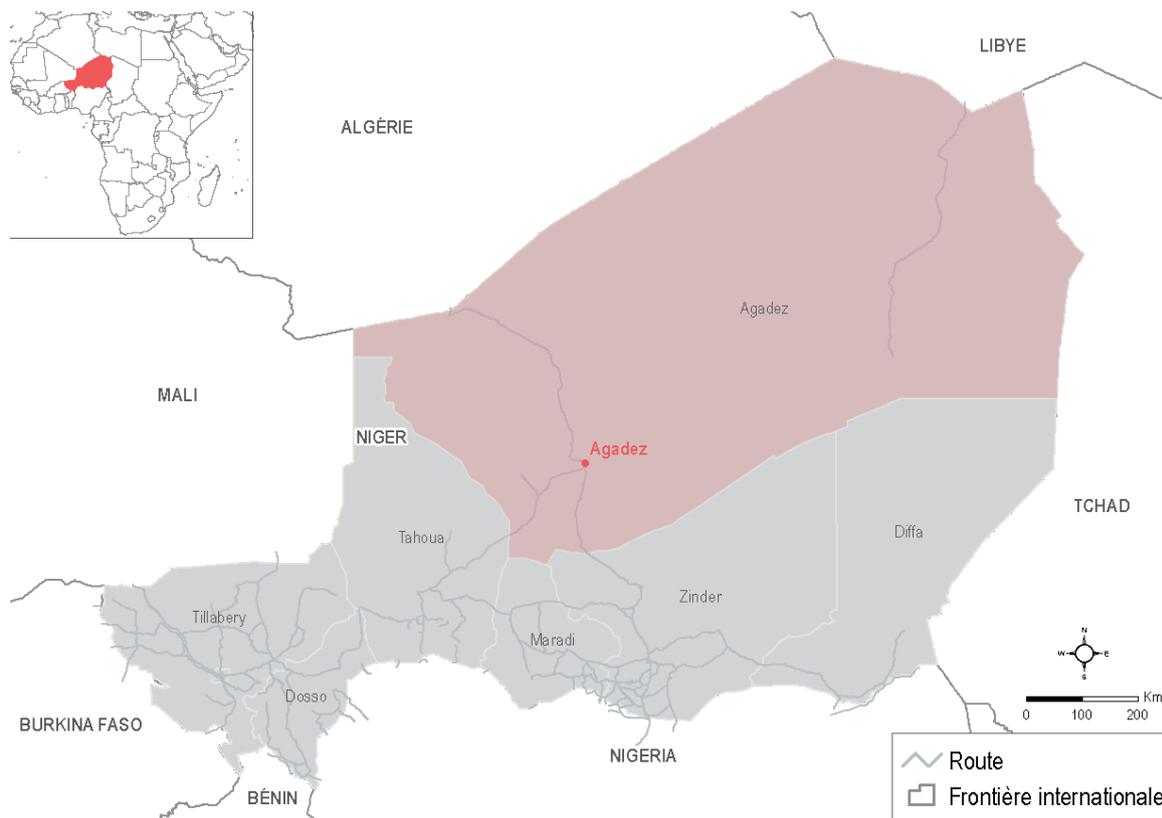
1. Définir les besoins prioritaires des trois différents groupes de migrants à Agadez, notamment en termes de nourriture, d'abris et de biens non-alimentaires (BNA)
2. Evaluer l'accès aux services de base et aux ressources économiques des trois différents groupes de migrants à Agadez et les difficultés rencontrées dans cet accès
3. Identifier les stratégie(s) utilisée(s) par les trois groupes de migrants à Agadez pour accéder aux ressources économiques et aux services de base
4. Identifier quelles sont les principales caractéristiques de déplacement (en termes de départ du pays d'origine et d'arrivée à Agadez) des trois différents groupes de migrants et quelles sont leurs intentions futures en termes de mobilité
5. Mettre en évidence quelles sont les différences de situation et de besoins entre les trois différents groupes de migrants à Agadez
6. Obtenir une meilleure compréhension des acteurs intervenant à Agadez auprès de ces trois groupes de migrants et quel type d'assistance ils apportent à ces derniers

### Population ciblée

La population ciblée dans le cadre de cette évaluation correspond à trois groupes de migrants dans la ville d'Agadez : les migrants subsahariens expulsés d'Algérie, les ressortissants soudanais et autres demandeurs d'asile ainsi que les migrants en transit ou résidant dans les ghettos de la ville.

Bien qu'il y ait des migrants dans d'autres zones de la région d'Agadez comme à Arlit et à Dirkou, il a été choisi de se focaliser seulement sur les migrants se situant au niveau de la ville d'Agadez au regard de la récente reconfiguration du contexte migratoire que cette ville a connue, comme évoqué précédemment.

Carte 1 : Ville d'Agadez, Niger



## Approche géographique

La méthodologie de cette évaluation repose sur une approche géographique c'est-à-dire que la sélection des personnes à interroger pour chacun des trois groupes de migrants a été réalisée par rapport à l'endroit dans lequel ils résidaient au moment de la collecte de données. En effet, en fonction de leur situation, les personnes au sein des trois groupes de migrants identifiés sont hébergées dans des endroits différents. Les types d'assistance et les acteurs intervenant à chaque endroit étant différents, l'objectif de cette approche géographique est de mettre en évidence dans quelles mesures les besoins des trois groupes de migrants peuvent différer en fonction de l'endroit où ils sont logés.

### *Migrants expulsés d'Algérie*

Les migrants expulsés d'Algérie restent pour une courte durée (entre 12h et 48h) sur un site de déplacés situé légèrement à l'extérieur de la ville. Ce site est sous la supervision du Comité Régional de Prévention et de Gestion des Risques et des Catastrophes alimentaires d'Agadez. Il s'agit d'un site temporaire c'est-à-dire que les organisations humanitaires intervenant sur le site n'y ont pas une présence permanente, mais mettent en place leurs activités à la suite de l'arrivée d'une vague d'expulsés.

Dans le cadre de cette collecte de données, les entretiens sur le site de refoulés ont été réalisés en deux temps au cours du mois de la collecte de données. Dans les deux cas, les entretiens ont été effectués avec les migrants soit en fin de journée directement après l'arrivée de la vague ou le lendemain matin avant que les migrants nigériens prennent des bus pour leur zone d'origine au Niger.

### *Migrants résidant ou en transit dans les ghettos*

Les migrants résidant ou en transit dans la ville d'Agadez ont tendance à rester dans des ghettos, aussi communément appelés « foyers ». Il s'agit de maisons situées dans différents quartiers de la ville et louées aux migrants qui souhaitent rester pour une période plus ou moins longue à Agadez. Suite à l'adoption en 2015 de la loi relative au trafic illicite de migrants, les ghettos sont devenus clandestins et moins accessibles pour les acteurs

humanitaires, notamment parce qu'ils changent fréquemment de localités par craintes des contrôles de police.<sup>53</sup> Le nombre de ghettos existants actuellement dans la ville d'Agadez est donc difficilement quantifiable, tout comme le nombre de migrants y résidant.

#### *Ressortissants soudanais et autres demandeurs d'asile*

Les ressortissants soudanais et autres demandeurs d'asile sont répartis à travers plusieurs endroits. Les cas jugés les plus vulnérables sont hébergés dans six cases de passage gérées par l'organisation non-gouvernementale (ONG) Cooperazione Internazionale (COOPI) sous la supervision du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR). Les autres Soudanais et demandeurs d'asile étaient précédemment hébergés dans un site de déplacés située dans le centre-ville appelé « centre d'hébergement solidaire ». Depuis le début du mois d'août 2018, les personnes résidant sur ce site ont commencé à être transférées sur un nouveau site situé à l'extérieur de la ville – environ 13 km – appelé « centre humanitaire des demandeurs d'asile ». Ce nouveau site a vocation à accueillir l'ensemble des demandeurs d'asile de la ville d'Agadez.<sup>54</sup> Ainsi, certaines personnes résidant actuellement dans les cases de passage devraient être transférées au niveau du centre humanitaire au cours des prochains mois. Selon les informations transmises par le HCR, trois cases de passage devraient être gardées ouvertes afin d'accueillir les cas les plus vulnérables parmi les demandeurs d'asile.

Selon les données de l'enregistrement effectué par le HCR datant du 25 janvier 2019,<sup>55</sup> il y a 1 682 demandeurs d'asile à Agadez, répartis entre les cases de passage (environ 500 personnes) et le centre humanitaire (environ 1 000 personnes). Parmi ces demandeurs d'asile, 89% sont Soudanais, 83% du genre masculin et 75% âgés entre 18 et 59 ans.

## Approche qualitative – Entretiens avec les migrants

Au-delà d'une approche géographique, la méthodologie de cette évaluation repose sur une approche qualitative. En effet, les entretiens avec les migrants se sont basés sur un questionnaire semi-structuré développé sur la base de discussions effectuées avec les partenaires migration à Agadez et à Niamey. La majorité des questions étaient ouvertes, avec des indications de sous-questions, afin de permettre une discussion entre l'enquêteur et le répondant. Certaines questions étaient fermées afin de pouvoir collecter des informations sur les principales caractéristiques des répondants telles que leur âge, genre et pays d'origine. Le questionnaire était également multisectoriel et a couvert différentes problématiques telles que l'accès à la nourriture, à l'eau ou encore l'accès à des ressources économiques, afin d'avoir un aperçu global de la situation dans laquelle vivent les migrants interrogés et de leurs besoins.

Les entretiens avec les migrants ont été effectués par une équipe de douze enquêteurs sélectionnés sur la base de leurs compétences, notamment linguistiques, et de leurs connaissances du contexte migratoire à Agadez. Les informations ont été collectées par chaque enquêteur sur la base d'un questionnaire papier à travers la prise de notes. Chaque entretien était individuel, anonyme et volontaire, et a duré entre 1h30 et 2h. Les notes prises au cours de l'entretien ont été complétées par un enregistrement audio afin de s'assurer de la retranscription de toutes les informations partagées au cours de celui-ci. Ainsi, à la fin de chaque discussion avec un migrant, chaque enquêteur devait parcourir de nouveau le questionnaire et ses notes, et les retranscrire à travers un enregistrement audio effectué à l'aide d'un smartphone.

## Entretiens avec les Informateurs Clés

Afin de compléter les informations collectées lors des entretiens avec les migrants, des entretiens ont été effectués avec 20 informateurs clés (IC). Ces entretiens avaient pour objectif de fournir un aperçu des acteurs intervenant à Agadez auprès des trois groupes de migrants évalués, ainsi que de mettre en évidence le type d'assistance qu'ils apportent à ces migrants et les potentiels manquements dans cette assistance.

<sup>53</sup> Fransje Molenaar, Jérôme Tubiana, Clotilde Warin. [op.cit.](#)

<sup>54</sup> Pour plus d'informations à ce sujet, il est possible de consulter : [REACH. Situation Brief: Situation of Sudanese nationals and other asylum seekers in Agadez. August 2018.](#)

<sup>55</sup> HCR. Enregistrement et enrôlement biométrique à Agadez. 25 Janvier 2019.

Ces entretiens ont été effectués sur la base d'un questionnaire structuré divisé en deux parties principales. Dans la première partie du questionnaire, l'IC était interrogé sur les activités de l'organisation à laquelle il appartient et plus particulièrement celles mises en place auprès des trois groupes de migrants évalués. La seconde partie du questionnaire regroupait des questions sur l'assistance humanitaire délivrée à ces migrants de manière plus générale, et notamment s'il existe des manquements dans cette assistance ou encore des différences dans sa mise en œuvre.

Les IC ont été sélectionnés sur la base de leurs connaissances vis-à-vis de la situation des trois groupes de migrants évalués. Des acteurs travaillant directement ou indirectement avec un ou plusieurs des trois groupes de migrants évalués ont donc été interrogés. Les profils de ces IC sont présentés dans la tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Profil des IC interrogés, par âge et genre

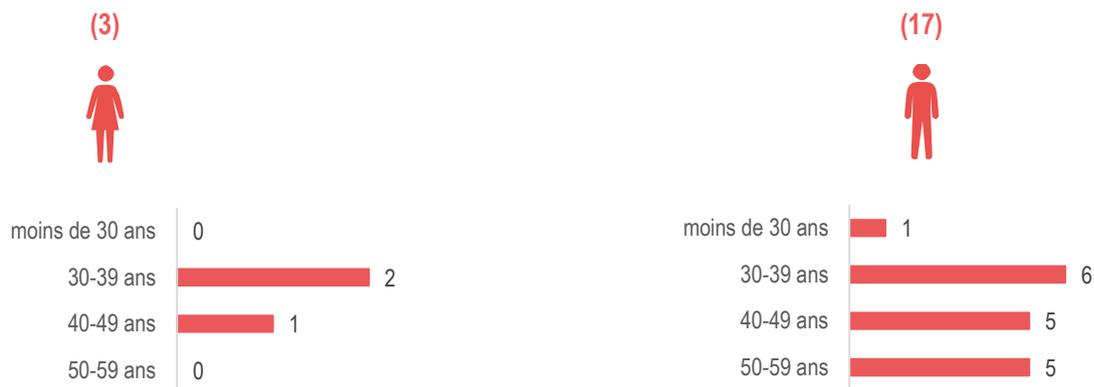
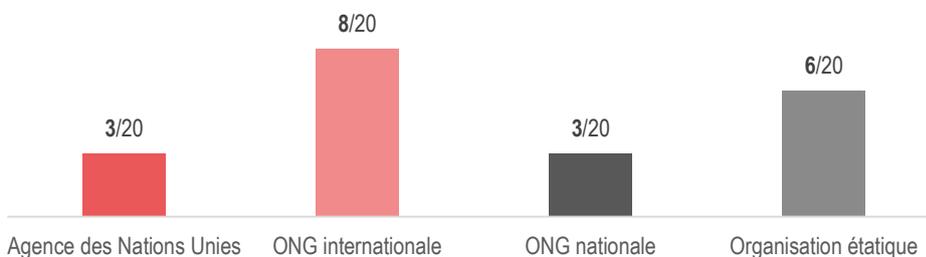


Figure 1 : Types d'organisations pour lesquelles les IC ont rapporté travailler



## Analyse des données

Les enregistrements audio effectués suite aux entretiens avec les migrants ont ensuite été retranscrits par les membres de l'équipe REACH sur des fichiers Word afin de pouvoir les analyser à l'aide du logiciel Atlas.ti. Les données des entretiens avec les IC ont été collectées par chaque enquêteur sur un smartphone à travers un questionnaire sur le logiciel ODK. Les données collectées ont été compilées et nettoyées par les membres de l'équipe REACH. Une fois nettoyées, les données ont été analysées à l'aide du logiciel Excel.

Sur la base de l'approche géographique mise en évidence précédemment, des analyses séparées ont été réalisées entre les différents endroits dans lesquels résident les migrants interrogés, c'est-à-dire : centre humanitaire des demandeurs d'asile, cases de passage, site de refoulés et ghettos. De plus, sauf si spécifié autrement, les résultats de cette évaluation sont présentés en termes de proportion de migrants interrogés.

Les données collectées ont été triangulées avec les données secondaires disponibles afin notamment de permettre la contextualisation de certaines problématiques mises en évidence au cours de la collecte de données. La matrice des données secondaires utilisées dans le cadre de cette évaluation est disponible en annexe à la fin de ce rapport (Annexe 1).

## Approche collaborative

Au-delà d'une approche géographique et qualitative, cette évaluation se base également sur une approche collaborative. Cette approche vise à impliquer les partenaires travaillant dans le domaine de la migration à Agadez à chaque étape du cycle de recherche afin de s'assurer que l'évaluation soit la plus pertinente et utile possible pour ces derniers. A ce titre, les partenaires ont été consultés lors de la conception de la recherche, et plus particulièrement pour la définition du sujet de recherche, pour la revue des termes de référence et de l'approche méthodologique de la recherche, ainsi que pour la revue des outils de l'évaluation.

Au-delà de la conception de la recherche, un soutien a été reçu de la part des partenaires au moment de la collecte de données, à la fois pour faciliter l'accès aux différents sites de collecte de données et pour l'organisation et le déroulement des entretiens avec les migrants interrogés. Un atelier a également été organisé dans la ville d'Agadez le 17 janvier 2018. Réunissant acteurs locaux et régionaux, ONG et agences des Nations Unies, cet atelier avait pour objectif d'échanger avec les acteurs intervenant dans le domaine de la migration à Agadez sur les premiers résultats de l'évaluation. Les différentes discussions menées au cours de cet atelier ont notamment permis de nourrir l'analyse des résultats mis en évidence dans ce rapport.

## Limites

Etant donné les caractéristiques de l'évaluation et la méthodologie choisie, les limites suivantes doivent être prises en considération lors de la lecture des résultats :

- En raison de l'approche qualitative de la collecte de données, les résultats sont **indicatifs, et non représentatifs, de la situation des groupes de migrants évalués.**
- Les données reposant sur les réponses des participants, **un possible biais peut exister dans leurs réponses**, notamment dans l'optique de recevoir davantage d'assistance. De plus, l'assistance humanitaire mise en évidence dans cette présentation est celle perçue par les migrants interrogés et ne correspond pas forcément aux activités mises en place par chaque organisation.
- En raison du **caractère volontaire de l'entretien**, certains migrants ont décidé de mettre un terme à la discussion avec l'enquêteur avant la fin de l'entretien (dans 10 cas). Les informations collectées sont alors incomplètes. Par conséquent, le nombre total de migrants ayant répondu à chaque question est précisé lorsque cela a été jugé pertinent.
- En raison du **temps limité au cours duquel les migrants expulsés d'Algérie séjournent sur le site** (entre 12h et 48h), certaines questions ne leur ont pas été posées, par exemple celles vis-à-vis de leur accès à l'éducation à Agadez. Cependant, des questions additionnelles sur leurs conditions de voyage entre l'Algérie et le Niger leur ont été posées.
- Les profils de migrants expulsés d'Algérie variant à chaque vague d'arrivées, il est possible que **certaines profils soient sous-représentés** dans le cadre de cette collecte de données, comme les migrants expulsés non-nigériens. De plus, n'ayant pu collecter des données que suite à l'arrivée de deux vagues, il est possible que certaines problématiques n'aient pas été capturées.
- L'accès aux ghettos de migrants ayant été facilités par les travailleurs sociaux de Médecins du Monde Belgique, il est possible que **certaines problématiques prévalant dans d'autres ghettos auxquels ils n'ont pas accès n'aient pas été capturées** au cours de cette collecte de données.

## PROFIL DES MIGRANTS INTERROGES

Les migrants interrogés ont été sélectionnés parmi les trois groupes de migrants évalués : les migrants subsahariens expulsés d'Algérie, les ressortissants soudanais et autres demandeurs d'asile, et les migrants en transit ou résidant dans les ghettos. Comme évoqué précédemment, leur sélection s'est basée sur une approche géographique c'est-à-dire en fonction de l'endroit où ils résidaient au moment de la collecte de données.

Un total de 98 migrants a été interrogé dans le cadre de cette évaluation, tel que répartis dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Répartition des migrants interrogés, par endroit

Groupe de migrants	Endroit	# de migrants interrogés
Migrants expulsés d'Algérie	Site de refoulés	30
Migrants résidant ou en transit dans les ghettos	Ghettos	30
Ressortissants soudanais et autres demandeurs d'asile	Cases de passage	10
	Centre humanitaire des demandeurs d'asile	28

Un nombre plus élevé d'entretiens a été réalisé avec les ressortissants soudanais et autres demandeurs d'asile, et plus particulièrement au niveau du centre humanitaire des demandeurs d'asile en raison du nombre plus important de personnes étant logées sur ce site par rapport aux autres endroits.

Les migrants interrogés ont aussi été sélectionnés de manière intentionnelle sur la base d'autres critères tels que l'âge, le genre et la nationalité. L'approche qualitative de cette évaluation ne permettant pas d'avoir des résultats statistiquement représentatifs, la variété des profils des personnes interrogées a vocation à s'assurer que les besoins et expériences partagées au cours des entretiens reflètent ceux d'une grande partie de la population.

### Profil général des migrants interrogés

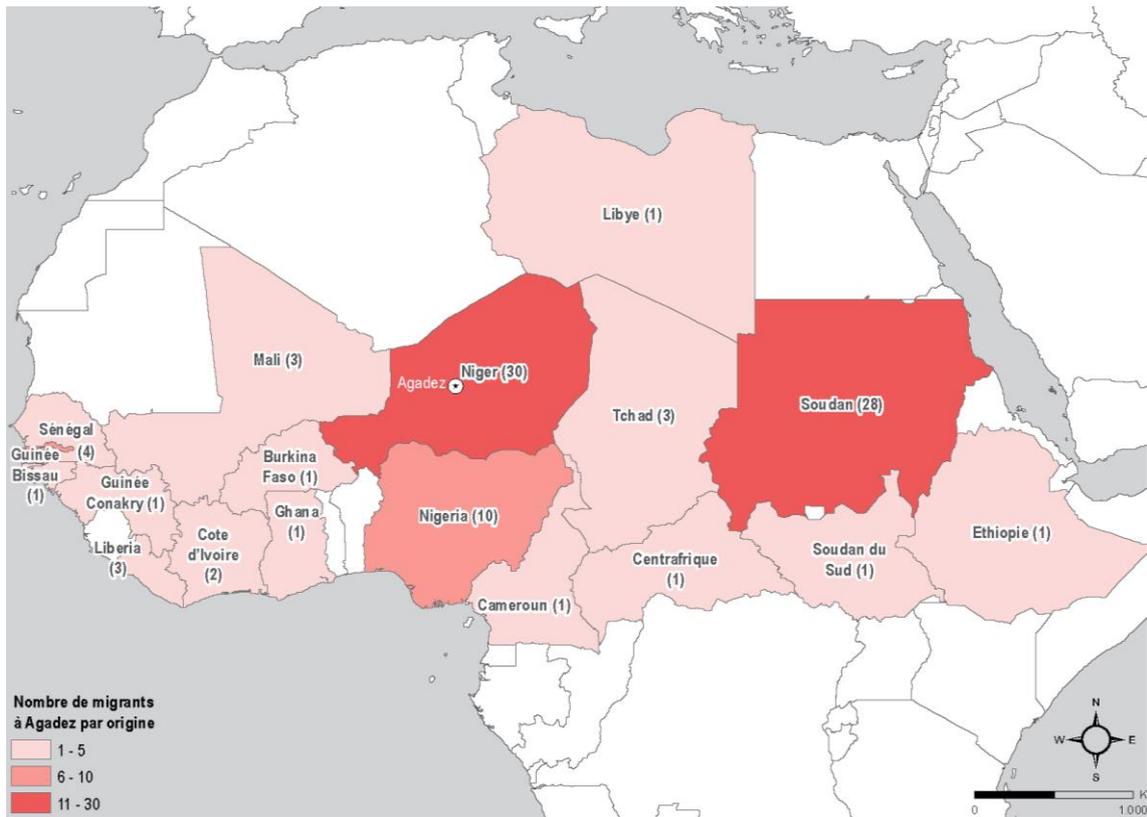
Un total de 98 migrants a été interrogé au cours de la collecte de données, dont 62 hommes et 36 femmes tels que répartis par genre et par âge dans la figure ci-dessous :

Figure 2 : Nombre de migrants interrogés par genre et par âge



Les trois principaux pays d'origine des migrants interrogés sont le Niger, mentionnés par 30 migrants, le Soudan (28) et le Nigéria (10). Il semble important de souligner que l'ensemble des migrants nigériens (30) a été interrogé au niveau du site de refoulés.

Carte 2 : Pays d'origine rapportés par les migrants interrogés<sup>56</sup>



Une faible majorité des migrants a des enfants (57/98), avec un nombre d'enfants variant entre un et huit. Une plus grande partie des migrants interrogés n'aurait qu'un enfant (15/57). La majorité des migrants interrogés est mariée (52/98), mais une grande partie est aussi célibataire (39/98). De plus, quatre migrants ont indiqué être divorcés et trois veufs.

Par rapport à leur situation à Agadez, la majorité des migrants interrogés a rapporté être seule, c'est-à-dire ne pas être accompagnée par au moins un ami ou un membre de la famille (53/97)<sup>57</sup>. Ces migrants non-accompagnés sont principalement des hommes (46/53) et ont entre 18-25 ans (26/53). Parmi les migrants ayant rapporté être accompagnés (44/97), la quasi-totalité d'entre eux a rapporté être accompagnés de leur famille (39/44) et plus particulièrement de leur(s)<sup>58</sup> :

- Mari ou femme (23)
- Frère(s) et/ou sœur(s) (12)
- Enfant(s) (13)
- Oncle(s) et/ou cousin(s) (2)

Certains migrants ont aussi rapporté être accompagnés de leurs amis (3) ou des gens de leur communauté (1).

### Ressortissants soudanais et autres demandeurs d'asile dans les cases de passage

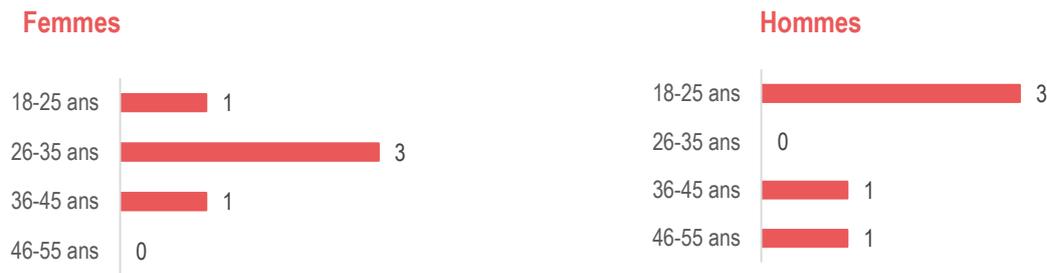
Dix migrant ont été interrogés dans les cases de passage, dont 5 femmes et 5 hommes tels que répartis par genre et par âge dans la figure ci-dessous :

<sup>56</sup> Les partenaires au niveau du centre humanitaire ont indiqué ne pas avoir connaissance de la présence d'une personne de nationalité libyenne au niveau du centre. Il est donc possible que cette personne ait indiqué son dernier pays de transit plutôt que son pays d'origine.

<sup>57</sup> Un des migrant interrogé n'a pas répondu à cette question. Il a été interrogé au niveau du site de refoules.

<sup>58</sup> Plusieurs réponses possibles.

Figure 3 : Nombre de migrants interrogés dans les cases de passage, par genre et par âge



Les nationalités des migrants interrogés dans les cases de passage sont assez variées même s'ils viennent principalement de trois régions d'Afrique :

- Afrique de l'Ouest : Côte d'Ivoire (1), Guinée Bissau (1) et Mali (1)
- Afrique de l'Est : Soudan (2), Ethiopie (1), Sud Soudan (2)
- Afrique Centrale : Tchad (1), Cameroun (1) et Centre Afrique (1).

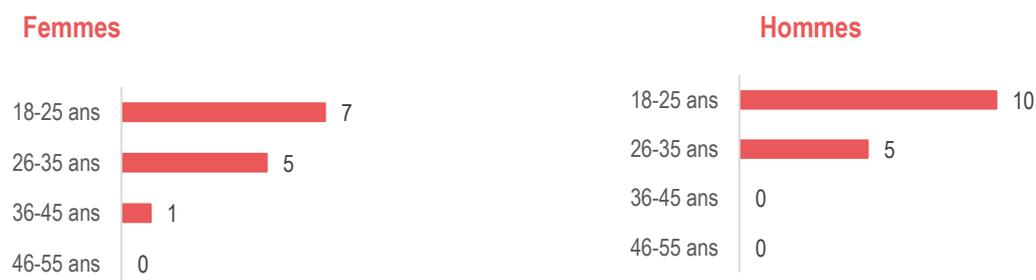
La plupart des migrants dans les cases de passage ont des enfants (7/10). Ces sept migrants ont entre deux et cinq enfants, avec la plus grande partie d'entre eux ayant rapporté avoir cinq enfants (3/7). La plus grande partie des migrants interrogés dans les cases de passage est mariée (4/10), bien que trois migrants aient également rapporté être célibataires. En ce qui concerne leur situation à Agadez, la moitié des migrants interrogés dans les cases de passage a indiqué ne pas être accompagnée (5/10). Ceux qui ont indiqué être accompagnés le sont seulement de leur famille, et plus particulièrement de leurs enfant(s) (4/5) et/ou de leur mari ou femme (3/5).<sup>59</sup>

Parmi les migrants interrogés au niveau des cases de passage, trois ont déclaré être arrivés à Agadez suite à un refoulement en Algérie. Il s'agit d'une femme et de deux hommes. Ils sont originaires du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée Conakry.<sup>60</sup>

#### Ressortissants soudanais et autres demandeurs d'asile au niveau du centre humanitaire des demandeurs d'asile

Au niveau du centre humanitaire des demandeurs d'asile, 28 migrants ont été interrogés, dont 15 hommes et 13 femmes, tels que répartis par âge et par genre dans la figure ci-dessous :

Figure 4 : Nombre de migrants interrogés au niveau du centre humanitaire, par genre et par âge



<sup>59</sup> Plusieurs réponses possibles.

<sup>60</sup> Lors de l'enregistrement effectué par l'OIM au niveau du site de refoulement à la suite de l'arrivée d'une vague d'expulsés en provenance d'Algérie, des questions sont posées aux migrants sur leur statut et notamment s'ils souhaitent effectuer une demande d'asile au Niger et/ou s'ils sont reconnus comme demandeur d'asile ou réfugié dans un autre pays. Si un migrant répond par l'affirmative à l'une de ces questions, celui-ci est référé au HCR qui effectuera ensuite un entretien plus approfondi avec la personne concernée afin de vérifier son statut.

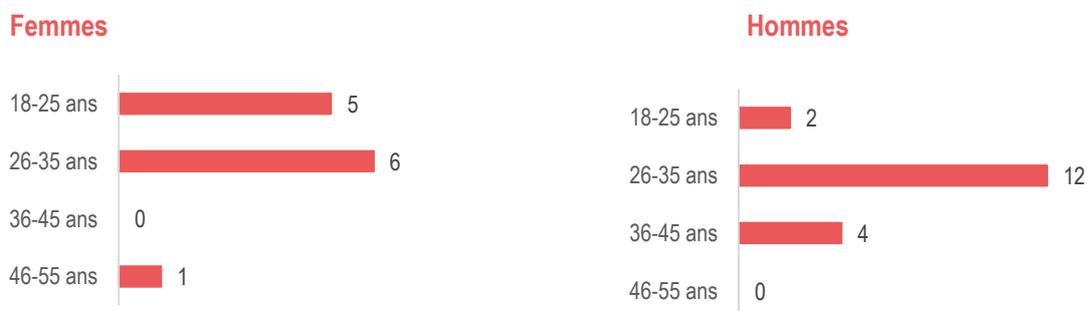
La quasi-totalité des migrants interrogés au niveau du centre humanitaire sont de nationalité soudanaise (26/28). Parmi les deux autres migrants, l'un est de nationalité tchadienne et l'autre de nationalité libyenne<sup>61</sup>. Une petite majorité des migrants interrogés au niveau du centre humanitaire a rapporté ne pas avoir d'enfants (15/28). Parmi ceux qui ont rapporté avoir des enfant (13), la plus grande partie en aurait un (4/13) ou trois (4/13). La majorité des migrants interrogés est mariée (16/28), bien qu'une part importante de ces migrants a aussi rapporté être célibataire (12/28).

En termes de situation à Agadez, les proportions sont assez similaires à celles rapportées par les migrants dans les cases de passage : la moitié des migrants interrogés au niveau du centre humanitaire a indiqué ne pas être accompagnée (14/28). Parmi ceux qui ont rapporté être accompagnés (14), ils le sont exclusivement de leur famille et plus particulièrement de leur mari ou femme (13), de leur(s) enfant(s) (6), frère(s) et/ou sœur(s) (1), et/ou de leur(s) oncle(s) et/ou cousin(s) (1).<sup>62</sup>

### Migrants résidant ou en transit dans les ghettos

Trente migrants ont été interrogés dans les ghettos dont 18 hommes et 12 femmes, tels que répartis par genre et par âge dans la figure ci-dessous :

Figure 5 : Nombre de migrants interrogés dans les ghettos, par genre et par âge



Les principaux pays d'origine des migrants interrogés dans les ghettos sont le Nigeria, la Gambie et le Sénégal, rapportés par respectivement dix, six et quatre migrants tels que présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 3 : Nationalités des migrants interrogés dans les ghettos, par nombre de migrants interrogés dans les ghettos

Nationalité	Nigeria	Gambie	Sénégal	Libéria	Mali	Tchad	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Ghana	Guinée Bissau
Nombre de migrants interrogés	10	6	4	3	2	1	1	1	1	1

En termes de situation familiale, seule une faible majorité des migrants interrogés dans les ghettos a des enfants (16/30). Parmi ceux qui en ont (14), ils en ont principalement un (6/14) ou deux (5/14). Contrairement aux autres endroits, la plus grande partie des migrants interrogés a rapporté être célibataire (15/30) et 12 migrants ont indiqué être mariés. De même, une petite majorité des migrants interrogés dans les ghettos a indiqué ne pas être accompagnée d'un membre de sa famille ou d'amis (16/30). Parmi ceux qui ont rapporté être accompagnés (14), ils le sont principalement de leur famille (12/14) et plus particulièrement de leur mari ou femme (6), frère(s) et/ou

<sup>61</sup> Les partenaires au niveau du centre humanitaire ont indiqué ne pas avoir connaissance de la présence d'une personne de nationalité libyenne au niveau du centre. Il est donc possible que cette personne ait indiqué son dernier pays de transit plutôt que son pays d'origine.

<sup>62</sup> Plusieurs réponses possibles.

sœur(s) (6) et oncle(s) et/ou cousin(s) (1).<sup>63</sup> Il semble important de souligner qu'aucun des migrants interrogés dans les ghettos n'a rapporté être accompagné de ses enfants alors que la majorité d'entre eux (16/30) a déclaré en avoir. Il est donc possible qu'ils aient laissé leurs enfants dans leur pays d'origine.

De manière similaire aux cas de passage, certains migrants dans les ghettos ont rapporté être arrivés à Agadez suite à leur refoulement en Algérie. Il s'agit de deux hommes, ayant entre 36 et 45 ans, tous deux originaires du Liberia. Un des deux migrants a déclaré avoir été hébergé pendant un temps dans un centre de transit de l'OIM, mais l'avoir quitté car cela ne lui convenait pas à lui, sa femme et ses enfants. L'autre a déclaré vouloir rester à Agadez pour trouver de l'argent.

### *Migrants expulsés d'Algérie au niveau du site de refoulés*

Sur le site de refoulés, 30 migrants ont été interrogés, dont 24 hommes et 6 femmes tels que répartis par genre et par âge dans la figure ci-dessous :

Figure 6 : Nombre de migrants interrogés sur le site de refoulés, par genre et par âge



L'ensemble des migrants interrogés au niveau du site de refoulés a rapporté être originaire du Niger (30/30). Une minorité de ces migrants a rapporté ne pas avoir d'enfants (9/30). Parmi ceux qui ont rapporté en avoir (16), la majorité a entre un et trois enfants (14/16). Les deux tiers des migrants interrogés sur le site de refoulés ont rapporté être mariés (20/30) et neuf migrants ont indiqué être célibataires.

Par rapport à leur situation à Agadez, un peu moins des deux tiers des migrants interrogés sur le site de refoulés ont rapporté ne pas être accompagnés à Agadez (18/30). Ils auraient donc laissé une partie de leur famille soit en Algérie ou dans leur pays d'origine. Parmi ceux qui ont rapporté être accompagnés (11), ils le sont principalement de leur famille (8/11), dont mari ou femme (1), frère(s) et/ou sœur(s) (5) et enfant(s) (3).<sup>64</sup>

<sup>63</sup> Plusieurs réponses possibles.

<sup>64</sup> Ibid.

## ANALYSE DU CONTEXTE

La ville d'Agadez, située aux portes du désert du Sahara, s'est développée sur une tradition de circulation et de mobilité. Point de passage incontournable pour les migrants subsahariens voyageant en direction de l'Afrique du Nord, elle a longtemps bénéficié de la migration comme ressource économique importante. Pour autant, le contexte migratoire dans la zone a connu au cours des cinq dernières années une progressive reconfiguration. Cette reconfiguration semble être marquée par deux dynamiques en particulier : l'externalisation du contrôle des frontières par l'UE ayant eu un impact sur la migration au Niger, ainsi que l'augmentation des mouvements de population en direction du Sud, nouvelle tendance migratoire dans la zone du Sahel. Au-delà de la migration elle-même, cette reconfiguration a eu un impact plus large sur la ville d'Agadez, en touchant d'autres secteurs tels que l'économie de la zone.

### Impact de l'externalisation du contrôle des frontières par l'UE sur la migration au Niger

Suite à une augmentation du nombre de migrants arrivant sur les côtes européennes et à ce qui est communément appelé la « crise des réfugiés » à partir de la fin 2014, l'UE a mis en place un certain nombre de mesures afin réduire ces mouvements de population en direction du Nord. L'une de ces mesures est le développement d'une politique d' « externalisation » du contrôle de ses frontières qui repose sur l'externalisation de cette tâche à des acteurs étatiques, voire non-étatiques, le long des frontières au sud de la Libye avec un appui financier.<sup>65</sup>

Principal pays de transit pour les migrants sub-sahariens voyageant vers la Libye, et dans une moindre mesure vers l'Algérie, et parfois éventuellement vers l'Europe, le Niger est l'un des partenaires privilégiés de l'UE dans la mise en place de cette politique dans la zone du Sahel.<sup>66</sup> En mai 2018, le pays a notamment reçu 230 million d'euros via le Fonds d'Urgence de l'Union Européenne pour l'Afrique (ou « *Emergency Trust Fund for stability and addressing the root causes of irregular migration and displaced persons in Africa* ») répartis à travers onze projets se focalisant principalement sur la migration. Au-delà d'une aide financière, l'UE a aussi apporté un soutien technique au Niger à travers un appui dans le développement de politiques nationales dans le secteur de la migration ainsi que le renforcement de capacités des forces de sécurité (FDS) dans le contrôle des frontières et la lutte contre l'immigration irrégulière.<sup>67</sup> L'une des principales mesures légales adoptées par le gouvernement du Niger avec le soutien de l'UE est la loi n°36/2015 criminalisant le trafic de migrants<sup>68</sup> : cette loi, entrée en vigueur à partir de mi-2016, pénalise toute forme de soutien en vue de faciliter le passage d'une frontière internationale sans autorisation légale et en échange de profit. Elle impose des pénalités sévères aux passeurs<sup>69</sup> incluant l'emprisonnement, le retrait de propriété et la destitution des fonctions publiques.<sup>70</sup> Entre mi-2016 et avril 2018, elle aurait entraîné l'arrestation d'environ 300 chauffeurs, propriétaires de voitures, intermédiaires et propriétaires de ghettos, et la confiscation de 300 à 350 véhicules à Agadez et sur le route vers la Libye.<sup>71</sup> Cette loi aurait également permis la réduction du nombre de flux migratoires à partir d'Agadez vers le Nord bien qu'il semble difficile d'estimer dans quelles mesures. Selon les données officielles de l'OIM, il y aurait eu une diminution de 75% de ces flux sur les routes en 2017 comparé à 2016.<sup>72</sup> Pour autant, afin d'éviter les contrôles de police, les migrants auraient tendance à contourner des villes comme Agadez et Dirkou et à emprunter de nouvelles routes, plus dangereuses, ainsi qu'à voyager de nuit.<sup>73</sup> Ces déplacements ne seraient donc pas tous comptabilisés dans les données de l'OIM.<sup>74</sup>

<sup>65</sup> Jérôme Tubiana, Clotilde Warin et Gaffar Mohammad Saeneen. *op.cit.*

<sup>66</sup> Ibid.

<sup>67</sup> Molenaar, F. *op.cit.*

<sup>68</sup> Pour plus d'information sur cette loi, il est possible de consulter :

[https://unodc.org/res/cld/document/ner/2015/loi\\_relative\\_au\\_trafic\\_illicite\\_de\\_migrants.html/Loi\\_N2015-36\\_relative\\_au\\_trafic\\_illicite\\_de\\_migrants.pdf](https://unodc.org/res/cld/document/ner/2015/loi_relative_au_trafic_illicite_de_migrants.html/Loi_N2015-36_relative_au_trafic_illicite_de_migrants.pdf)

<sup>69</sup> « Passeur » est le terme communément utilisé pour désigner un individu qui facilite le passage d'une frontière internationale d'un autre individu.

<sup>70</sup> Luca Raineri. Human smuggling across Niger: state-sponsored protection rackets and contradictory security imperatives. Mars 2018. *Journal of Modern African Studies*.

<sup>71</sup> Jérôme Tubiana, Clotilde Warin, Gaffar Mohammad Saeneen. *op.cit.*

<sup>72</sup> Molenaar, F. *op.cit.*

<sup>73</sup> Jérôme Tubiana, Clotilde Warin, Gaffar Mohammad Saeneen. *op.cit.*

<sup>74</sup> Luca Raineri. *op.cit.*

Au-delà d'une réduction des flux migratoires en direction de l'Afrique du Nord, cette loi, ainsi que les autres mesures mises en place par le gouvernement du Niger avec le soutien de l'UE, auraient eu d'autres conséquences sur le contexte migratoire au Niger. Tout d'abord, ces mesures auraient conduit à une augmentation de la vulnérabilité des migrants voyageant dans la zone, tel que mis en évidence dans le récent rapport publié par l'Institut de recherche néerlandais Clingendael « Caught in the middle ». <sup>75</sup> En effet, ce rapport souligne que le développement de politiques migratoires dans la région du Sahel a contribué à une augmentation des abus des droits de l'homme et des risques pour les migrants et les réfugiés voyageant dans la zone. Afin d'éviter les contrôles et arrestations par les FDS, les véhicules transportant les migrants ont tendance à utiliser de nouvelles routes, plus discrètes mais aussi plus dangereuses : il y a notamment le risque de tomber en panne dans des zones reculées sans possibilité de recevoir de l'aide et/ou le risque d'être attaqué par des groupes armés. <sup>76</sup> Selon les données de l'organisation Global Migration Data Analysis Centre (GMDAC), le nombre de migrants morts dans le désert sur les routes entre Agadez et le sud de la Libye auraient augmenté de 71 en 2015, à 95 en 2016 et à 427 en 2017. <sup>77</sup> Dans la plupart des cas, ces décès sont causés par des accidents de la route ou parce que les migrants restent bloqués dans le désert après des accidents de voiture ou des pannes d'essence. Les conducteurs auraient aussi davantage tendance à abandonner les migrants dans le désert par peur d'être arrêtés par les FDS dans la zone. <sup>78</sup>

Au-delà des routes migratoires, la situation des migrants se serait également détériorée dans la ville d'Agadez et plus particulièrement dans les ghettos de migrants. Selon le rapport « Caught in the middle », ces ghettos seraient devenus plus petits et changeraient plus fréquemment de localités afin d'éviter les contrôles de police. Alors qu'ils pouvaient accueillir entre 200 et 300 personnes en même temps dans une ou deux grandes pièces, ces ghettos seraient généralement devenus de petites maisons, souvent situées dans le centre de la ville et n'accueillant pas plus de dix migrants en moyenne. En raison de cette double évolution, les organisations humanitaires ont plus de difficultés à localiser les migrants et à leur fournir des services. De plus, les ghettos sont devenus davantage inaccessibles pour ces organisations en raison de la peur de leurs propriétaires d'être arrêtés par la police. Par conséquent, les conditions de vie des migrants dans les ghettos sont devenues plus précaires avec des niveaux élevés d'insécurité alimentaire et un accès difficile à l'eau et aux structures sanitaires. <sup>79</sup> Parallèlement, les migrants dans les ghettos ont tendance à y rester pour des périodes plus longues en raison du caractère plus risqué et du prix plus élevé de leur voyage à travers le désert. A titre d'exemple, le prix pour le trajet entre Agadez et la Libye aurait doublé, atteignant 400 euros et parfois le double de ce prix. <sup>80</sup>

D'un point de vue régional, l'augmentation des contrôles aux frontières et des opérations de lutte contre le trafic des migrants au Niger, mais également au Soudan <sup>81</sup>, ont entraîné une diversification des routes migratoires dans la zone. Certaines de ces routes se seraient réorientées vers le Tchad qui est progressivement devenu un pays important de transit pour les migrants en provenance de l'Afrique de l'Ouest et de la Corne de l'Afrique à destination de la Libye. <sup>82</sup> Une augmentation d'arrivées de migrants en Libye en provenance du Tchad aurait d'ailleurs été constatée lors d'une autre évaluation menée par REACH en Libye en avril 2018. <sup>83</sup>

<sup>75</sup> Fransje Molenaar, Jérôme Tubiana, Clotilde Warin. *op.cit.*

<sup>76</sup> Julien Brachet. Manufacturing smugglers: from irregular to clandestine mobility in the Sahara. Mars 2018. The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science.

<sup>77</sup> Voir <http://missingmigrants.iom.int/region/africa>

<sup>78</sup> Julien Brachet. *op.cit.*

<sup>79</sup> Fransje Molenaar, Jérôme Tubiana, Clotilde Warin. *op.cit.*

<sup>80</sup> Jérôme Tubiana, Clotilde Warin, Gaffar Mohammad Saeneen. *op.cit.*

<sup>81</sup> Pour plus d'information sur les politiques migratoires développées au Soudan : Jérôme Tubiana, Clotilde Warin, Gaffar Mohammad Saeneen. *op.cit.*

<sup>82</sup> Fransje Molenaar, Jérôme Tubiana, Clotilde Warin. *op.cit.*

<sup>83</sup> REACH. Mixed migration routes and dynamics in Libya – the impact of EU migration measures on mixed migration in Libya. Avril 2018.

## L'émergence d'une nouvelle tendance migratoire dans la zone du Sahel : une augmentation des mouvements de population en direction du Sud

Au-delà du développement de nouvelles politiques migratoires au Niger, le contexte migratoire dans le pays, et plus particulièrement dans la ville d'Agadez, a également été marqué par l'émergence d'une nouvelle tendance : l'augmentation des mouvements de populations en direction du Sud. Cette augmentation peut s'illustrer à travers deux phénomènes récents : l'arrivée d'environ 2 000 ressortissants soudanais, majoritairement en provenance de la Libye dans la ville d'Agadez à partir du mois de décembre 2017, et l'intensification des expulsions de migrants par les autorités algériennes vers le Niger à partir de la fin de l'année 2017 / début de l'année 2018.

### L'arrivée de ressortissants soudanais dans la ville d'Agadez à partir de décembre 2017

A partir du mois de décembre 2017, environ 2 000 ressortissants soudanais sont progressivement arrivés dans la ville d'Agadez : selon les données de l'enregistrement effectué par le HCR, ils étaient 1 841 en août 2018, représentant 87% des demandeurs d'asile enregistrés dans la ville d'Agadez.<sup>84</sup> Principalement originaires du Darfour, la plupart d'entre eux seraient venus de la Libye où ils auraient voyagé au cours des dernières années à la recherche d'opportunités économiques. Ils auraient ensuite quitté le pays en raison des conditions difficiles, et notamment des abus dont ils ont souffert dans les centres de détention.<sup>85</sup> D'autres soudanais seraient venus au Niger à travers le Tchad après avoir quitté des camps de déplacés internes au Darfour, des camps de réfugiés au Tchad ou des mines d'or dans lesquels ils travaillaient au nord du Tchad.<sup>86</sup>

L'arrivée de ces Soudanais dans la ville d'Agadez s'expliquerait par leur recherche de protection et le fait qu'ils considèrent le Niger comme l'un des pays les plus sûrs dans la zone.<sup>87</sup> Certains observateurs évoquent également un effet d'« appel d'air » créé par le lancement par le HCR en novembre 2017 d'un programme évacuant les réfugiés les plus vulnérables des centres de détention en Libye et les réinstallant en Europe. Selon des entretiens menés avec des ressortissants soudanais à Agadez, ce programme aurait créé l'illusion qu'un passage sûr à destination de l'Europe existerait désormais à partir d'Agadez pour les réfugiés.<sup>88</sup> Un autre facteur serait le début des missions mensuelles de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) à la même période afin d'identifier des potentiels demandeurs d'asile à Niamey et à N'Djamena qui pourraient être réinstallés en France.<sup>89</sup>

L'arrivée soudaine et la présence de ces ressortissants soudanais dans la ville d'Agadez auraient créé des tensions avec la population locale. Alors que les Soudanais résidaient dans un premier temps dans un site situé dans le centre-ville, la population se serait plaint du comportement de certains jeunes Soudanais qui, en l'absence d'infrastructures, dormaient dans les rues et faisaient leurs besoins en plein air.<sup>90</sup> La population locale aurait également exprimé une crainte pour sa propre sécurité en raison de la perception que ces ressortissants soudanais sont d'anciens combattants en Libye. De plus, les autorités locales ont arrêté les procédures de demandes d'asile pour les Soudanais à partir de mars 2018, et 132 ressortissants soudanais ont été déportés en Libye en mai 2018 en raison de la perception de leur engagement dans des activités illégales.<sup>91</sup>

Afin d'apaiser les tensions et de s'accorder sur des solutions durables pour la prise en charge des ressortissants soudanais, un forum régional a été organisé le 4 juillet 2018 à Agadez réunissant le Ministère de l'Intérieur, les autorités régionales et le HCR.<sup>92</sup> Suite à ce forum, il a été décidé que les ressortissants soudanais seraient

<sup>84</sup> HCR. Enregistrement et enrôlement biométrique à Agadez. 10 août 2018.

<sup>85</sup> Fransje Molenaar, Jérôme Tubiana, Clotilde Warin. *op.cit.*

<sup>86</sup> Eric Reidy. Destination Europe: Deportation. 5 juillet 2018. IRIN News.

<sup>87</sup> Eric Reidy. Niger sends Sudanese refugees back to Libya. 10 mai 2018. IRIN News.

<sup>88</sup> Fransje Molenaar, Jérôme Tubiana, Clotilde Warin. *op.cit.*

<sup>89</sup> Ibid.

<sup>90</sup> Ibid.

<sup>91</sup> REACH. Situation of Sudanese nationals and other asylum seekers in Agadez. Août 2018.

<sup>92</sup> HCR Niger. A Agadez, tensions et craintes font place au dialogue, et à la recherche de solutions. 14 juillet 2018. HCR Niger Tumblr

transférés sur un site situé à l'extérieur de la ville et que les procédures de demandes d'asile leur seraient de nouveau ouvertes et seraient étudiés au cas par cas. Commencé à partir du début du mois d'août 2018, le transfert de ces Soudanais sur le site situé à 13 km du centre-ville d'Agadez – communément appelé « centre humanitaire des demandeurs d'asile » – serait maintenant terminé<sup>93</sup>. L'examen des demandes d'asile des soudanais aurait également repris bien que l'enregistrement de l'ensemble de la population soudanaise puisse prendre plusieurs mois.<sup>94</sup>

## Intensification du nombre d'expulsions par les autorités algériennes vers le Niger

Bien que les expulsions de migrants nigériens par les autorités algériennes ne soient pas un phénomène nouveau, elles auraient pris une nouvelle ampleur à partir de la fin de l'année 2017 et le début de l'année 2018. Ces expulsions s'inscrivent dans le cadre d'un accord passé entre le Niger et l'Algérie en 2014, qui visait dans un premier temps les filières organisées de mendicité regroupant principalement des femmes et des enfants nigériens en Algérie.<sup>95</sup> Elles ont progressivement inclus des hommes nigériens travaillant en Algérie et ont connu à partir de la fin de l'année 2017 une forte augmentation : 14 000 migrants nigériens auraient été déportés en 2018, deux fois plus qu'en 2017.<sup>96</sup> De plus, les expulsions organisées par les autorités algériennes auraient commencé à partir de cette période à inclure également des migrants d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. Alors qu'en 2017, un peu moins de 2 000 ouest-africains ont été déposés à la frontière entre l'Algérie et le Niger, ils étaient plus de 11 000 fin 2018 selon l'OIM.<sup>97</sup>

Les migrants subsahariens ne faisant pas partie de l'accord passé entre l'Algérie et le Niger, leur prise en charge est différente de celle des migrants nigériens. Les migrants nigériens sont transportés dans des camions directement à Agadez : dans un délai très court (maximum un jour), les autorités algériennes informent les autorités nigériennes de l'arrivée de convois de migrants nigériens en provenance d'Algérie à Assamakka, la première ville nigérienne après la frontière avec l'Algérie. Une fois à Assamakka, les migrants nigériens sont transportés par l'OIM et escortés par l'armée nigérienne à Agadez. Ils passent ensuite quelques heures – entre 12h et 48h - sur un site situé à l'extérieur de la ville avant d'être renvoyés par bus dans leur région d'origine par les autorités nigériennes.<sup>98</sup> Les migrants non-nigériens sont quant à eux déposés à la frontière avec le Niger.<sup>99</sup> Ils doivent ensuite marcher plusieurs kilomètres – environ 15 – à travers le désert dans des conditions très difficiles<sup>100</sup> avant d'atteindre la première ville, Assamakka. Ceux qui acceptent d'être pris en charge par l'OIM dans le cadre de leur programme de retours volontaires<sup>101</sup> sont transportés à Arlit, puis à Agadez. Une fois à Agadez, ils sont pris en charge dans les centres de transit de l'OIM où ils restent le temps que soit organisé leur retour dans leur pays d'origine. Comme l'obtention de certains documents permettant leur retour peut parfois prendre du temps, certains migrants décident de se diriger vers les ghettos de la ville d'Agadez où ils espèrent trouver un travail afin de financer leur prochain voyage.<sup>102</sup>

Plusieurs rapports, dont celui de Felipe Gonzales Morales, Rapporteur Spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme des migrants<sup>103</sup>, ont dénoncé les conditions d'arrestations des migrants en Algérie. Arrêtés sur leur lieu de travail, dans les rues ou directement chez eux, ils se verraient notamment confisquer leur argent, téléphone et papiers d'identité par les autorités algériennes.<sup>104</sup>

<sup>93</sup> Selon les informations transmises par les partenaires à Agadez.

<sup>94</sup> [Fransje Molenaar, Jérôme Tubiana, Clotilde Warin, op.cit.](#)

<sup>95</sup> [Leïla Beratto, Nigériens d'Algérie: expulsions ou départ volontaires ?, 16 octobre 2015, RFI.](#)

<sup>96</sup> [Julia Pascual, Au Niger, les refoulés d'Algérie racontent la « chasse à l'homme noir », 9 janvier 2018, Le Monde.](#)

<sup>97</sup> Ibid.

<sup>98</sup> [OHCHR, Déclaration de fin de mission du Rapporteur Spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme des migrants, Felipe Gonzales Morales, lors de sa visite au Niger \(1-8 octobre 2018\), 8 Octobre 2018, OHCHR.](#)

<sup>99</sup> Ibid.

<sup>100</sup> Notamment mises en évidence dans un article d'Associated Press : [Walk or die: Algeria strands 13,000 migrants in the Sahara, 25 juin 2018.](#)

<sup>101</sup> Pour plus d'information sur ce programme, il est possible de consulter : [www.nigemigrationsresponse.org/fr/Notre-travail/retour-volontaire-assisté](#)

<sup>102</sup> [Julia Pascual, Au Niger, les refoulés d'Algérie racontent la « chasse à l'homme noir », 9 janvier 2018, Le Monde.](#)

<sup>103</sup> [Déclaration de fin de mission du Rapporteur Spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme des migrants, Felipe Gonzales Morales, lors de sa visite au Niger \(1-8 octobre 2018\), 8 Octobre 2018](#)

<sup>104</sup> [Julia Pascual, op.cit.](#)

## Focus sur la ville d'Agadez : quel impact pour la population locale ?

La ville d'Agadez joue un rôle essentiel dans le voyage des migrants en direction de l'Afrique du Nord et de l'Europe. En Afrique de l'Ouest, cette ville est progressivement devenue un centre clé de la migration à la fois comme un témoin mais également comme un participant aux flux migratoires traversant la région.<sup>105</sup> Historiquement, la circulation des hommes, du bétail et des biens est un phénomène de longue date dans la région du Sahel et constitue un élément clé de sa structure socio-économique. A travers le pastoralisme nomade et le commerce des caravanes s'est développée dans la zone une tradition de circulation, de mobilité et de migration. Dans ce contexte, la ville d'Agadez représente une plateforme de circulation importante connectant les centres et réseaux commerciaux à travers le Sahara.<sup>106</sup>

L'augmentation des violences et de l'insécurité dans la zone sahalienne et la crise en Libye en 2011, auraient conduit à une diminution importante des opportunités économiques et des moyens de subsistance à Agadez. Alors que le pastoralisme constitue la source de revenus traditionnelle et historique dans la ville, les conflits et l'insécurité auraient conduit la population à se tourner vers d'autres activités telles que les activités minières et l'industrie de la migration.<sup>107</sup> Dans les années récentes, Agadez est devenu un centre majeur pour les commerçants facilitant le passage de migrants en provenance de l'Afrique sub-saharienne en direction de l'Afrique du Nord. Il est estimé qu'avant l'adoption de la loi interdisant le trafic de migrants en 2015, l'industrie de la migration fournissait un emploi direct à plus de 6 000 personnes dans la ville (à travers des emplois tels que passeurs, propriétaires de ghettos et chauffeurs). De plus, la consommation des migrants lors de leur transit dans la ville et l'augmentation du commerce avec la Libye auraient donné des revenus indirects à plus de la moitié des ménages à Agadez.<sup>108</sup> L'impact économique de la migration serait d'ailleurs vue positivement par la population locale de la ville d'Agadez qui ne considérerait pas les activités économiques relatives à la migration comme étant différentes des autres types d'activités économiques.<sup>109</sup>

Pour autant, le développement de nouvelles politiques migratoires par le gouvernement du Niger, comme mis en évidence précédemment, a eu un impact important sur cette industrie de la migration. Les personnes qui travaillaient dans ce secteur comme les chauffeurs, les passeurs et propriétaires de ghettos ont vu leurs activités économiques devenir illégales, tandis que les commerçants de la ville qui bénéficiaient indirectement de cette migration ont vu leurs sources de revenu diminuer.<sup>110</sup> Le taux de chômage dans la ville serait alors en hausse, notamment pour les jeunes. Il semble important de souligner que le développement de ces politiques s'inscrit dans un contexte économique difficile dans la région d'Agadez, notamment suite à la fermeture de mines d'uranium et d'or dans la zone au cours des dernières années employant plusieurs milliers de miniers et de chauffeurs.<sup>111</sup>

Au-delà de l'impact économique des politiques migratoires sur la ville d'Agadez, certains observateurs craignent également des conséquences sur la stabilité sociale et politique dans la zone en raison de tensions préexistantes.<sup>112</sup>

L'impact du développement des politiques migratoires au Niger aurait également été perçu par la communauté locale elle-même. Dans le cadre d'une étude récente conduite par l'institut de recherche Clingendael<sup>113</sup>, plus des deux tiers des répondants (71%)<sup>114</sup> ont rapporté percevoir les politiques migratoires comme ayant un impact négatif pour la communauté d'Agadez. Parallèlement, pratiquement deux tiers de ces répondants (65%) ont

<sup>105</sup> [Samuel Hall, Selling sand in the desert: The economic impact of migration in Agadez, Janvier 2017.](#)

<sup>106</sup> Ibid.

<sup>107</sup> Ibid.

<sup>108</sup> [Anette Hoffmann, Jos Meester, Hamidou Manou Nabara, Migration and Markets in Agadez: Economic Alternatives to the migration industry, October 2017, Clingendael](#)

<sup>109</sup> [Samuel Hall, op.cit.](#)

<sup>110</sup> [Anette Hoffmann, Jos Meester, Hamidou Manou Nabara, op.cit.](#)

<sup>111</sup> [Jérôme Tubiana, Clotilde Warin, Gaffar Mohammad Saeneen, op.cit.](#)

<sup>112</sup> Notamment mis en évidence dans : [Fransje Molenaar, Jérôme Tubiana, Clotilde Warin, op.cit.](#) et [Jérôme Tubiana, Clotilde Warin, Gaffar Mohammad Saeneen, op.cit.](#)

<sup>113</sup> [Fransje Molenaar, Anca-Elena Ursu, Bachirou Ayoub Tinni, Anette Hoffmann, Jos Meester, A line in the Sand : Roadmap for sustainable migration management in Agadez, Octobre 2017, Clingendael.](#)

<sup>114</sup> 597 personnes ont été interrogées dans le cadre de cette enquête.

indiqué considérer que les revenus issus de la migration bénéficient considérablement à la communauté d'Agadez. Plus généralement, se serait développé au sein de la population locale le sentiment que l'implémentation des politiques migratoires dans la zone ne se s'est pas accompagnée de la création de véritables alternatives économiques pour la région.<sup>115</sup> Au-delà de cet aspect, il y aurait également la perception que l'aide internationale serait principalement développée à destination des migrants non-nigériens et des réfugiés.<sup>116</sup>

---

<sup>115</sup> Ibid.

<sup>116</sup> [Fransje Molenaar, Jérôme Tubiana, Clotilde Warin.op.cit.](#)

## RESULTATS

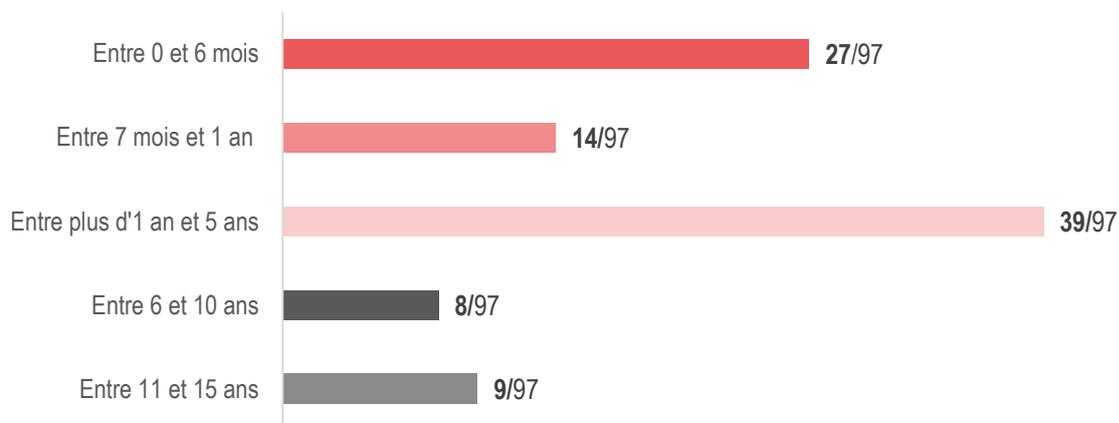
### Caractéristiques de déplacement

L'analyse des caractéristiques de déplacement des migrants interrogés concerne dans un premier temps les conditions de départ de leur pays d'origine, avant de mettre en évidence les différentes caractéristiques de leur arrivée à Agadez.

#### Départ du pays d'origine

La plus grande partie des migrants interrogés aurait quitté leur pays d'origine depuis une période assez longue : 39 migrants ont rapporté avoir quitté leur pays d'origine il y a entre plus d'un an et cinq ans, et 9 ont indiqué l'avoir quitté il y a entre 11 et 15 ans.

Figure 7 : Durée depuis laquelle les migrants ont quitté leur pays d'origine<sup>117</sup>

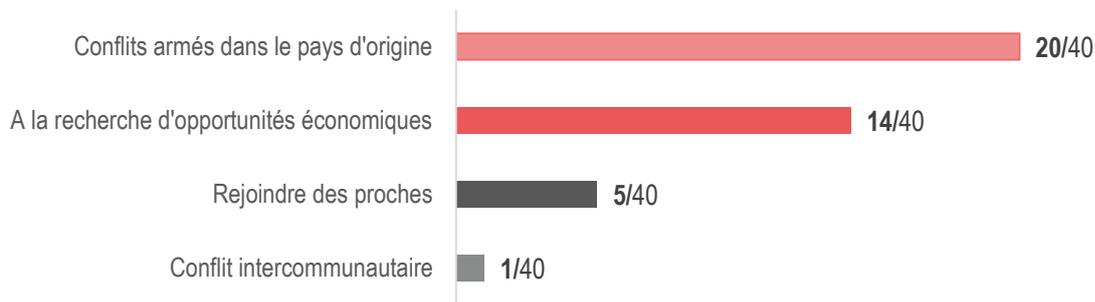


Les migrants interrogés sur le site de refoulés auraient quitté leur pays d'origine depuis une période relativement courte, avec la quasi-totalité d'entre eux ayant rapporté ce départ il y a un an ou moins (27/30), dont 22 migrants entre quelques jours et 3 mois. Il est probable que ces migrants aient voyagé directement de leur pays d'origine, en l'occurrence le Niger, vers l'Algérie. Les migrants interrogés au niveau du centre humanitaire auraient quant à eux quitté leur pays d'origine depuis une période relativement longue : la majorité d'entre eux (15/28) a rapporté avoir quitté leur pays d'origine il y a entre plus d'un an et cinq ans. De plus, huit migrants auraient effectué ce départ il y a entre 11 et 15 ans. Au niveau des cases de passage, aucun migrant n'a rapporté avoir quitté son pays d'origine il y a moins d'un an. La majorité des migrants interrogés dans les cases de passage ont rapporté avoir quitté leur pays d'origine il y a entre plus d'un an et cinq ans (6/10). Dans les ghettos, la moitié des migrants interrogés a rapporté avoir quitté leur pays d'origine il y a entre plus d'un et cinq ans (15/30). Neuf migrants ont indiqué avoir quitté leur pays d'origine il y a un an ou moins et cinq a entre six et dix ans. Aucun n'a rapporté l'avoir effectué il y a plus de dix ans.

Selon les migrants interrogés, les principales raisons pour lesquelles ils ont quitté leur pays d'origine sont les conflits armés dans leur pays d'origine et la recherche d'opportunités économiques, rapportées par respectivement 20 et 14 migrants. Cinq migrants ont également rapporté avoir quitté leur pays d'origine pour rejoindre des proches : il ne s'agit que de femmes qui ont indiqué avoir quitté leur pays d'origine pour rejoindre leur mari.

<sup>117</sup> Un migrant interrogé dans les ghettos n'a pas répondu à cette question.

Figure 8 : Principales raisons pour lesquelles les migrants ont rapporté avoir quitté leur pays d'origine<sup>118,119</sup>



Les conflits armés dans le pays d'origine ont seulement été évoqués comme cause de départ par les migrants interrogés au niveau du centre humanitaire (15/20) et dans les cases de passage (5/20). La recherche d'opportunités économiques a quant à elle été citée uniquement par des migrants sur le site de refoulés (9/14) et dans les ghettos (5/14). Plusieurs parmi eux ont notamment indiqué avoir dû quitter leur pays d'origine à la recherche d'opportunités économiques afin de subvenir aux besoins de leur famille. Enfin, ce sont principalement des migrants au niveau du centre humanitaire qui ont évoqué la volonté de rejoindre des proches (3/5).

*« Il s'agit d'une décision personnelle parce que mon père est décédé et m'a laissé des enfants, des petites sœurs, des petits frères, donc je suis obligée de trouver de l'argent pour subvenir à mes besoins, à leurs besoins, comme mon mari est encore en exode ».*

Migrante interrogée sur le site de refoulés. Niger. 30 ans

En ce qui concerne la décision de quitter le pays d'origine, les migrants interrogés l'auraient principalement prise seule (47/85)<sup>120</sup>. Cette décision aurait été encouragée par la famille pour 31 migrants et par des amis pour 8 migrants. Parmi les 31 migrants ayant rapporté avoir été encouragés par un ou plusieurs membres de leur famille, la majorité est des femmes (21/31), encouragée par leur mari.

*« Il s'agit d'une décision de famille parce que notre village a été attaqué. Les gens ont tout brûlé, donc nous avons été obligés de quitter le village. J'ai quitté avec ma maman, j'ai perdu mon papa. C'est ma maman qui m'a encouragé à quitter, nous avons quitté le village à dos d'âne ».*

Migrant interrogé au niveau du centre humanitaire. Soudan. 24 ans

En ce qui concerne le financement du voyage, la majorité des migrants interrogés a rapporté l'avoir financé seul (55/93)<sup>121</sup> et un tiers a indiqué l'avoir financé avec l'aide d'un ou plusieurs membres de leur famille (28/93). Parmi les 28 migrants ayant rapporté avoir reçu un soutien de leur famille pour financer leur voyage, la majorité sont des femmes. La plupart d'entre elles a indiqué que le financement de leur voyage a été réalisé par leur mari. Les autres membres de la famille mentionnés par les 28 migrants sont principalement les parents ou les frères/sœurs.

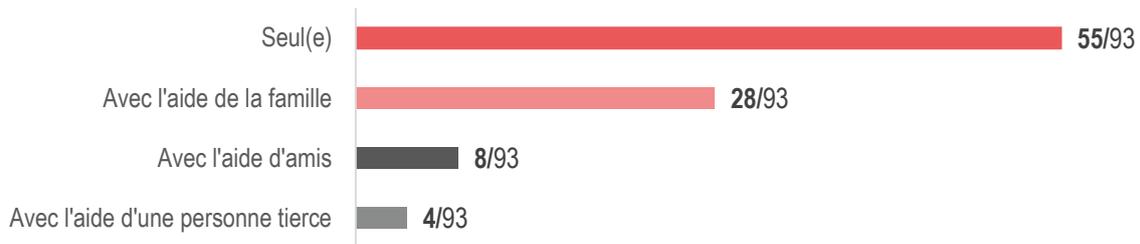
<sup>118</sup> Seuls 40 migrants ont indiqué une ou plusieurs raisons pour lesquelles ils ont quitté leur pays d'origine : 10 sur le site de refoulés, 18 au niveau du centre humanitaire, 7 dans les ghettos et 5 dans les cases de passage.

<sup>119</sup> Plusieurs réponses possibles.

<sup>120</sup> 13 migrants n'ont pas répondu à cette question, dont 1 sur le site de refoulés, 11 au niveau du centre humanitaire et 1 dans les cases de passage.

<sup>121</sup> Cinq migrants n'ont pas répondu à cette question, dont trois au niveau du centre humanitaire, un sur le site de refoulés et un dans les cases de passage.

Figure 9 : Financement du voyage pour quitter le pays d'origine<sup>122</sup>



Parmi les personnes ayant indiqué avoir financé leur voyage seul (55), 7 ont spécifié avoir travaillé pour financer ce voyage. De plus, six migrants, dont cinq sur le site de refoulés, ont indiqué avoir vendu certains de leurs biens personnels pour trouver des financements. Plusieurs migrants ont notamment indiqué avoir vendu leur bétail pour pouvoir payer les frais de transport.

« J'ai financé mon voyage tout seul. Suite au déclenchement de la guerre, je me suis déplacé pour aller dans une ville de mon pays à la frontière tchadienne pour faire quelques travaux manuels pour avoir un peu d'argent. C'est comme cela que j'ai pu payer les frais de transport pour aller en Libye ».

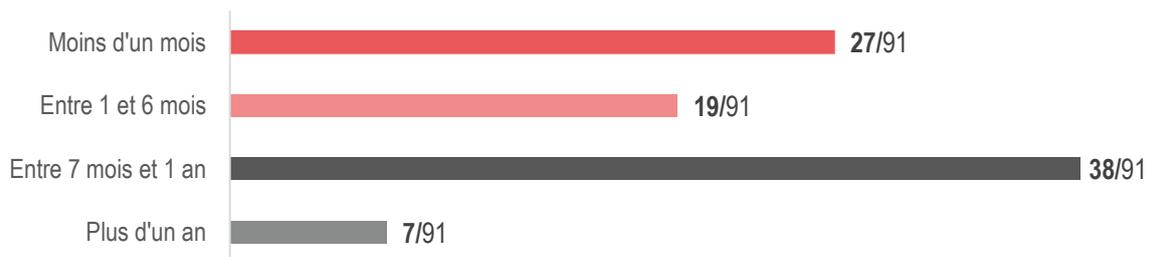
Migrant interrogé au niveau du centre humanitaire. Soudan. 22 ans

Les tendances rapportées vis-à-vis du financement du voyage sont assez similaires à celles mises en évidence pour la prise de décision de quitter le pays d'origine : un financement et une prise de décision encouragée par la famille ont principalement été rapportés par les migrants au niveau du centre humanitaire et dans les cases de passage. Il est donc possible d'envisager que si une ou plusieurs personnes encourageant quelqu'un a quitté son pays d'origine, elles l'ont souvent aidé à financer son voyage.

## Arrivée à Agadez

La quasi-totalité des migrants interrogés dans la ville d'Agadez serait arrivée il y a un an ou moins (84/91)<sup>123</sup>. La plus grande partie de ces migrants (38/84) serait arrivée entre il y a 7 mois et 1 an. Seuls sept migrants ont rapporté être arrivés à Agadez il y a plus d'un an.

Figure 10 : Durée depuis laquelle les migrants interrogés sont arrivés à Agadez<sup>124</sup>



Les migrants interrogés sur le site de refoulés ont rapporté être arrivés à Agadez depuis un délai très court : il y a un jour maximum pour la quasi-totalité d'entre eux (24/25). Cela est notamment lié au fait qu'ils ne restent généralement que très peu de temps sur le site, tel que mis en évidence précédemment. Les migrants interrogés au niveau du centre humanitaire et des cases de passage sont arrivés pour la plupart entre 7 mois et 1 an en arrière (25/28 et 7/10 respectivement), et notamment autour du mois de mai 2018. La durée depuis laquelle les migrants dans les ghettos sont arrivés à Agadez est généralement similaire, bien que cinq d'entre eux aient rapporté être arrivés il y a plus d'un an. Ces résultats semblent confirmer que les migrants dans les ghettos ont

<sup>122</sup> Ibid.

<sup>123</sup> Sept migrants n'ont pas répondu à cette question, dont cinq sur le site de refoulés et deux dans les ghettos.

<sup>124</sup> Ibid.

tendance à rester pour des périodes plus longues (plusieurs mois) alors que précédemment ils ne restaient que quelques semaines.<sup>125</sup>

Les deux principaux derniers pays de transit rapportés par les migrants interrogés sont l'Algérie et la Libye, mentionné par respectivement 34 et 32 migrants. L'ensemble des migrants interrogés sur le site de refoulés a indiqué l'Algérie comme dernier pays de transit (30/30) ce qui peut s'expliquer par le fait que tous ces migrants ont été expulsés d'Algérie. Trois autres migrants se situent dans les cases de passage et un dans les ghettos. En effet, comme mis en évidence dans la partie sur les profils des migrants interrogés, certains migrants interrogés à ces deux endroits ont rapporté être arrivés à Agadez avoir été expulsés par les autorités algériennes.

En ce qui concerne leur arrestation en Algérie, plusieurs migrants (7) ont indiqué avoir été arrêtés par les autorités algériennes sur leur lieu de travail. D'autres ont indiqué avoir été arrêtés alors qu'ils étaient sur le marché ou en partant à la mosquée. Une grande partie des migrants interrogés au niveau du site de refoulés a indiqué que leurs biens leur avaient été confisqués au moment de leur arrestation. Il s'agit notamment de leur téléphone portable et/ou de leur argent. Certains migrants ont indiqué que leurs bagages ont été confisqués par les autorités et qu'ils n'ont pas eu la possibilité de les prendre avec eux lorsqu'ils ont quitté l'Algérie. D'autres ont évoqué le fait qu'ils n'ont pas eu le temps de préparer des bagages ni de récupérer leurs biens et affaires personnelles avant d'être expulsés. Suite à leur arrestation, plusieurs migrants interrogés sur le site de refoulés ont indiqué qu'ils ont été amenés dans un centre psychiatrique où ils ont passé plusieurs jours.

Concernant leur trajet entre l'Algérie et Agadez, il semblerait que la plupart des migrants interrogés soit passée par Tamarasset, avec parfois une escale de quelques jours dans cette ville, avant d'être conduit à la frontière où ils ont été confiés aux autorités nigériennes. Celles-ci les auraient alors emmenées à Assamaka, puis à Arlit avant d'arriver à Agadez. Plusieurs migrants ont indiqué avoir passé une nuit à Arlit où ils ont dormi à la belle étoile avant de partir le lendemain matin pour Agadez.<sup>126</sup>

*« J'ai été refoulé par les autorités algériennes au mois d'avril. Je suis arrivé par camion à la frontière, j'ai marché 15km pour venir à Assamaka. De Assamaka, l'OIM nous a pris pour aller à Arlit, j'ai dormi à l'agence et le lendemain à Agadez. »*

Migrant interrogé dans les cases de passage. Cameroun. 48 ans.

Au-delà de l'Algérie, la Libye serait le dernier pays de transit de 32 migrants. La majorité d'entre eux se situe au niveau du centre humanitaire (18/32). Plusieurs ont indiqué avoir quitté le Soudan pour aller au Tchad et ensuite être allés en Libye. Une part importante de ces 32 migrants a également été interrogée dans les ghettos (11/32) et 3 l'ont été dans les cases de passage. En termes de trajet entre la Libye et Agadez, la plupart des migrants ont indiqué être passé par Madama, Séguédine et/ou Dirkou. Parmi les migrants interrogés dans les ghettos, certains ont rapporté avoir traversé comme pays avant d'arriver au Niger le Mali, le Burkina Faso, la Gambie et/ou le Sénégal. En ce qui concerne leur trajet à l'intérieur du Niger, certains seraient passés par Zinder, par Tahoua et/ou par Niamey.

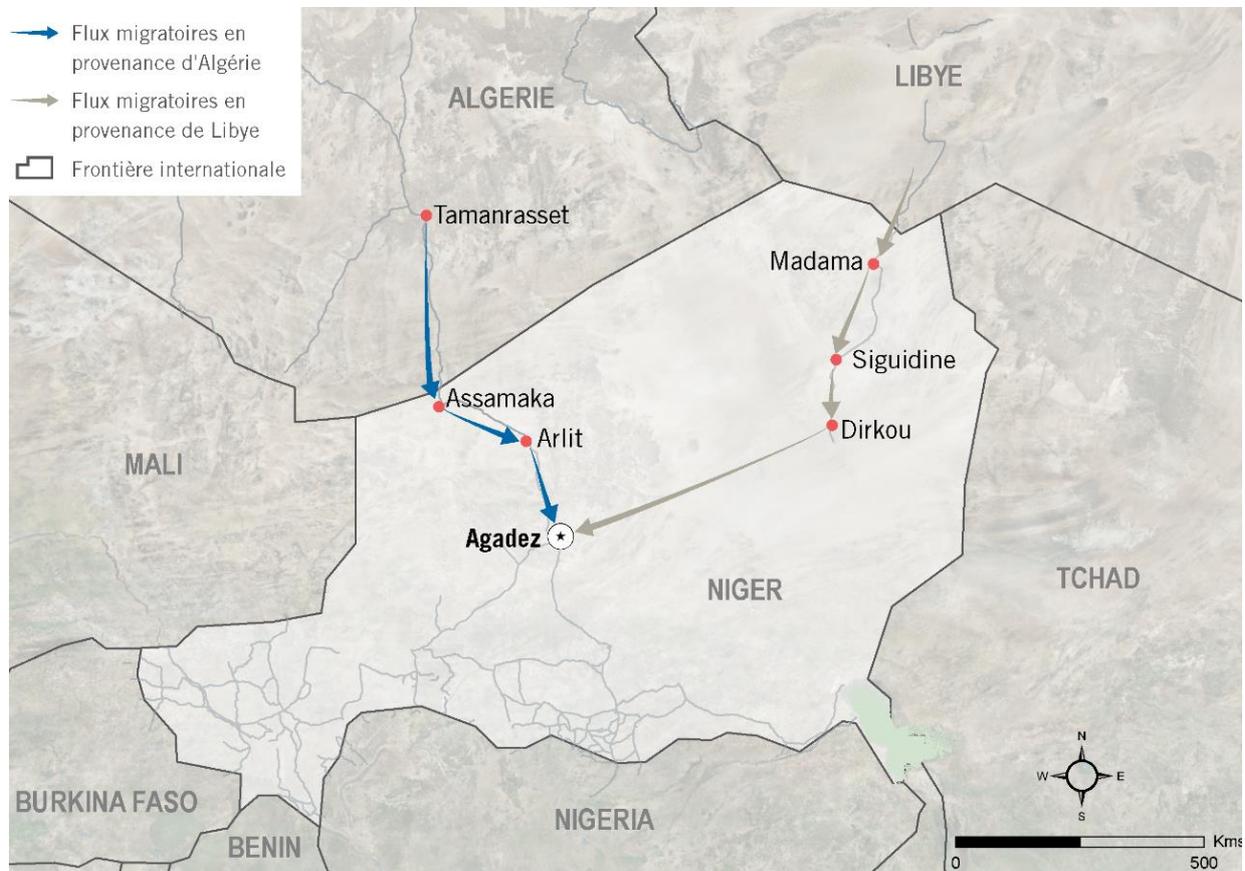
Par rapport aux conditions dans lesquelles les migrants interrogés ont voyagé, 20 migrants ont indiqué avoir été en contact avec des autorités au cours de leur trajet et 19 avec la police. La majorité des migrants ayant rapporté avoir été en contact avec les autorités se situe au niveau du site de refoulés (12/20). Cela peut notamment s'expliquer par le fait que ce sont les autorités nigériennes qui prennent en charge les migrants expulsés d'Algérie à partir de la frontière nigérienne. Des contacts avec la police au cours du trajet pour arriver au Niger ont principalement été rapportés par les migrants dans les ghettos (14/19). Ils ont notamment indiqué avoir eu des contacts avec elle au niveau des barrières qui correspondent à des points de contrôle et de passage gérées par la police. Ils ont aussi rapporté devoir payer une certaine somme d'argent pour pouvoir passer ces barrières, entre 5 000 et 10 000 CFA par barrière. Plusieurs migrants (10), tous au niveau du centre humanitaire et

<sup>125</sup> Tel que mis en évidence dans le rapport suivant : [Fransje Molenaar, Jérôme Tubiana, Clotilde Warin. op.cit.](#)

<sup>126</sup> Les conditions de voyage entre l'Algérie et le Niger des migrants interrogés sur le site de refoulés et notamment leur accès à l'eau et à la nourriture sont mises en évidence dans les sections suivantes.

principalement en provenance de la Libye, ont rapporté avoir passé des postes militaires au cours de leur trajet pour arriver à Agadez. Au niveau de ces postes militaires, certains migrants ont rapporté avoir été fouillés et/ou que leurs papiers d'identité ont été contrôlés.

### Carte 3 : Flux migratoires en provenance de l'Algérie et de la Libye



« En Libye, j'ai été emprisonné pendant huit mois et quelques jours. A la sortie de la prison, j'ai rencontré des soudanais, ils m'ont demandé si je voulais retourner au pays, j'ai répondu que non, je ne voulais pas retourner au pays suite au conflit qui prévaut. Ils m'ont aidé à trouver un véhicule pour aller au Niger ».

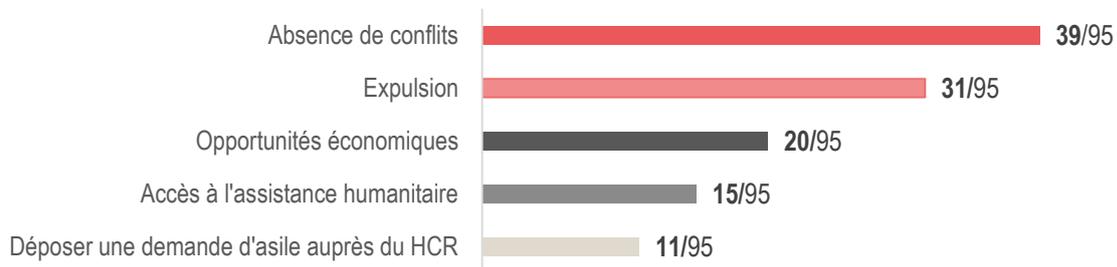
Migrant interrogé au niveau du centre humanitaire. Soudan. 28 ans.

Il semblerait que le voyage jusqu'à Agadez en provenance de l'Algérie ou de la Libye se fasse principalement en camions (34) ou en voiture (16). Le camion a d'ailleurs principalement été mentionné au niveau du site de refoulés (21/34) notamment parce que les migrants expulsés d'Algérie sont transportés en camions jusqu'à Agadez. De plus, parmi les 16 migrants ayant rapporté être arrivés à Agadez en voiture - qui sont généralement des hilux (pick-ups) - 9 seraient venus de Libye. Ces migrants se situent principalement dans les cases de passage (6/16) et dans les ghettos (6/16). Le troisième moyen de transport le plus rapporté par les migrants interrogés est le bus, mentionné par 12 migrants se situant principalement au niveau des ghettos et en provenance d'autres pays d'Afrique de l'Ouest.

Enfin, par rapport aux conditions de voyage pour arriver à Agadez, 16 migrants, dont 12 interrogés au niveau du site de refoulés, ont indiqué avoir voyagé dans des conditions très difficiles. L'une des raisons évoquées est le fait que les routes empruntées au cours de ce voyage sont très abimées. Un migrant sur le site de refoulés a indiqué que les personnes qui ont voyagé avec lui dans le camion se sont tenues debout tout le long du trajet.

Selon les migrants interrogés, les principales raisons pour lesquelles ils sont venus à Agadez sont l'absence de conflits (mentionné par 39 migrants), l'expulsion (31) et les opportunités économiques (20).

**Figure 11 : Principales raisons rapportées par les migrants interrogés pour lesquelles ils sont venus à Agadez<sup>127,128</sup>**



L'expulsion a été rapportée comme raison principale pour venir à Agadez principalement au niveau du site de refoulés (28/31), mais également dans les ghettos (2) et les cases de passage (1). En effet, et comme mis en évidence précédemment, plusieurs migrants interrogés à ces deux endroits ont rapporté être arrivés à Agadez après avoir été expulsés par les autorités algériennes. Les autres raisons mentionnées par les migrants sur le site de refoulés sont la volonté de retourner dans leur pays d'origine (3) et suite à la prise en charge par l'OIM à la frontière algérienne (6).

Afin d'expliquer leur arrivée à Agadez, les principales raisons mentionnées par les migrants interrogés au niveau du centre humanitaire sont l'absence de conflits et l'accès à l'assistance humanitaire, rapportés par respectivement 24 et 12 migrants. Les conflits armés avaient également été cités par les migrants au niveau du centre humanitaire comme raison pour laquelle ils ont quitté leur pays d'origine. Il semblerait donc que la sécurité et l'absence / présence de conflits soient des facteurs importants dans leur choix de déplacement. La troisième raison principale citée par les migrants au niveau du centre humanitaire est la volonté de déposer une demande d'asile auprès du HCR (7/27).

*« Je suis parti vers la Libye en quête d'une vie meilleure, mais malheureusement aussi au niveau de la Libye il y a de l'insécurité là-bas. Je ne suis pas resté longtemps en Libye car j'ai subi des emprisonnements, torture, donc j'ai voulu continuer au Niger parce que j'ai appris qu'au Niger au moins il y a la paix et la sécurité ».*

Migrant interrogé au niveau du centre humanitaire. Soudan. 24 ans.

Dans les cases de passage, la principale raison évoquée par les migrants pour expliquer leur arrivée à Agadez est l'absence de conflits, rapportée par sept des dix migrants interrogés à cet endroit. La deuxième principale raison évoquée par ces migrants est la volonté de déposer une demande d'asile auprès du HCR (4/10).

Les raisons rapportées par les migrants dans les ghettos semblent différer par rapport à celles rapportées par les migrants dans les cases de passage et au niveau du centre humanitaire. En effet, la majorité des migrants interrogés à cet endroit a indiqué être arrivée à Agadez en raison des opportunités économiques (18/28). Pour autant, plusieurs de ces migrants ont indiqué considérer la ville d'Agadez comme une zone de transit avant de rejoindre l'Afrique du Nord, voire l'Europe.

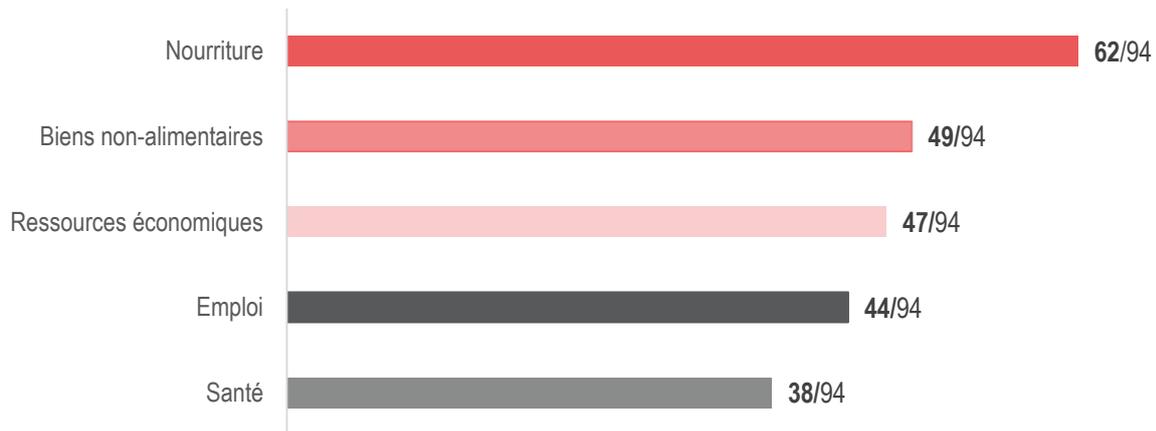
<sup>127</sup> Plusieurs réponses possibles.

<sup>128</sup> Trois migrants n'ont pas répondu à cette question, dont deux dans les ghettos et un au niveau du centre humanitaire.

## Besoins prioritaires

Afin d'avoir un premier aperçu de leur situation et de leurs besoins, les migrants ont été interrogés vis-à-vis de leurs besoins prioritaires, c'est-à-dire quels sont leurs besoins les plus urgents, s'il y a des choses qu'ils n'ont pas les moyens de payer ou s'il y a des services de base dont ils auraient besoin mais auxquels ils n'ont pas accès. Parmi les 94 migrants ayant rapporté des besoins prioritaires<sup>129</sup>, le besoin le plus rapporté est la nourriture, mentionné par 62 migrants, suivi par les BNA, les ressources économiques, l'emploi et la santé, tel que mis en évidence dans la figure ci-dessous<sup>130</sup> :

Figure 12 : Principaux besoins prioritaires rapportés par les migrants interrogés<sup>131,132</sup>



Parmi les BNA mentionnés par 49 migrants, les trois principaux besoins identifiés sont les habits (rapportés par 36 migrants), les couvertures (24/49) et les articles d'hygiène personnelle (13/49). Le fait que les habits et les couvertures aient été mentionnés comme principaux besoins prioritaires parmi les BNA peut être lié au fait que la collecte de données a eu lieu au mois de décembre qui correspond à la saison froide au Niger : particulièrement dans la ville d'Agadez, du fait de sa proximité avec le désert, les températures peuvent descendre relativement bas.

Bien que la nature des besoins prioritaires ne diffèrent pas par rapport à ceux qui ont été mis en évidence précédemment, l'ordre dans lesquels ils ont été rapportés varie d'un endroit à l'autre, tel qu'illustré par la figure ci-dessous. Il apparaît que le besoin en nourriture a été mentionné en première position par les migrants interrogés dans les ghettos et au niveau du sites de refoulés. Comme mis en évidence précédemment, les migrants dans les ghettos vivent dans des conditions très précaires avec des niveaux élevés d'insécurité alimentaire<sup>133</sup> ce qui peut justifier pourquoi ils ont identifié la nourriture comme l'un de leurs principaux besoins prioritaires. Le fait que les migrants expulsés d'Algérie aient identifié la nourriture comme principale besoin prioritaire peut s'expliquer par le fait qu'ils ont été interrogés quelques heures après qu'ils soient arrivés sur le site de refoulés dans la ville d'Agadez et après qu'ils aient effectué plusieurs jours de trajet dans des camions. Il est donc possible que ces migrants aient eu un accès limité à la nourriture au cours de ce trajet.<sup>134</sup>

<sup>129</sup> Quatre migrants n'ont pas rapporté de besoins prioritaires soit parce que leur réponse était illogique ou parce qu'ils n'ont pas répondu à la question. Parmi ces quatre migrants, trois se situent au niveau du site de refoulés et un au niveau des ghettos.

<sup>130</sup> Plusieurs réponses possibles.

<sup>131</sup> Quatre migrants n'ont pas rapporté de besoins prioritaires soit parce que leur réponse était illogique ou parce qu'ils n'ont pas répondu à la question. Parmi ces quatre migrants, trois se situent au niveau du site de refoulés et un au niveau des ghettos.

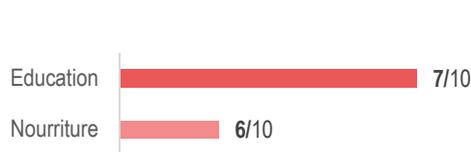
<sup>132</sup> Plusieurs réponses possibles.

<sup>133</sup> Cela a notamment été mis en évidence dans : [Fransje Molenaar, Jérôme Tubiana, Clotilde Warin, op.cit.](#)

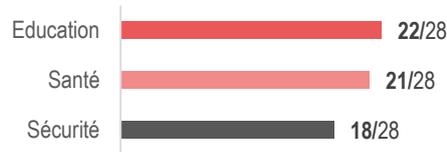
<sup>134</sup> Les conditions de voyage des migrants expulsés d'Algérie, et notamment leur accès à la nourriture, seront analysées plus en détails dans les sections suivantes de ce rapport.

Figure 13 : Trois principaux besoins prioritaires rapportés par les migrants interrogés dans chaque endroit<sup>135,136</sup>

**Cases de passage**

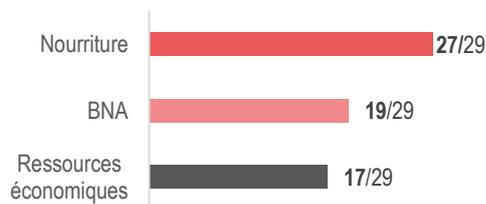


**Centre humanitaire des demandeurs d'asile**

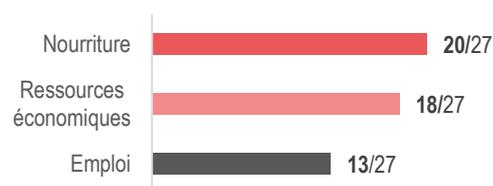


Au niveau des cases de passage, les besoins prioritaires suivants ont été rapportés par la moitié des migrants interrogés (5/10) : les ressources économiques, la santé, la protection, l'emploi et les BNA.

**Ghettos**



**Site de refoulés**



Au niveau du centre humanitaire des demandeurs d'asile et des cases de passage, le besoin prioritaire qui arrive en première position est l'éducation, rapporté par une grande partie des migrants interrogés dans chaque endroit : 22/28 et 7/10 respectivement. Cela peut être dû au fait que les migrants interrogés dans ces deux endroits sont relativement jeunes par rapport aux autres groupes (la plus grande partie a entre 18 et 25 ans), ce qui peut expliquer une volonté de reprendre les études.

Au niveau du centre humanitaire, il apparaît intéressant de mettre en évidence que le troisième besoin prioritaire identifié est la sécurité, rapporté par plus de la moitié des migrants interrogés (18/28). Ce besoin de sécurité peut notamment s'expliquer par le fait que l'absence de conflits a été mentionnée par la majorité des migrants interrogés sur ce site comme la principale raison pour laquelle ils sont venus à Agadez. Cela peut également laisser penser que les migrants interrogés ne se sentaient pas en sécurité au moment de la collecte de données. Il est possible que cela soit lié à l'emplacement géographique du site sur lequel ils résident : en effet, ce site est situé à l'extérieur de la ville d'Agadez (13 km du centre ville) et bien qu'il y ait des postes de sécurité sur le site, il n'est pas délimité par des barrières. Il est donc possible que certains migrants redoutent des intrusions sur le site pendant la nuit, voire des attaques.

L'accès à des moyens de subsistance, que ce soit à des ressources économiques ou un emploi, apparaît comme un besoin clé pour les migrants interrogés, et plus particulièrement pour les migrants dans les ghettos, sur le site de refoulés et dans les cases de passage. En effet, les ressources économiques ont été mentionnées comme besoin prioritaire à la fois de manière générale (47/94) mais également par plus de la moitié des migrants interrogés au niveau des ghettos (17/29), la moitié des migrants interrogés au niveau des cases de passage (5/10) et les deux tiers des migrants interrogés sur le site de refoulés (18/27). L'emploi a également été mentionné comme besoin prioritaire en troisième ou quatrième position par les migrants dans ces trois endroits. Ce besoin d'accéder à des moyens de subsistance reflète leurs principales raisons de déplacement, que ce soit pour quitter leur pays d'origine ou venir à Agadez.

<sup>135</sup> Plusieurs réponses possibles.

<sup>136</sup> Quatre migrants n'ont pas rapporté de besoins prioritaires soit parce que leur réponse était illogique ou parce qu'ils n'ont pas répondu à la question. Parmi ces quatre migrants, trois se situent au niveau du site de refoulés et un au niveau des ghettos.

## Accès à la nourriture

Identifié comme principal besoin prioritaire par les migrants interrogés, il s'agit dans un premier temps de mettre en évidence dans quelles conditions les migrants interrogés ont accès à la nourriture et notamment si les difficultés auxquelles ils sont confrontés ou si leur satisfaction diffère en fonction de l'endroit dans lequel ils résident.

### Moyens utilisés pour accéder à la nourriture

Les principaux moyens à travers lesquels les migrants interrogés ont rapporté avoir accès à la nourriture sont les distributions alimentaires par des acteurs humanitaires, rapporté par 48 migrants, et l'achat sur le marché, rapporté par 22 migrants. Il semble important de souligner que l'achat sur le marché n'a été rapporté que par des migrants dans les ghettos.

Figure 14 : Principaux moyens rapportés par les migrants interrogés pour accéder à la nourriture<sup>137,138</sup>



Les moyens troc/échanges, à travers une personne tierce et à travers un membre de la famille ont été mentionnés par un migrant dans les ghettos mettant en évidence que se sont seulement les migrants interrogés à cet endroit qui ont rapporté des sources de nourriture autres que la distribution alimentaire.

Le fait que les migrants interrogés au niveau du site de refoulés, des cases de passage et du centre humanitaire aient rapporté avoir accès à la nourriture seulement à travers des distributions alimentaires par des acteurs humanitaires peut indiquer qu'ils aient accès à la nourriture gratuitement. En effet, seuls 21 migrants ont rapporté devoir payer quelque chose pour accéder à la nourriture et tous se situent dans les ghettos.

Par rapport à l'organisation de la distribution alimentaire par les acteurs humanitaires : « *Au début, c'était un peu difficile, mais maintenant cela va mieux. Il y a des leaders qui accueillent les distributeurs et chaque case est représentée par une carte. Du coup, au lieu que ce soit les cinq personnes qui aillent faire la queue, ce n'est qu'une personne qui montre la carte et qui récupère la nourriture pour les cinq personnes* ».

Migrante interrogée au niveau du centre humanitaire. Soudan. 29 ans.

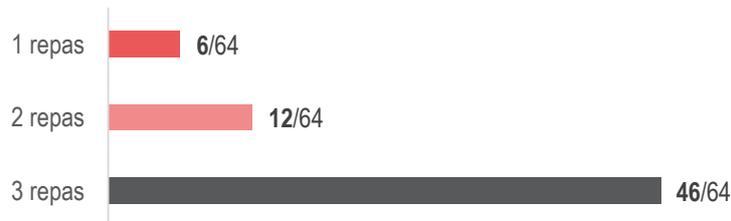
Bien que l'achat sur le marché n'ait été rapporté que par des migrants dans les ghettos, certains d'entre eux ont également déclaré accéder à la nourriture via des distributions alimentaires (8/28). Parmi ces huit migrants, seuls trois accèderaient à la nourriture exclusivement à travers des distributions alimentaires. Les cinq autres ont indiqué aussi acheter de la nourriture sur le marché notamment parce que les distributions alimentaires ne sont pas assez régulières pour constituer leur seule source de nourriture. En termes de contenu, les distributions alimentaires dans les ghettos seraient principalement du riz, des macaronis (un type de pâtes) et de l'huile.

<sup>137</sup> 30 migrants n'ont pas répondu à cette question : 24 sur le site de refoulés, 4 au niveau du centre humanitaire et 2 dans les ghettos.

<sup>138</sup> Plusieurs réponses possibles.

La plupart des migrants interrogés effectueraient généralement trois repas par jour, tel que mis en évidence dans la figure ci-dessus. La quasi-totalité des migrants ayant rapporté faire moins de trois repas par jour (un ou deux) se situent au niveau des ghettos (17/18). Parmi les migrants dans les ghettos ayant rapporté faire moins de trois repas par jour (17), plusieurs ont indiqué que le nombre de repas qu'ils prennent dépend beaucoup de leurs ressources financières. En fonction de l'argent qu'ils ont pour acheter de la nourriture sur le marché, ils peuvent prendre deux repas, parfois qu'un, voire dans certains cas aucun. Ils auraient également tendance à se cotiser entre eux en regroupant l'argent disponible de tous les habitants d'une même maison

Figure 15 : Nombre de repas généralement effectués par les migrants interrogés par jour<sup>139</sup>



### Difficultés pour accéder à la nourriture

Des difficultés pour accéder à la nourriture ont été rapportées par 32 migrants, principalement situés au niveau des ghettos (25/32). Les autres migrants ayant rapporté des difficultés se situent dans les cases de passage (3/32), au niveau du centre humanitaire (3/32) et sur le site de refoulés (1/32). La principale difficulté rapportée par les migrants interrogés est le manque d'argent (26/32)<sup>140</sup>. Cette difficulté semble principalement concerner les migrants dans les ghettos car elle a été mentionnée par la quasi-totalité des migrants ayant évoqué des difficultés pour accéder à la nourriture à cet endroit (24/25). Il est possible que cette difficulté concerne principalement les migrants dans les ghettos étant donné qu'ils bénéficieraient moins de distributions alimentaires que les autres groupes. Les migrants interrogés à cet endroit ont également mentionné comme difficultés le fait que le marché où se procurer de la nourriture soit éloigné ainsi qu'un problème de vols de nourriture. De plus, deux migrants dans les ghettos ont indiqué avoir le sentiment de souffrir d'une certaine forme de discrimination dans l'accès à la nourriture. Il s'agit de deux hommes, un originaire du Nigeria et l'autre de Gambie. Tous deux ont rapporté devoir payer la nourriture sur le marché à des prix plus élevés que la population locale.

« Les difficultés sont nombreuses car même le marché est un endroit un peu éloigné et le manque d'argent surtout c'est le problème principal. La question de la discrimination souvent on le voit au marché, par exemple ce que les gens de la ville ont acheté à bas prix, nous on nous le vend cher. »  
Migrante interrogée dans les ghettos. Nigeria. 20 ans.

Le manque d'argent a été mentionné comme difficulté pour accéder à la nourriture par deux migrantes dans les cases de passage. Comme mis en évidence précédemment, les migrants dans les cases de passage ont accès à la nourriture à travers des distributions alimentaires par des acteurs humanitaires, et donc à priori gratuitement. L'une de ces migrantes a indiqué que le manque d'argent représente une difficulté pour accéder à la nourriture car même si la nourriture qui leur est distribuée n'est pas bonne, ils n'ont pas d'autres choix que de la manger car ils n'ont pas d'argent pour se procurer de la nourriture. L'autre migrante a quant à elle souligné que si elle n'a pas reçu de nourriture, elle n'a pas d'argent pour s'en procurer ce qui représente pour elle une difficulté.

<sup>139</sup> 34 migrants n'ont pas répondu à cette question, dont 30 sur le site de refoulés, 1 au niveau du centre humanitaire et 3 au niveau des ghettos.

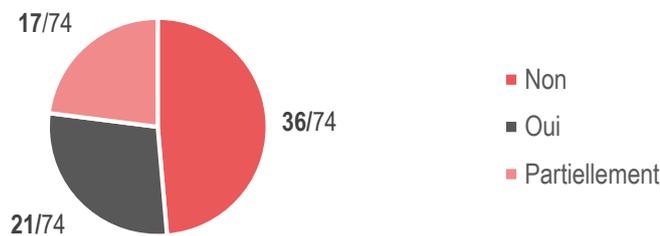
<sup>140</sup> Plusieurs réponses possibles.

Une autre difficulté évoquée par les migrants interrogés pour accéder à la nourriture est le retard dans la distribution, mentionné par deux personnes au niveau du centre humanitaire et une dans les cases de passage. Une des migrantes au niveau du centre humanitaire a notamment évoqué que l'intervalle entre le petit déjeuner et le déjeuner est trop long, et que cette situation est difficile pour les enfants. Le retard dans la distribution a également été mentionné comme une cause d'insatisfaction par les migrants interrogés et ce, uniquement au niveau du centre humanitaire (8). Une autre migrante au niveau du centre humanitaire a également indiqué qu'il y a parfois des bagarres pour accéder à la nourriture.

## Satisfaction vis-à-vis de la nourriture

La plupart des migrants interrogés ont rapporté être partiellement ou pas satisfaits vis-à-vis de la nourriture à laquelle ils ont accès, comme indiqué dans la figure ci-dessous :

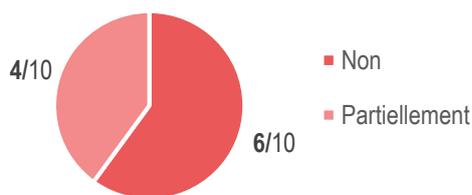
Figure 16 : Nombre de migrants ayant rapporté être satisfaits vis-à-vis de la nourriture à laquelle ils ont accès<sup>141</sup>



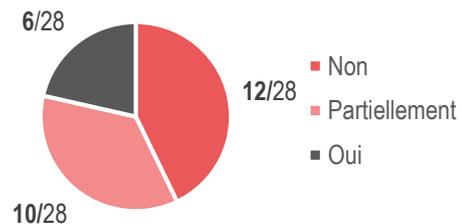
Si l'on analyse cette insatisfaction par endroit, un grand nombre de migrants interrogés dans chaque endroit a indiqué ne pas être satisfait vis-à-vis de la nourriture à laquelle ils ont accès à l'exception des migrants interrogés sur le site de refoulés, comme indiqué à travers la figure ci-dessous :

Figure 17 : Nombre de migrants ayant rapporté être satisfaits vis-à-vis de la nourriture à laquelle ils ont accès, par endroit<sup>142</sup>

### Cases de passage



### Centre humanitaire des demandeurs d'asile



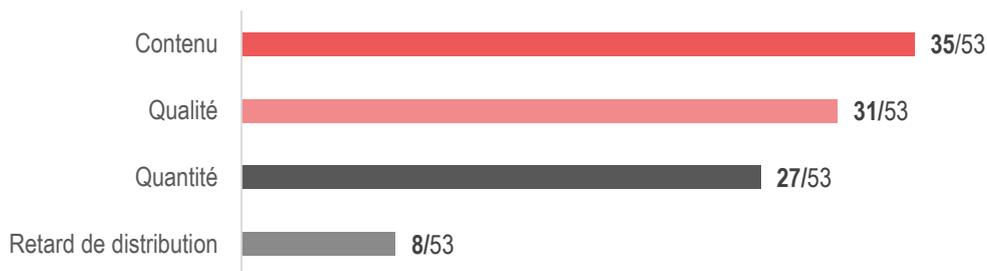
<sup>141</sup> 24 migrants n'ont pas répondu à cette question, 23 au niveau du site de refoulés et 1 dans les ghettos.

<sup>142</sup> Ibid.



Bien que les migrants dans les ghettos aient rapporté le plus de difficultés pour accéder à la nourriture, il ne semble pas être les plus insatisfaits comparés à d'autres groupes de migrants tels que les migrants dans les cases de passage et les migrants au niveau du centre humanitaire. A ce titre, plusieurs migrants dans les ghettos ont rapporté être satisfaits de la nourriture à laquelle ils ont accès et ce, bien qu'elle soit limitée en quantité, car ils préparent leurs plats eux-mêmes et ont donc la possibilité de choisir le contenu et/ou la façon de préparer. D'ailleurs, parmi les migrants ayant rapporté être partiellement ou pas satisfaits vis-à-vis de la nourriture (53), les principaux aspects vis-à-vis desquels ils ne sont pas satisfaits sont le contenu, mentionné par 35 migrants. Ont ensuite été identifiées la qualité et la quantité de la nourriture, mentionnées par respectivement 31 et 27 migrants.

**Figure 18 : Aspects de la nourriture vis-à-vis desquels les migrants ont déclaré ne pas être satisfaits**<sup>143,144</sup>



Au regard des différentes raisons évoquées par les migrants pour expliquer leurs satisfaction et insatisfaction vis-à-vis de la nourriture à laquelle ils ont accès, il semblerait que le contenu et la qualité de la nourriture soient particulièrement considérés comme problématiques au niveau du centre humanitaire et des cases de passage : l'insatisfaction vis-à-vis du contenu de la nourriture a été mentionnée par un tiers des migrants au niveau du centre humanitaire (18/28) et par tous les migrants interrogés dans les cases de passage (10/10), et l'insatisfaction vis-à-vis de la qualité de la nourriture par 17 migrants au niveau du centre humanitaire et 7 dans les cases de passage. Parmi les migrants ayant rapporté ne pas être satisfaits vis-à-vis du contenu de la nourriture dans ces deux endroits, plus de la moitié (15) a rapporté comme raison un manque de diversité de la nourriture qui leur est servie, et notamment un manque de viande, de fruits et de légumes. Cette raison a seulement été mentionnée par les migrants interrogés à ces deux endroits. Au niveau du centre humanitaire, certains migrants (4) ont également indiqué ne pas être satisfaits du contenu de la nourriture car cela ne correspond pas à leurs habitudes alimentaires, c'est-à-dire à ce qu'ils avaient l'habitude de manger dans leur pays d'origine.

« Je ne suis pas vraiment satisfait mais je n'ai pas le choix, c'est ce que l'on nous amène. Ce n'est pas ce que je mangeais quand j'étais au pays, et même au niveau de la quantité, parfois il n'y a pas assez, mais je me contente de ça. Je veux qu'on améliore la quantité et aussi qu'on prépare ce que nous voulons, ce que nous avons l'habitude de consommer au pays. »

Migrant interrogé au niveau du centre humanitaire. Soudan. 20 ans.

<sup>143</sup> Parmi les 53 migrants ayant déclaré être partiellement ou pas satisfaits vis-à-vis de la nourriture à laquelle ils ont accès.

<sup>144</sup> Plusieurs réponses possibles.

Au-delà de leurs habitudes alimentaires, plusieurs migrants (cinq, dont quatre au niveau du centre humanitaire et un dans les cases de passage) ont indiqué que la nourriture à laquelle ils ont accès n'est pas adaptée à leur état de santé : en effet, l'une de ces migrants est enceinte, une autre allaitante et deux migrants au niveau du centre humanitaire ont indiqué que la nourriture qui leur est distribuée leur provoque des problèmes gastriques.

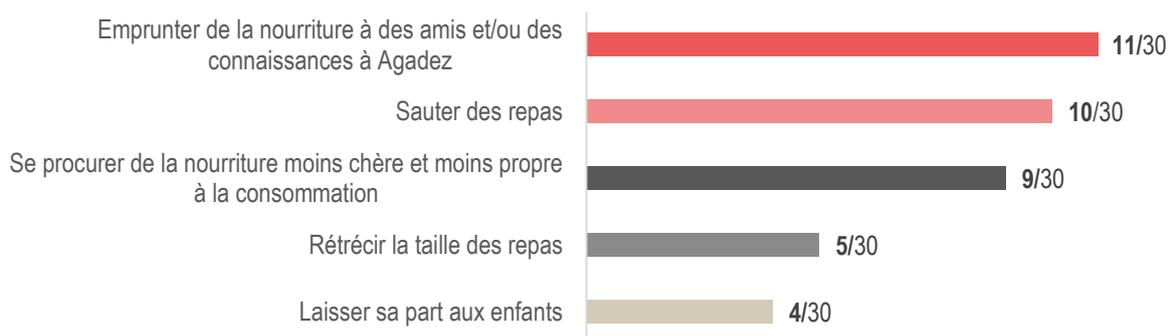
Alors que le contenu et la qualité de la nourriture sont particulièrement considérés comme problématiques au niveau du centre humanitaire et des cases de passage, ils ont été évoqués comme principaux aspects de satisfaction au niveau des ghettos. En effet, ce sont principalement les migrants interrogés à cet endroit qui ont déclaré être satisfaits vis-à-vis du contenu (5/6)<sup>145</sup> et de la qualité (5/10)<sup>146</sup> de la nourriture à laquelle ils ont accès. Inversement, la quantité de la nourriture apparaît comme particulièrement problématique au niveau des ghettos, rapportée comme principale source d'insatisfaction par 13/29 migrants à cet endroit. Parmi eux, plusieurs ont indiqué que la quantité limitée de nourriture à laquelle ils ont accès est liée au nombre limité de repas qu'ils font généralement par jour (moins de trois pour la majorité, comme mis en évidence précédemment). Pour autant, la quantité de la nourriture a été rapportée comme un aspect de satisfaction principalement au niveau du centre humanitaire (8/20)<sup>147</sup>.

### Stratégies utilisées par les migrants en cas d'accès limité à la nourriture

En cas d'accès limité à la nourriture, 30 migrants ont rapporté utiliser des stratégies et ce, principalement dans les ghettos (21/30). Il semble également intéressant de souligner que parmi les femmes ayant répondu à cette question (28 sur les 36 femmes migrantes interrogées), la moitié (14) a rapporté utilisé des stratégies. Comparativement, parmi les hommes ayant répondu à cette question (36 sur les 62 interrogés), la majorité a rapporté ne pas utiliser de stratégies. Il semblerait donc que le fait d'utiliser des stratégies en cas d'accès limité à la nourriture soit plus courant chez les femmes bien que d'autres recherches seraient nécessaires afin de confirmer cela.

Parmi les 30 migrants ayant rapporté utilisé des stratégies, les trois principales stratégies sont emprunter de la nourriture à des amis et/ou connaissances à Agadez, sauter des repas et se procurer de la nourriture moins chère et moins propre à la consommation, mentionnées par respectivement 11, 10 et 9 migrants, tel que mis en évidence dans la figure ci-dessous :

Figure 19 : Principales stratégies utilisées par les migrants en cas d'accès limité à la nourriture<sup>148,149</sup>



Les trois principales stratégies ont été rapportées presque uniquement par des migrants dans les ghettos. Dans chaque cas, seul un migrant n'a pas mentionné la stratégie à cet endroit : les stratégies emprunter de la nourriture et sauter des repas ont chacune également été mentionnées par une migrante dans les cases de passage. Quant à se procurer de la nourriture moins chère et moins propre à la consommation, cette stratégie a aussi été évoquée

<sup>145</sup> Parmi les six migrants ayant rapporté être satisfaits vis-à-vis du contenu de la nourriture.

<sup>146</sup> Parmi les dix migrants ayant rapporté être satisfaits vis-à-vis de la qualité de la nourriture.

<sup>147</sup> Parmi les 20 migrants ayant rapporté être satisfaits vis-à-vis de la quantité de la nourriture.

<sup>148</sup> Parmi les 30 migrants ayant rapporté utilisé des stratégies en cas d'accès limité à la nourriture.

<sup>149</sup> Plusieurs réponses possibles.

par une migrante au niveau du centre humanitaire. Il semble également intéressant de souligner que ces trois principales stratégies ont été rapportées par des femmes et des hommes dans des proportions assez similaires. A titre d'exemple, sauter des repas a été rapporté par cinq femmes et cinq hommes. Le fait que ce soit principalement les migrants dans les ghettos qui aient rapporté des stratégies peut s'expliquer par le fait que ce sont eux qui semblent avoir le plus de difficultés pour accéder à la nourriture, comme mis en évidence précédemment.

## Conditions d'accès à la nourriture sur le trajet entre l'Algérie et le Niger<sup>150</sup>

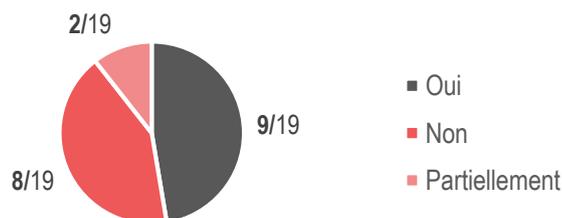
Des questions ont également été posées aux migrants expulsés d'Algérie au niveau du site de refoulés sur leurs conditions d'accès à la nourriture pendant leur trajet entre l'Algérie et le Niger.

Seul un migrant a déclaré ne pas avoir eu accès à la nourriture au cours du trajet. Les autres migrants (24) migrants ont rapporté avoir reçu de la nourriture au cours du trajet, dont 24 par distribution alimentaire et 2 en achetant de la nourriture sur le marché.<sup>151</sup> Dans ces deux cas, les migrants ont rapporté que la nourriture distribuée par les acteurs humanitaires était insuffisante, c'est pourquoi ils ont acheté de la nourriture sur le marché afin de compléter. En termes de nombre de repas effectués au cours du trajet, 6 migrants ont indiqué n'en avoir fait qu'un alors que 12 migrants ont rapporté en avoir fait par jour deux (7/12) ou trois (5/12). En termes de contenu, plusieurs migrants ont rapporté avoir reçu du pain, des sardines et des biscuits.

Huit migrants ont rapporté avoir rencontré des difficultés pour accéder à la nourriture au cours du trajet. L'une des principales difficultés évoquées parmi ces huit migrants est la quantité jugée insuffisante de la nourriture à laquelle ils ont eu accès. Trois migrants ont également mentionné le retard dans la distribution de la nourriture, de manière similaire aux migrants du centre humanitaire : ils évoquent notamment que la nourriture n'est pas distribuée « à temps » car elle n'est pas distribuée aux horaires des repas. De plus, parmi les huit migrants ayant évoqué des difficultés, deux ont rapporté ne pas pouvoir acheter de la nourriture pour pouvoir compenser le retard dans la distribution ou la quantité de nourriture disponible car leur argent leur a été confisqué lors de leur arrestation en Algérie.

Bien qu'ayant rapporté rencontrer des difficultés pour accéder à la nourriture, il semblerait que les migrants sur le site de refoulés soient relativement satisfaits de la nourriture à laquelle ils ont eu accès au cours du trajet. En effet, 11 migrants ont rapporté être satisfaits ou partiellement, alors que 8 ont rapporté ne pas l'être, tel que mis en évidence dans la figure ci-dessous :

Figure 20 : Nombre de migrants sur le site de refoulés ayant rapporté être satisfaits vis-à-vis de la nourriture à laquelle ils ont eu accès au cours du trajet entre l'Algérie et le Niger<sup>152</sup>



Parmi les migrants ayant rapporté être partiellement ou pas satisfaits (10), le principal aspect évoqué est la quantité de la nourriture, rapporté par l'ensemble de ces migrants (10/10). Il semblerait donc que cet aspect ait été particulièrement problématique au cours du trajet entre l'Algérie et le Niger car une quantité de nourriture limitée a également été identifiée comme principale difficulté. De plus, quatre migrants ont rapporté ne pas être satisfaits vis-à-vis de la qualité de la nourriture.

<sup>150</sup> Tous les migrants interrogés au niveau du site de refoulés n'ont pas répondu aux questions sur l'accès à la nourriture au cours du trajet, ni à l'ensemble des questions.

<sup>151</sup> Plusieurs réponses possibles.

<sup>152</sup> Parmi les 19 migrants ayant répondu à cette question.

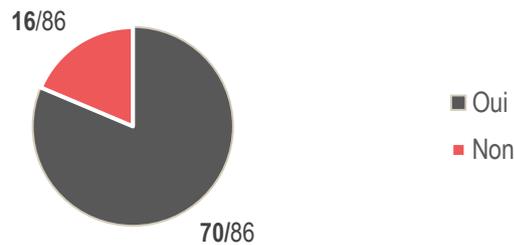
## Kits NFI

Les BNA ayant été identifiés comme second besoin prioritaire parmi les migrants interrogés, il apparaît pertinent de s'intéresser aux conditions dans lesquelles ces migrants ont reçu des kits NFI, ainsi que leurs besoins spécifiques en BNA.

### Accès à des kits NFI

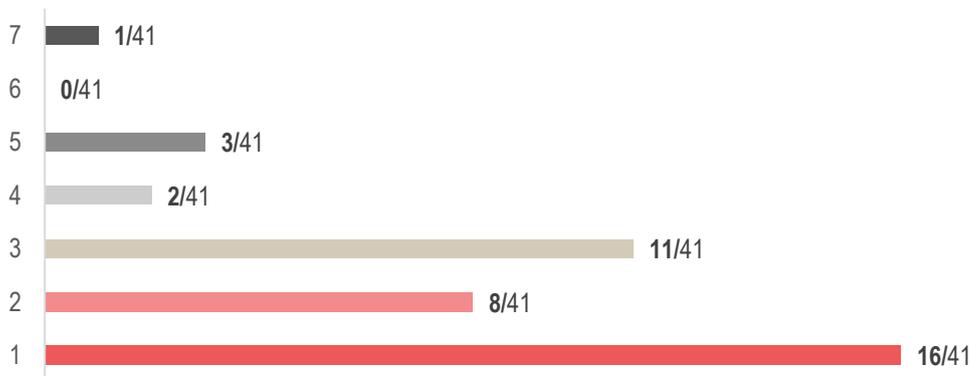
Seule une faible proportion des migrants interrogés a rapporté ne pas avoir reçu de kits NFI depuis leur arrivée à Agadez (16/85). La quasi-totalité de ces migrants se situe dans les ghettos (15/16). L'autre migrant ayant rapporté ne pas avoir reçu de kits se situe dans les cases de passage.

Figure 21 : Nombre de migrants ayant rapporté avoir reçu un ou plusieurs kits NFI depuis leur arrivée à Agadez<sup>153</sup>



Parmi les 41 migrants ayant précisé le nombre de fois qu'ils ont reçu un kit NFI, une grande partie en aurait reçu qu'une seule fois (16/41). De plus, deux kits auraient été reçus par huit migrants et trois par 11 migrants, tel que mis en évidence dans la figure ci-dessous :

Figure 22 : Nombre de kits NFI reçus par les migrants interrogés depuis leur arrivée à Agadez<sup>154</sup>



Les migrants qui ont rapporté n'avoir reçu qu'un kit NFI se situent principalement au niveau du site de refoulés (10/16) et dans les cases de passage (4/4). Le fait qu'une grande partie de ces migrants se situent sur le site de refoulés peut s'expliquer par le fait que les migrants interrogés à cet endroit n'étaient arrivés à Agadez que depuis quelques heures au moment de la collecte de données. Les 19 migrants ayant rapporté avoir reçu deux ou trois kits NFI depuis leur arrivée à Agadez se situent donc principalement au niveau du centre humanitaire (13/19) et dans les ghettos (6/19).

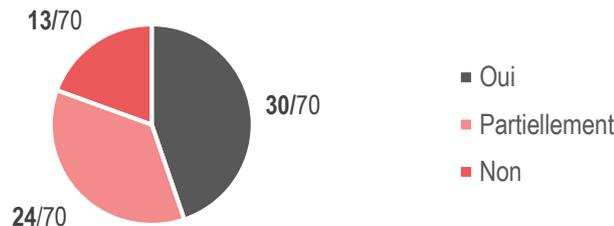
<sup>153</sup> 12 migrants n'ont pas répondu à cette question, dont 8 sur le site de refoulés et 4 dans les ghettos.

<sup>154</sup> Parmi les 41 migrants ayant précisé le nombre de fois qu'ils ont reçu un kit NFI depuis leur arrivée à Agadez : 11 se situent sur le site de refoulés, 20 au niveau du centre humanitaire, 4 dans les cases de passage et 6 dans les ghettos.

Selon les migrants interrogés, les kits distribués seraient principalement composés de savon, pommade, brosses à dents, pâtes, moustiquaires, chaussures, brosses de bain, lessive, torches. Certains migrants ont également mentionné avoir reçu des couvertures et des habits.

Parmi les 70 migrants ayant rapporté avoir reçu un ou plusieurs kits NFI depuis leur arrivée à Agadez, la plus grande partie (30) a déclaré être satisfaite des kits NFI reçus, comme mis en évidence dans la figure ci-dessous. Parmi les migrants ayant rapporté être satisfaits ou partiellement satisfaits vis-à-vis des kits NFI reçus (54), la principale raison évoquée est le fait que le kit est gratuit, mentionné par huit migrants. Trois migrants ont également rapportés être satisfaits vis-à-vis du contenu du kit et deux vis-à-vis de la qualité et de la quantité du kit respectivement.

Figure 23 : Nombre de migrants ayant rapporté être satisfaits vis-à-vis des kits reçus<sup>155</sup>



Il semble que ce soient principalement les migrants interrogés au niveau du centre humanitaire et dans les cases de passage qui ne sont pas satisfaits vis-à-vis des kits qui leur ont été distribués. En effet, parmi les 37 migrants ayant rapporté être partiellement ou pas satisfaits vis-à-vis des kits NFI reçus, 16 se situent au niveau du centre humanitaire, 9 sur le site de refoulés, 8 dans les cases de passage et 4 dans les ghettos. La majorité de ces migrants (28/37) a rapporté ne pas être satisfaite vis-à-vis du contenu de ces kits. Ils ont notamment indiqué des articles dont ils aimeraient que les kits soient composés : il s'agit par exemple d'habits, des articles pour dormir (couvertures, nattes, matelas), de la lessive et des articles d'hygiène personnelle.<sup>156</sup> De plus, 12 migrants ont rapporté ne pas être satisfaits vis-à-vis de la fréquence de distribution des kits NFI et souhaiter que cette distribution soit plus régulière. Dix migrants ont indiqué ne pas être satisfaits vis-à-vis de la quantité des kits distribués et notamment considérer que le contenu du kit ou le nombre de kits distribués est insuffisant.

## Besoins spécifiques en BNA

Au-delà de leur accès à des kits NFI, les migrants ont également été interrogés vis-à-vis de leurs besoins spécifiques en BNA. Seuls deux migrants ont rapporté ne pas avoir de tels besoins (un sur le site de refoulés et un au niveau du centre humanitaire).

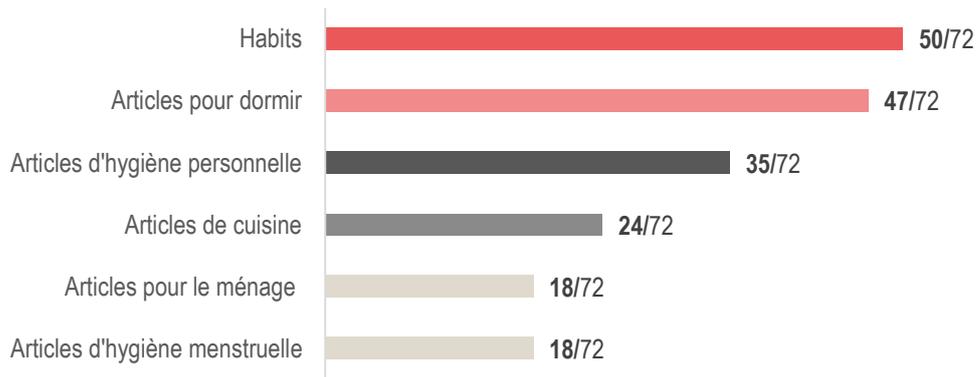
Parmi les 72 migrants ayant rapporté des besoins spécifiques en BNA, les principaux besoins rapportés sont les habits (50/72), les articles pour dormir (dont couverture, draps, matelas) (47/72) et les articles d'hygiène personnelle (dont savon, dentifrice) (35/72).<sup>157</sup> Les articles d'hygiène personnelle ont principalement été mentionnés par des femmes (21/35).

<sup>155</sup> Parmi les 70 migrants ayant rapporté avoir reçu un kit NFI et sachant que 3 migrants sur le site de refoulés n'ont pas répondu à cette question.

<sup>156</sup> Les besoins spécifiques en BNA rapportés par les migrants interrogés seront analysés plus en détails dans la partie suivante.

<sup>157</sup> Plusieurs réponses possibles.

Figure 24 : Principaux besoins spécifiques en BNA rapportés par les migrants interrogés<sup>158,159</sup>

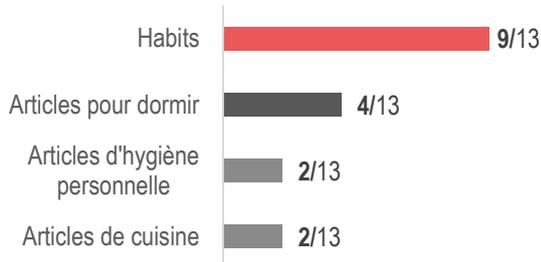


Parmi les articles pour dormir, les deux articles les plus mentionnés sont les couvertures (33/47) et les matelas (26/47). Le fait que les habits et les couvertures aient été identifiés par les migrants interrogés comme faisant partie de leurs principaux besoins en BNA peut potentiellement s'expliquer par le fait que la collecte de données a eu lieu au mois de décembre qui correspond à la saison fraîche au Niger.

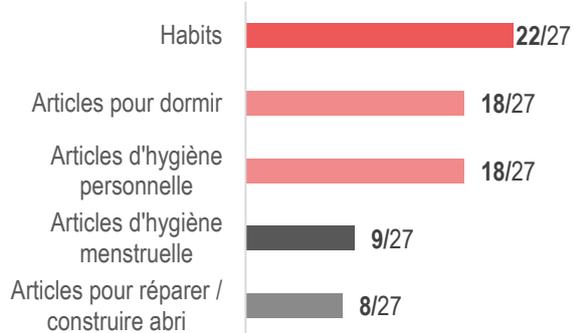
Les besoins spécifiques en BNA rapportés par les migrants interrogés diffèrent d'un endroit à l'autre, que ce soit vis-à-vis de la nature des principaux besoins identifiés ou de l'ordre dans lequel ils ont été rapportés, comme mis en évidence dans la figure ci-dessous :

Figure 25 : Principaux besoins spécifiques en BNA rapportés par les migrants interrogés, par endroit<sup>160,161</sup>

**Site de refoulés**



**Centre humanitaire**



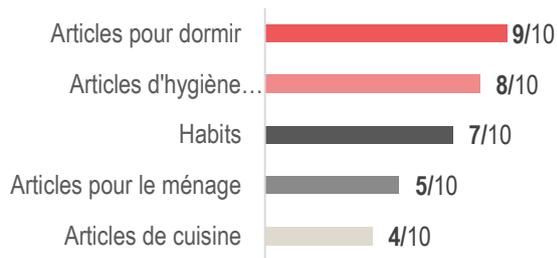
<sup>158</sup> Parmi les 72 migrants ayant rapporté avoir des besoins spécifiques en BNA et sachant que 16 migrants sur le site de refoulés et 8 migrants dans les ghettos n'ont pas répondu à cette question.

<sup>159</sup> Plusieurs réponses possibles.

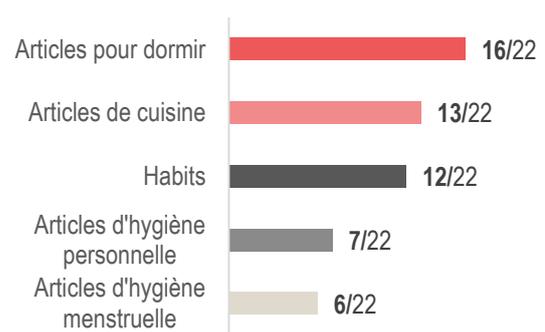
<sup>160</sup> Parmi les 72 migrants ayant rapporté avoir des besoins spécifiques en BNA et sachant que 16 migrants sur le site de refoulés et 8 migrants dans les ghettos n'ont pas répondu à cette question.

<sup>161</sup> Plusieurs réponses possibles.

### Cases de passage



### Ghettos



Le fait que les habits aient été identifiés comme le principal besoin en BNA par les migrants sur le site de refoulés peut notamment s'expliquer par le fait que plusieurs parmi eux ont indiqué ne pas avoir eu la possibilité de prendre des bagages avec eux lorsqu'ils ont quitté l'Algérie. Dans les ghettos, plus de la moitié des migrants a rapporté avoir besoin d'articles de cuisine (13/22) alors que ce besoin a été identifié dans une moindre mesure dans les autres endroits. Il est possible que cela soit lié au fait que les migrants dans les ghettos sont les seuls à se préparer eux-mêmes à manger, les migrants dans les autres endroits recevant de la nourriture à travers des distributions alimentaires. Enfin, la quasi-totalité des migrants dans les cases de passage ont indiqué avoir besoin d'articles d'hygiène personnelle (8/10). Cela peut notamment être lié au fait qu'une partie des migrants interrogés à cet endroit a indiqué n'avoir reçu qu'un kit NFI depuis leur arrivée à Agadez et qu'ils bénéficient à travers ces kits de savon, dentifrice, et autres articles d'hygiène personnelle.

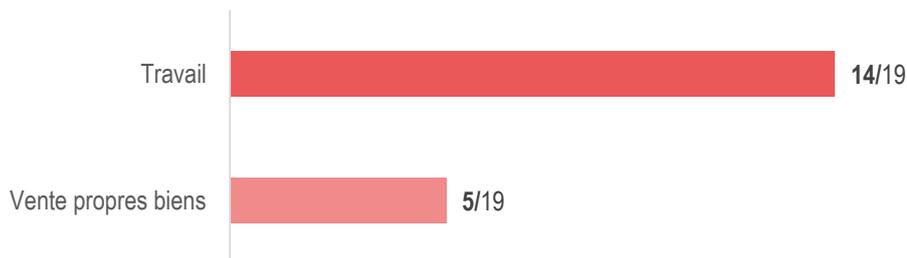
## Accès à des ressources économiques

.Au regard des informations partagées par les migrants au cours des entretiens, il semblerait que seul un nombre très limité de migrants ait accès à des ressources économiques. En effet, seuls deux migrants, l'un situé sur le site de refoulés, l'autre dans les ghettos, ont indiqué avoir des économies. De plus, seulement neuf migrants ont indiqué recevoir de l'argent de la part de leur famille et/ou amis. Ces neuf migrants se situent dans les ghettos : ils recevraient principalement de l'argent de la part de leur famille (9/9) mais deux migrants ont indiqué également recevoir de l'argent de leurs amis (2/9)<sup>162</sup>.

### Accès à des sources de revenu

Parmi les migrants interrogés, 19 ont indiqué avoir des sources de revenu, dont un peu plus de la moitié sont des femmes (10/19). Ces migrants se situent principalement dans les ghettos (16/19), bien que deux migrants dans les cases de passage et un au niveau du centre humanitaire aient également indiqué avoir des sources de revenu.

Figure 26 : Sources de revenu rapportées par les migrants interrogés<sup>163</sup>



L'une des sources de revenus rapportées par ces 19 migrants est la vente de leurs propres biens (5/19). Les cinq migrants ayant rapporté cette source sont principalement des femmes (3/5) et se situent majoritairement dans les ghettos (3/5). Ces cinq migrants ont rapporté vendre de manière ponctuelle certaines de leurs affaires personnelles, comme leurs habits ou couvertures, afin d'avoir un peu d'argent et de subvenir à leurs besoins. L'autre source de revenus rapportée par les migrants interrogés est le travail, mentionné par les trois quarts des migrants ayant rapporté avoir une source de revenus (14/19). Parmi ces migrants, la moitié sont des femmes (7/14) et la quasi-totalité se situe dans les ghettos (13/14). Seule une migrante dans les cases de passage a également rapporté avoir un travail : il s'agirait de laver les assiettes dans un petit restaurant. Parmi les 13 autres migrants ayant rapporté avoir un travail, le principal type de travail rapporté est le commerce (5/13), pratiquement mentionné que par des femmes (4/5). Le deuxième principal type de travail rapporté est le commerce de sexe, mentionné par trois femmes nigériennes dans les ghettos. Deux migrants ont aussi indiqué faire de la mécanique et deux autres ont rapporté travailler dans le bâtiment comme soudeur ou peinturier.

Parmi les 14 migrants ayant rapporté avoir un travail, cinq ont rapporté ne pas être satisfaits vis-à-vis de celui-ci. Plusieurs migrants ont évoqué le fait qu'ils ne gagnent pas assez d'argent et cinq migrants ont indiqué que s'ils en avaient la possibilité, ils aimeraient exercer un autre travail que celui qu'ils exerçaient au moment de la collecte de données.

Parmi les migrants interrogés sur le site de refoulés, 14, dont deux femmes, ont indiqué avoir un travail lorsqu'ils étaient en Algérie. Le principal type de travail rapporté est le travail dans le bâtiment (6/14), suivi par le travail dans un site aurifère (3/14). Les deux femmes sur le site de refoulés ayant rapporté travaillé en Algérie ont indiqué faire de la mendicité.

<sup>162</sup> Plusieurs réponses possibles.

<sup>163</sup> Parmi les 19 migrants ayant rapporté avoir des sources de revenu.

## Utilisation de stratégies en cas d'accès limité à des ressources économiques

Bien que très peu de migrants ait rapporté avoir des ressources économiques, seuls 23 ont indiqué utilisé des stratégies en cas d'accès limité à des ressources économiques, dont 11 femmes.<sup>164</sup>

Bien que l'ensemble des migrants interrogés ait un accès limité à des ressources économiques, ce sont principalement les migrants interrogés dans les ghettos qui ont indiqué utiliser des stratégies (17/23). Parmi ces 23 migrants, la principale stratégie rapportée est d'emprunter de l'argent à des amis et/ou connaissances à Agadez (18/23). Cette stratégie est suivie par demander à la famille et/ou à des amis dans le pays d'origine d'envoyer de l'argent : cette stratégie a été mentionnée par cinq migrants, dont un femme, tous situés dans les ghettos.

---

<sup>164</sup> 30 migrants n'ont pas répondu à cette question, dont 23 sur le site de refoulés, 4 au niveau du centre humanitaire et 3 dans les ghettos.

## Accès aux services de santé

Il s'agit dans cette partie de mettre en évidence les conditions dans lesquelles les migrants ont accès aux services de santé, cinquième besoin prioritaire rapporté par les migrants interrogés.

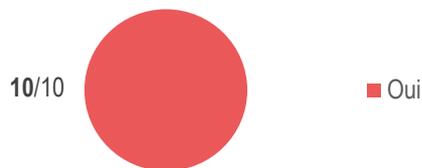
### Problèmes de santé depuis l'arrivée des migrants à Agadez

Tout d'abord, les migrants ont été questionnés sur leurs problèmes de santé depuis leur arrivée à Agadez. Sur les 77 migrants ayant répondu à cette question<sup>165</sup>, 60 ont rapporté avoir eu des problèmes de santé depuis leur arrivée à Agadez.

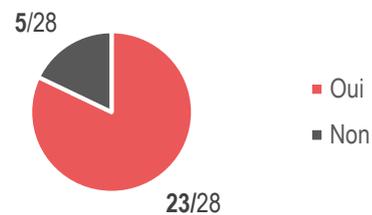
Comme mis en évidence dans la figure ci-dessous, l'ensemble des migrants interrogés dans les cases de passage ont rapporté avoir eu des problèmes de santé depuis leur arrivée à Agadez.

Figure 27 : Nombre de migrants ayant rapporté avoir eu des problèmes de santé depuis leur arrivée à Agadez, par endroit<sup>166</sup>

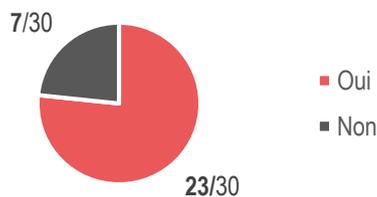
#### Cases de passage



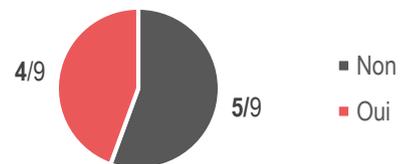
#### Centre humanitaire des demandeurs d'asile



#### Ghettos



#### Site de refoulés

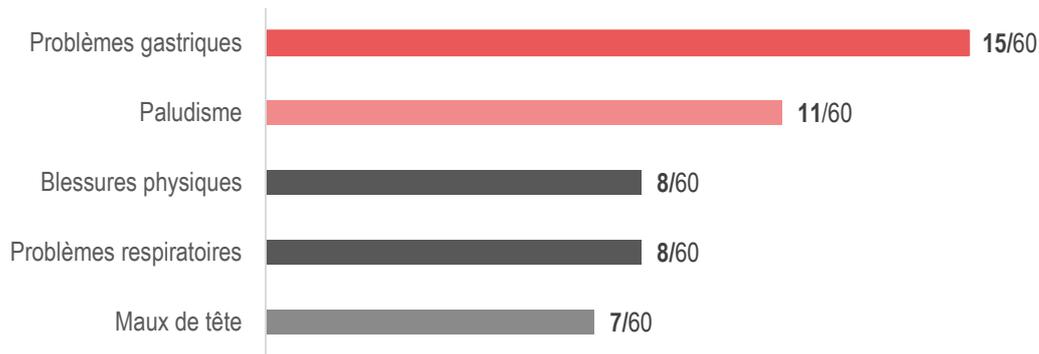


Parmi les migrants qui ont rapporté des problèmes de santé (60), les principaux problèmes rapportés sont les problèmes gastriques, le paludisme, les blessures physiques et les problèmes respiratoires (dont toux, rhumes, angine) tels que mis en évidence dans la figure ci-dessous :

<sup>165</sup> 21 migrants n'ont pas répondu à cette question seulement au niveau du site de refoulés.

<sup>166</sup> Ibid.

Figure 28 : Principaux problèmes de santé rapportés par les migrants interrogés<sup>167,168</sup>



Parmi ceux qui ont rapporté des problèmes de santé, seuls 16 migrants ont indiqué que ces problèmes ont été guéris alors que 18 ont indiqué que ce n'était pas le cas au moment de la collecte de données, dont dix au niveau du centre humanitaire.

Alors que les migrants sur le site de refoulés ont principalement indiqué avoir eu des blessures physiques depuis leur arrivée à Agadez, les migrants interrogés dans les trois autres endroits ont rapporté comme principaux problèmes de santé le paludisme et des problèmes gastriques. Au niveau du centre humanitaire, quatre migrants ont également rapporté avoir des blessures physiques qui seraient principalement liées à des incidents sécuritaires dans leur pays d'origine ou au cours de leur déplacement, et qu'ils n'auraient pas correctement soigné au moment de la blessure. Les autres principaux problèmes évoqués au niveau du centre humanitaire sont des douleurs au niveau des dents, des pieds, et le paludisme, dans chaque cas mentionné par trois migrants. Au niveau des ghettos, quatre migrants ont également rapporté avoir des maux de tête, trois des problèmes respiratoires et trois autres des blessures physiques. En ce qui concerne plus spécifiquement les migrants interrogés sur le site de refoulés et leurs conditions de voyage entre l'Algérie et le Niger, 11 migrants ont rapporté avoir eu des problèmes de santé au cours du trajet.<sup>169</sup> Parmi les 11 migrants ayant rapporté des problèmes de santé, le principal problème évoqué est des douleurs liées aux secousses du véhicule, rapporté par quatre migrants. Deux migrants ont également évoqué des maux de tête et deux autres avoir attrapé froid en raison de la fraîcheur et du vent sur le trajet.

## Accès aux services de santé

Seuls huit migrants ont rapporté ne pas avoir accès à des services de santé, alors que 69 ont indiqué y avoir accès.<sup>170</sup>

Comme indiqué dans la figure ci-dessous, l'accès aux services de santé semble être comparativement plus limité pour les migrants dans les ghettos :

<sup>167</sup> Parmi les 60 migrants ayant rapporté avoir eu des problèmes de santé depuis leur arrivée.

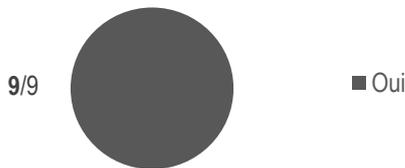
<sup>168</sup> Plusieurs réponses possibles.

<sup>169</sup> Seuls 16 migrants ont répondu à cette question. Les cinq autres migrants ont indiqué ne pas avoir eu de problèmes de santé au cours de leur trajet entre l'Algérie et le Niger.

<sup>170</sup> 21 migrants n'ont pas répondu à cette question, dont 19 sur le site de refoulés, 1 dans les cases de passage et 1 dans les ghettos.

Figure 29 : Nombre de migrants ayant rapporté avoir accès à des services de santé, par endroit<sup>171</sup>

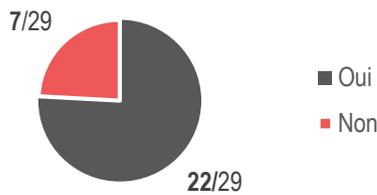
**Cases de passage**



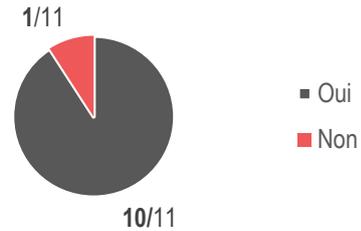
**Centre humanitaire des demandeurs d'asile**



**Ghettos**

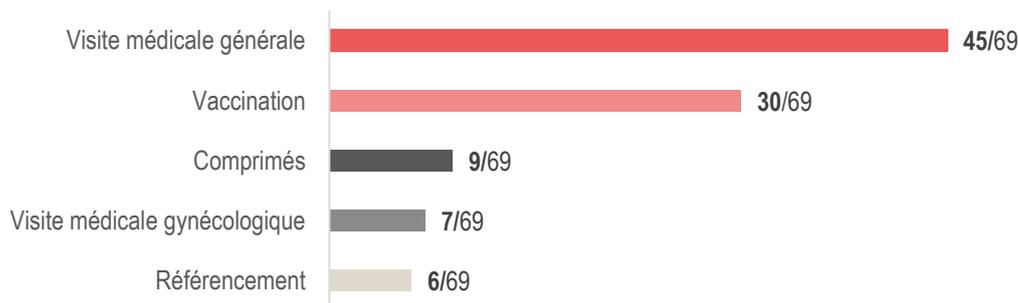


**Site de refoulés**



Parmi les 69 migrants ayant rapporté avoir accès à des services de santé, les principaux types de services rapportés sont les visites médicales générales et la vaccination, rapportés par 45 et 30 migrants respectivement, tel que mis en évidence ci-dessous :

Figure 30 : Principaux types de services de santé rapportés par les migrants<sup>172,173</sup>



Au regard des différents types de services de santé rapportés par les migrants à chaque endroit, il semblerait qu'il y ait relativement peu de différence par type d'endroits. En effet, les trois principaux types de services de santé rapportés à chaque endroit sont les visites médicales générales, la vaccination et l'accès à des comprimés. Seul au niveau du centre humanitaire les migrants ont rapporté comme troisième principal type de service de santé les visites médicales gynécologiques. Il semblerait donc que les migrants interrogés aient principalement accès à des services de santé de type généraliste.

En termes de régularité des services, 48 migrants sur les 62 ayant répondu à cette question<sup>174</sup> ont indiqué que les services de santé auxquels ils ont accès sont permanents et 14 ont indiqué qu'ils sont ponctuels. Parmi ces 14 migrants, cinq se situent au niveau des ghettos, quatre sur le site de refoulés, trois au niveau du centre humanitaire et deux dans les cases de passage.

<sup>171</sup> 21 migrants n'ont pas répondu à cette question, dont 19 sur le site de refoulés, 1 dans les cases de passage et 1 dans les ghettos.

<sup>172</sup> Parmi les 69 migrants ayant rapporté avoir accès à des services de santé.

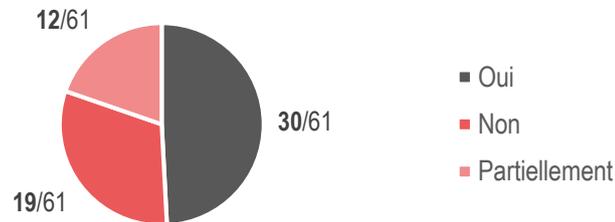
<sup>173</sup> Plusieurs réponses possibles.

<sup>174</sup> Parmi les 69 migrants ayant rapporté avoir accès à des services de santé et sachant que sept migrants n'ont pas répondu à cette question (5 sur le site de refoulés, 1 dans les cases de passage et 1 dans les ghettos).

## Satisfaction vis-à-vis des services de santé<sup>175</sup>

Alors que la quasi-totalité des migrants interrogés ont rapporté avoir accès à des services de santé, seuls trente migrants ont rapporté être satisfaits vis-à-vis de ces services, comme mis en évidence dans la figure ci-dessous :

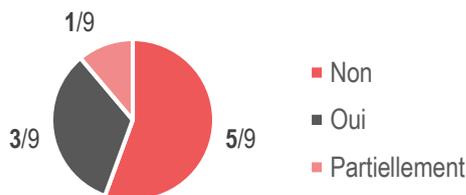
Figure 31 : Nombre de migrants ayant rapporté être satisfaits vis-à-vis des services de santé auxquels ils ont accès<sup>176</sup>



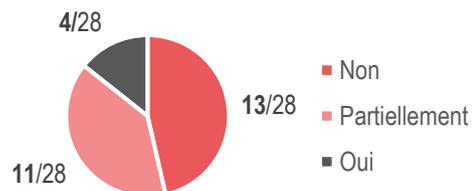
Si l'on analyse cette satisfaction par endroit, il semblerait que les migrants les plus satisfaits vis-à-vis des services de santé auxquels ils ont accès se situent au niveau des ghettos et du site de refoulés (voir figure ci-dessous).

Figure 32 : Nombre de migrants ayant rapporté être satisfaits vis-à-vis des services de santé auxquels ils ont accès, par endroit<sup>177</sup>

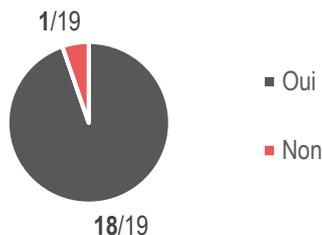
### Cases de passage



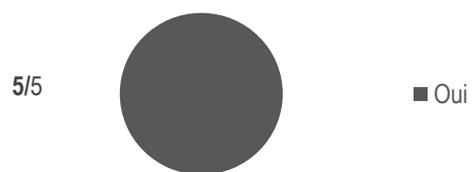
### Centre humanitaire des demandeurs d'asile



### Ghettos



### Site de refoulés



Parmi les 42 migrants ayant rapporté être satisfaits ou partiellement satisfaits vis-à-vis des services de santé auxquels ils ont accès, les principales raisons évoquées sont la qualité des services (18/42), suivie par l'accessibilité des services (7/42) et leur caractère suffisant (2/42).<sup>178</sup>

La qualité des services a principalement été mentionnée par des migrants dans les ghettos (11/18) et dans les cases de passage (4/18). La plupart d'entre eux ont indiqué que cette satisfaction est liée au fait qu'ils ont été guéris grâce à ces services. En ce qui concerne l'accessibilité des services, cet aspect n'a pratiquement été mentionné que par des migrants au niveau du centre humanitaire (6/7). En effet, ils ont indiqué apprécier le fait

<sup>175</sup> Parmi les 69 migrants ayant rapporté avoir accès à des services de santé.

<sup>176</sup> Huit migrants n'ont pas répondu à cette question, cinq sur le site de refoulés et trois dans les ghettos.

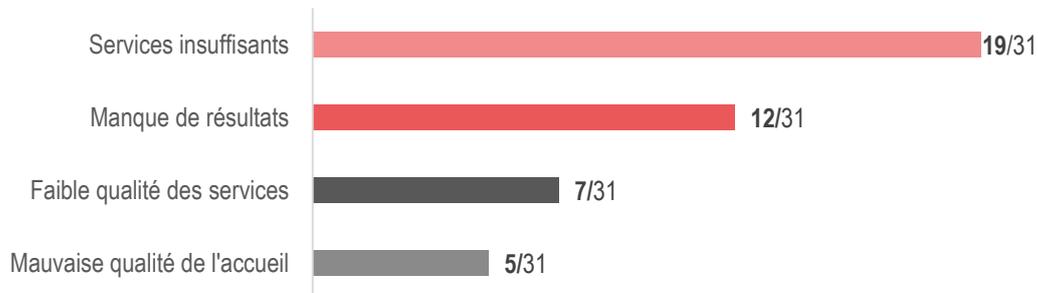
<sup>177</sup> Ibid.

<sup>178</sup> Plusieurs réponses possibles.

que les services de santé auxquels ils ont accès soient directement situés sur le site et donc à proximité. Plusieurs migrants ont également rapporté être satisfaits vis-à-vis du fait que les services sont gratuits.

Parmi les 31 migrants ayant déclaré être partiellement ou pas satisfaits vis-à-vis des services de santé auxquels ils ont accès, les principales raisons évoquées sont le caractère insuffisant des services (19/31) et le manque de résultats (12/31).

**Figure 33 : Principaux aspects vis-à-vis desquels les migrants ont déclaré être ne pas satisfaits par rapport aux services de santé auxquels ils ont accès**<sup>179, 180</sup>



Le fait que les services de santé ne soient pas suffisants a seulement été mentionné par les migrants au niveau du centre humanitaire (14/19) et dans les cases de passage (5/19). Les migrants dans les deux endroits ont rapporté une disponibilité limitée des services de santé et/ou devoir parfois attendre pour y accéder. Plusieurs migrants au niveau du centre humanitaire ont également exprimé la volonté d'avoir accès à des services de santé plus spécialisés, et notamment la radiologie et/ou à des médecins psychologues et pédiatres.

La faible qualité des services de santé a aussi seulement été rapportée par les migrants dans ces deux endroits - 5/7 au niveau du centre humanitaire et 2/7 dans les cases de passage. Ces migrants ont notamment rapporté que les mêmes médicaments sont utilisés pour des maladies différentes et qu'il y a un manque de médicament spécialisés.

Ce sont principalement les migrants au niveau du centre humanitaire qui ont déclaré ne pas être satisfaits vis-à-vis des services de santé en raison d'un manque de résultats (10/12). En effet, ces migrants auraient eu accès à des services de santé, pris des médicaments et/ou effectué des consultations chez le médecin mais n'auraient pas été guéris. Enfin, la mauvaise qualité de l'accueil au niveau des services de santé a seulement été rapporté au niveau du centre humanitaire (5/5). Certains migrants ont notamment évoqué un manque d'intérêt dans les malades de la part des agents de santé. D'autres ont évoqué la barrière de la langue qui rend la communication avec ces agents de santé difficile.

## Difficultés pour accéder aux services de santé

Des difficultés pour accéder aux services de santé ont été rapportées par 19 migrants sur les 64 ayant répondu à cette question.<sup>181</sup> Parmi les 19 migrants ayant rapporté des difficultés pour accéder aux services de santé, huit se situent au niveau des ghettos, six dans les cases de passage et cinq au niveau du centre humanitaire.

La principale difficulté rapportée par ces migrants est le manque d'argent, principalement mentionnée par des migrants dans les ghettos (5/6)<sup>182</sup>. Au niveau du centre humanitaire, les principales difficultés rapportées pour accéder aux services de santé sont l'attente (3/5) et la barrière linguistique (2/5).<sup>183</sup> L'attente a seulement été mentionnée par les migrants au niveau du centre humanitaire. La principale difficulté rapportée par les migrants

<sup>179</sup> Parmi les 31 migrants ayant déclaré être partiellement ou pas satisfaits vis-à-vis des services de santé auxquels ils ont accès, les principales raisons évoquées sont le caractère insuffisant des services

<sup>180</sup> Plusieurs réponses possibles.

<sup>181</sup> 34 migrants n'ont pas répondu à cette question, dont 26 sur le site de refoulés, 7 dans les ghettos et 1 dans les cases de passage.

<sup>182</sup> Parmi les six migrants ayant rapporté comme difficulté pour accéder aux services de santé le manque d'argent.

<sup>183</sup> Parmi les cinq migrants ayant rapporté des difficultés pour accéder aux services de santé au niveau du centre humanitaire.

dans les cases de passage est le manque de véhicules pour se rendre aux services de santé (3/6).<sup>184</sup> En effet, plusieurs migrants ont rapporté que ces véhicules ne sont pas toujours disponibles. Deux migrants ont aussi évoqué des difficultés pour accéder aux services de santé la nuit car il n'y aurait pas d'agents de santé en service dans les cases à ce moment-là. S'ils ont un problème, ils doivent donc appeler les responsables des cases ce qui est parfois difficile car ils n'ont pas toujours de crédit de communication. Cette difficulté d'accès aux services de santé la nuit a seulement été évoquée dans les cases de passage.

**Figure 34 : Principales difficultés rapportées par les migrants interrogés pour accéder aux services de santé**<sup>185, 186</sup>



### Stratégies utilisées en cas d'accès limité aux services de santé

En cas d'accès limité aux services de santé, 14 migrants ont rapporté utilisé des stratégies, parmi les 59 ayant répondu à cette question.<sup>187</sup>

Les migrants ayant rapporté utilisé des stratégies en cas d'accès limité aux services de santé se situent principalement dans les ghettos (9/14), sachant que ce sont principalement les migrants interrogés à cet endroit qui ont rapporté des difficultés pour y accéder. Il semble également intéressant de souligner que parmi les 14 migrants ayant rapporté utilisé des stratégies, six sont des femmes. Les deux principales stratégies rapportées sont la médecine alternative (6/14) et l'auto-traitement (6/14). Un migrant dans les cases de passage a indiqué avoir utilisé comme stratégie le traitement par un individu sans formation médicale.

*« Je ne suis pas satisfait du tout parce qu'il n'y a pas de prise en charge. Si quelqu'un tombe malade, il y a un retard dans la prise en charge de celui-ci, c'est pourquoi en cas de maladie, ils ont recours aux concitoyens pour amener le malade pour le faire soigner. La plupart des gens qui vivent dans leur case se soignent eux-mêmes, c'est-à-dire avec les petites cotisations qu'ils font entre eux ils cherchent les médicaments avec. »*

Migrant interrogé dans les cases de passage. Soudan. 42 ans.

### Accès aux services de santé au cours du trajet entre l'Algérie et le Niger<sup>188</sup>

Six migrants interrogés sur le site de refoûlés ont rapporté avoir eu accès à des services de santé au cours de leur trajet entre l'Algérie et le Niger, et deux ont indiqué que cela n'avait pas été le cas. Parmi les six migrants ayant rapporté avoir eu accès à des services de santé, quatre auraient eu accès à des visites médicales générales mises en place par des agents de santé et deux à des comprimés. Quatre migrants ont rapporté que ces services sont ponctuels.

<sup>184</sup> Parmi les six migrants ayant rapporté des difficultés pour accéder aux services de santé dans les cases de passage.

<sup>185</sup> Parmi les 19 migrants ayant rapporté avoir des difficultés pour accéder aux services de santé.

<sup>186</sup> Plusieurs réponses possibles.

<sup>187</sup> 39 migrants n'ont pas répondu à cette question, dont 29 sur le site de refoûlés, 2 au niveau du centre humanitaire, 1 dans les cases de passage et 7 dans les ghettos.

<sup>188</sup> Seuls les migrants interrogés sur le site de refoûlés ont répondu à ces questions.

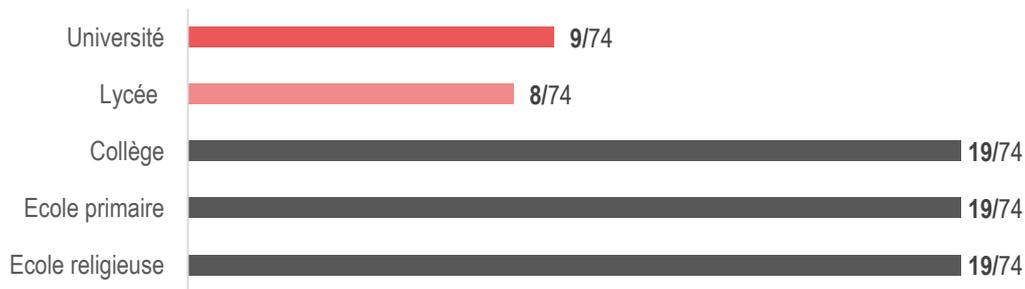
Seul un migrant a rapporté ne pas être satisfait vis-à-vis des services de santé reçus au cours du trajet : il juge notamment que ces soins n'étaient pas adéquats. De plus, deux migrants ont rapporté avoir rencontré des difficultés pour accéder aux services de santé au cours du trajet : ces difficultés seraient liées à un manque d'argent et à l'absence d'une escorte médicale qui suivrait les camions dans lesquels ils sont transportés au cours du voyage.

## Accès aux services éducatifs<sup>189</sup>

### Niveau de scolarité<sup>190</sup>

Parmi les migrants interrogés, dix ont rapporté n'avoir jamais été à l'école. Parmi ces dix migrants, cinq se situent au niveau du centre humanitaire, trois dans les ghettos et deux sur le site de refoulés. Parmi ceux ayant rapporté être allés à l'école (74)<sup>191</sup>, la plus grande partie s'est arrêtée au niveau primaire ou au niveau collège, comme mis en évidence dans la figure ci-dessous :

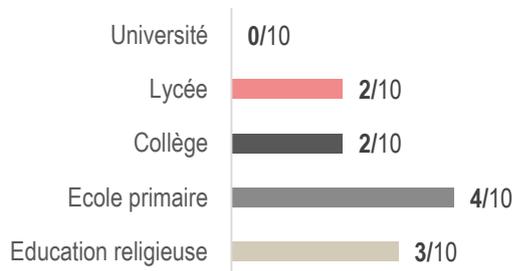
Figure 35 : Niveaux de scolarité rapportés par les migrants interrogés<sup>192</sup>



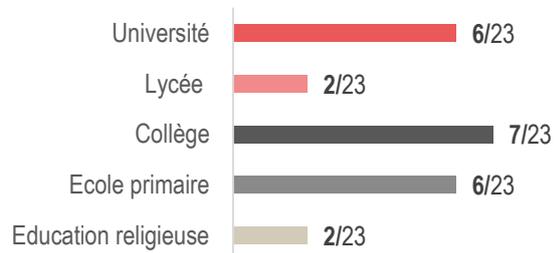
Le niveau de scolarité des migrants interrogés semble différer en fonction de l'endroit dans lequel ils résident, comme mis en évidence par les figures ci-dessous :

Figure 36 : Niveaux de scolarité rapportés par les migrants interrogés, par endroit<sup>193</sup>

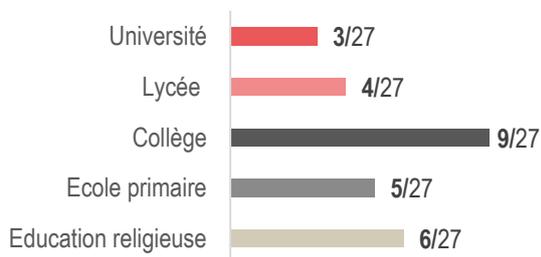
#### Cases de passage



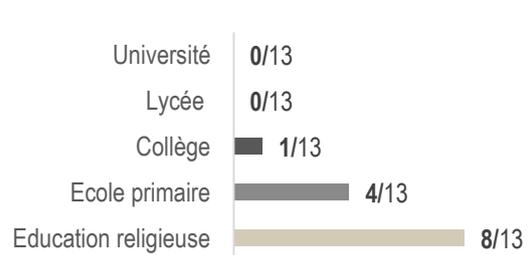
#### Centre humanitaire



#### Ghettos



#### Site de refoulés



<sup>189</sup> Merci de noter que les migrants sur le site de refoulés n'ont pas été interrogés vis-à-vis de leur accès aux services éducatifs en raison de leur court séjour sur le site de refoulés. Ils ne sont donc pas inclus dans les résultats présentés dans la section suivante.

<sup>190</sup> « Niveau de scolarité » c'est-à-dire le plus haut niveau d'études que les migrants interrogés ont terminé.

<sup>191</sup> 15 migrants sur le site de refoulés n'ont pas répondu à cette question.

<sup>192</sup> Parmi les 74 migrants ayant rapporté avoir été à l'école.

<sup>193</sup> Ibid.

Au regard des résultats présentés ci-dessus, la part la plus importante des migrants ayant rapporté être allés à l'université se situe au niveau du centre humanitaire (7/9). De plus, la moitié des migrants ayant rapporté avoir pour niveau de scolarité le lycée se situe au niveau des ghettos (4/8). La part la plus importante des migrants ayant rapporté avoir suivi une éducation religieuse se trouve sur le site de refoulés (8/19). Aucun migrant dans les cases de passage et sur le site de refoulés n'a rapporté avoir été à l'université. En ce qui concerne le site de refoulés, le niveau de scolarité le plus haut rapporté est le collège, mentionné par un migrant.

## Accès aux services éducatifs

Aucun des migrants interrogés a rapporté avoir accès à des services éducatifs. Seul un migrant au niveau du centre humanitaire a rapporté qu'il y a des cours spontanés qui s'organisent sur le site, mais ces derniers ne seraient pas officiels et ne permettraient pas d'obtenir un certificat ou un diplôme. Bien qu'aucun migrant n'ait accès à des services éducatifs, 43 ont indiqué souhaiter y avoir accès. Ces 43 migrants aimeraient principalement avoir accès à des cours de langue (24/43), notamment pour apprendre le français et l'anglais<sup>194</sup> Ces migrants se situent principalement au niveau du centre humanitaire (15/24) et ont principalement entre 26-35 ans (13/24) ou entre 18-25 ans (9/24).

Au-delà des cours de langue, 14 migrants ont indiqué vouloir reprendre leurs études et ce, de nouveau principalement dans le centre humanitaire (9/14). Ce sont uniquement des migrants ayant entre 18-25 ans et entre 26-35 ans qui ont indiqué vouloir reprendre leurs études, huit et neuf migrants pour chaque tranche d'âge respectivement. De plus, cinq migrants ont rapporté vouloir accéder à une éducation religieuse : deux au niveau du centre humanitaire, deux dans les cases de passage et un dans les ghettos. Il semblerait que ce soit principalement des migrants relativement plus âgés qui souhaitent accéder à ce type de services éducatifs : en effet, il a été mentionné par deux migrants ayant entre 36-45 ans, deux migrants ayant entre 26-35 ans et seulement un migrant ayant entre 18-25 ans. Enfin, dix migrants - principalement au niveau du centre humanitaire (5/10) et dans les cases de passage (4/10) - ont indiqué qu'ils aimeraient que leurs enfants aient accès à des services éducatifs.

Seuls dix migrants ont indiqué ne pas vouloir accéder à des services éducatifs : ils se situent tous au niveau des ghettos. Plusieurs ont indiqué ne pas souhaiter accéder à des services éducatifs parce qu'ils vont bientôt quitter Agadez. D'autres ont rapporté que leur priorité est de trouver un travail et de gagner de l'argent.

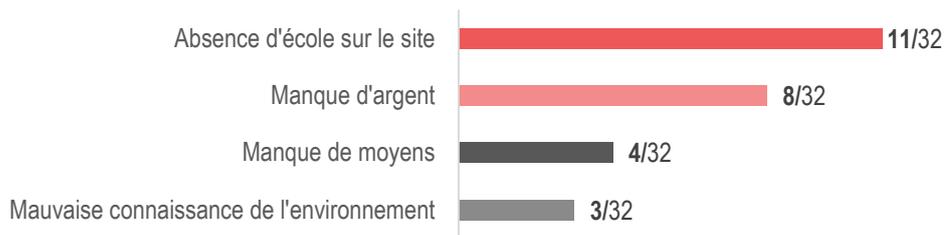
## Difficultés pour accéder aux services éducatifs

Parmi les migrants interrogés, 32 ont rapporté des difficultés pour accéder aux services éducatifs. Ces migrants se situent principalement au niveau du centre humanitaire (15/32), mais également dans les ghettos (10/32) et les cases de passage (7/32). La principale difficulté rapportée par les migrants est l'absence d'école sur le site (13/32) et a principalement été mentionnée au niveau du centre humanitaire (11/13).<sup>195</sup> La deuxième principale difficulté évoquée par les migrants interrogés est le manque d'argent (8/32). Parmi ces huit migrants, trois se situent au niveau des ghettos, trois dans les cases de passage et deux au niveau du centre humanitaire. Ces migrants n'ont pas précisé vis-à-vis de quels aspects des services éducatifs ils font référence en indiquant un manque d'argent pour y accéder (frais de scolarité, matériel scolaire, etc.). Cela nécessiterait des recherches plus approfondies notamment parce que seul l'accès à des écoles privées est payant au Niger et les écoles publiques sont accessibles gratuitement.

<sup>194</sup> Plusieurs réponses possibles.

<sup>195</sup> Plusieurs réponses possibles.

**Figure 37 : Principales difficultés pour accéder aux services éducatifs selon les migrants interrogés**<sup>196,197</sup>



Trois migrants (deux dans les cases de passage et un dans les ghettos) ont quant à eux rapporté une mauvaise connaissance de la ville d'Agadez et deux autres (un dans les cases de passage et un dans les ghettos) ont indiqué ne pas connaître de personnes qui pourraient les aider à accéder à des services éducatifs. Cela semble donc mettre en évidence que le manque d'information constitue une barrière pour les migrants interrogés dans les cases et dans les ghettos dans leur capacité à accéder à des services éducatifs.

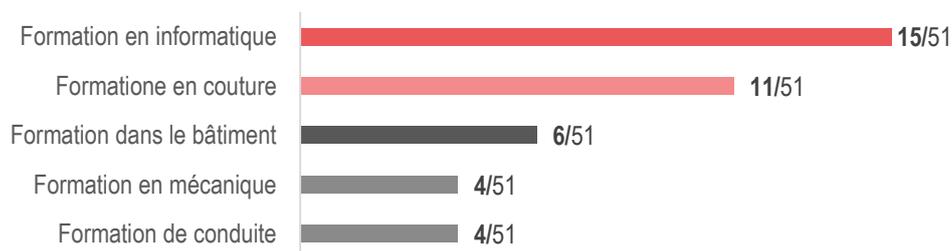
## Formations professionnelles

Au-delà des services éducatifs, 51 migrants ont rapporté vouloir accéder à des formations professionnelles. Ces 51 migrants représentent la totalité des migrants interrogés au niveau du centre humanitaire (28/28), la quasi-totalité des migrants interrogés dans les cases de passage (7/9)<sup>198</sup> et les deux tiers des migrants dans les ghettos (16/24)<sup>199</sup>. Comme pour les services éducatifs, il semblerait donc que les migrants intéressés par des formations professionnelles se situent principalement au niveau du centre humanitaire et dans les cases de passage.

Dix migrants ont indiqué ne pas souhaiter avoir accès à des formations professionnelles : huit se situent dans les ghettos et deux dans les cases de passage. Certains ont indiqué ne pas être intéressés parce qu'ils vont bientôt partir et d'autres ont rapporté n'être qu'intéressés que par des cours en langues. Ce sont également uniquement des migrants dans les ghettos qui ont rapporté ne pas souhaiter avoir accès à des services éducatifs, notamment parce qu'ils projettent de bientôt quitter la ville d'Agadez.

Parmi les migrants ayant rapporté vouloir accéder à des formations professionnelles (51), le type de formation le plus demandé est la formation en informatique, suivie par une formation en couture.<sup>200</sup> D'autres types de formations ont été rapportés par les migrants interrogés tels que mis en évidence dans la figure ci-dessous :

**Figure 38 : Principales formations professionnelles auxquelles les migrants interrogés ont rapporté vouloir accéder**<sup>201,202</sup>



<sup>196</sup> Parmi les 32 migrants ayant rapporté avoir des difficultés pour accéder aux services éducatifs.

<sup>197</sup> Plusieurs réponses possibles.

<sup>198</sup> Un migrant dans les cases de passage n'a pas répondu à cette question.

<sup>199</sup> Six migrants dans les ghettos n'ont pas répondu à cette question.

<sup>200</sup> Plusieurs réponses possibles.

<sup>201</sup> Parmi les 51 migrants ayant rapporté vouloir accéder à des formations professionnelles.

<sup>202</sup> Plusieurs réponses possibles.

## Accès à l'eau, hygiène et assainissement

### Accès à l'eau

#### Moyens utilisés pour accéder à l'eau

Les principaux moyens rapportés par les migrants interrogés pour accéder à l'eau de boisson et à l'eau à usage domestique semblent différer d'un endroit à un autre.

Au niveau du centre humanitaire, une grande partie des migrants interrogés aurait accès à de l'eau de boisson et à usage domestique à travers un camion citerne qui distribue de l'eau au niveau du site.<sup>203</sup> En effet, la quasi-totalité des migrants interrogés à ce endroit (24/28) a rapporté avoir accès à de l'eau de boisson à travers ce camion citerne et plus de la moitié a indiqué y accéder pour l'eau à usage domestique (16/28). Neuf autres migrants ont rapporté y accéder à travers des bidons mais plusieurs parmi eux ont indiqué remplir ces bidons à partir de tanks qui sont eux-mêmes remplis par le camion citerne ou à partir du camion citerne lui-même. La distribution d'eau par le camion-citerne serait effectuée par bloc de maisons<sup>204</sup>. La distance à parcourir pour accéder à l'eau au niveau du centre humanitaire dépendrait donc de l'endroit où s'arrête ce camion par rapport aux maisons des migrants interrogés : en effet, onze migrants ont indiqué ne parcourir qu'une courte distance pour accéder à l'eau, alors que deux migrants ont rapporté devoir parcourir une distance longue pour se procurer de l'eau. Au-delà de cet aspect, plusieurs migrants ont indiqué stocker leur eau dans des bidons de 25 litres (L) chacun qu'ils remplissent auprès de ce camion citerne et qu'ils transportent ensuite jusqu'à leur maison.

Les migrants sur le site de refoulés accèderait à de l'eau de boisson et à usage domestique à travers des tanks : quatre migrants ont indiqué avoir accès à de l'eau de boisson à travers des tanks et sept pour l'eau à usage domestique. Dans les cases de passage, les migrants interrogés ont principalement rapporté avoir accès à de l'eau de boisson et à usage domestique à travers un robinet – rapporté par 7 migrants pour l'eau de boisson et cinq pour l'eau à usage domestique. Trois migrants ont également rapporté accéder à de l'eau à usage domestique à travers une pompe. Tout comme certains migrants au niveau du centre humanitaire, deux migrants ont également rapporté stocker leur eau dans des bidons. Au niveau des ghettos, il semblerait également que les migrants utilisent les mêmes moyens pour accéder à l'eau de boisson et à l'eau à usage domestique : il s'agit des vendeurs et du robinet, rapportés par un peu moins de la moitié des migrants interrogés à cet endroit dans les deux cas. Huit migrants ont indiqué stocker l'eau dans des bidons.

Par rapport à l'accès à l'eau, 21 migrants ont rapporté devoir payer quelque chose et tous se situent dans les ghettos. Parmi ces migrants, certains ont indiqué payer la facture d'eau à la fin de chaque mois alors que d'autres ont rapporté payer l'eau lorsqu'ils en achètent auprès de vendeurs. Ces derniers ont alors indiqué payer un bidon de 25L auprès de ces vendeurs entre 50 FCFA et 100 FCFA le bidon, sachant que certains migrants ont évoqué le fait que le prix du bidon pouvait parfois monter jusqu'à 200 FCFA.

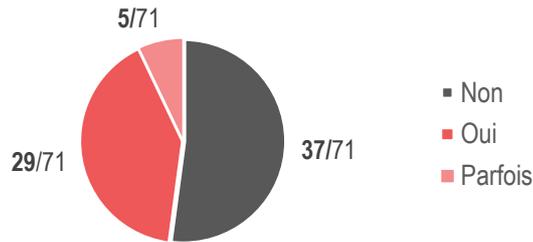
#### Difficultés pour accéder à l'eau

Parmi les migrants interrogés, 29 ont indiqué avoir des difficultés pour accéder à l'eau et cinq en avoir parfois, comme mis en évidence dans la figure ci-dessous. Les migrants ayant indiqué des difficultés pour accéder à l'eau ou en avoir parfois se situent principalement au niveau des ghettos (17/34) et du centre humanitaire (15/34).

<sup>203</sup> Plusieurs réponses possibles.

<sup>204</sup> Selon les informations fournies par les migrants interrogés, le centre humanitaire semble être divisé en différents blocs à travers lesquels les migrants sont répartis.

Figure 39 : Nombre de migrants interrogés ayant rapporté des difficultés pour accéder à l'eau<sup>205</sup>



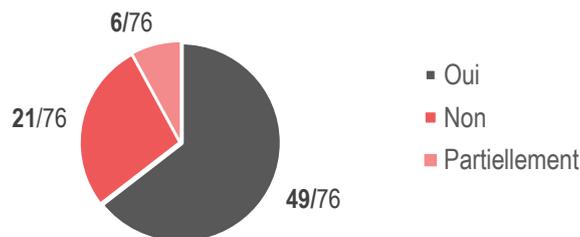
De plus, les principales difficultés rapportées sont la quantité limitée d'eau disponible et le manque d'argent, mentionné par 11 migrants respectivement.<sup>206</sup> Le manque d'argent a seulement été rapporté par des migrants dans les ghettos (11/11). Ce sont d'ailleurs seulement les migrants interrogés à cet endroit qui ont rapporté devoir payer quelque chose pour accéder à l'eau. En ce qui concerne la quantité limitée d'eau disponible, cette difficulté a principalement été mentionnée au niveau du centre humanitaire (8/11). Parmi ces huit migrants, deux ont mentionné des ruptures d'eau. Les six autres ont indiqué que dans certains cas, le camion citerne qui leur distribue de l'eau ne couvre pas tout le site, notamment parce qu'il arrive en retard.

Au-delà de ces deux premières difficultés, cinq migrants, tous situés au niveau centre humanitaire, ont également rapporté comme difficulté pour accéder à l'eau le fait qu'ils doivent parfois faire la queue et qu'il y ait donc de l'attente. Plusieurs migrants (3) ont rapporté que dans certains cas, les gens se bousculent pour accéder à l'eau. Parmi les migrants dans les ghettos ayant accès à l'eau auprès de vendeurs, certains (3) ont indiqué comme difficulté le fait que dans certains cas, le vendeur ne vient pas et qu'ils n'ont donc pas la possibilité de lui acheter de l'eau.

### Satisfaction des migrants interrogés vis-à-vis de l'eau à laquelle ils ont accès

La majorité des migrants interrogés (49/76)<sup>207</sup> a rapporté être satisfait vis-à-vis de l'eau à laquelle ils ont accès, et six ont rapporté ne l'être que partiellement. Les migrants ayant déclaré être partiellement ou pas satisfaits vis-à-vis de l'eau à laquelle ils ont accès se situent principalement au niveau du centre humanitaire (16/27). Aucun des migrants interrogés sur le site de refoulés et ayant répondu à cette question a indiqué ne pas être satisfait vis-à-vis de l'eau à laquelle il a accès.

Figure 40 : Nombre de migrants ayant rapporté être satisfaits vis-à-vis de l'eau à laquelle ils ont accès<sup>208</sup>



Le principal aspect vis-à-vis duquel les migrants ont rapporté être satisfaits est la qualité de l'eau, mentionnée par 23 migrants.<sup>209,210</sup> Ces 23 migrants se situent principalement dans les ghettos (9/23), puis dans les cases de passage (6/23) et au niveau du centre humanitaire (6/23). Ces 23 migrants ont notamment rapportés être satisfaits vis-à-vis de la qualité de l'eau à laquelle ils ont accès parce qu'elle est potable, « bonne à boire », sans odeur ni couleur. Le second principal aspect vis-à-vis duquel les migrants ont rapporté être satisfaits est la quantité de l'eau, mentionné par 10 migrants qui se situent principalement au niveau du site de refoulés (6/10).

<sup>205</sup> 27 migrants n'ont pas répondu à cette question dont 24 sur le site de refoulés, deux dans les cases de passage et un dans les ghettos.

<sup>206</sup> Plusieurs réponses disponibles.

<sup>207</sup> 22 migrants n'ont pas répondu à cette question, dont 17 sur le site de refoulés, 4 dans les ghettos et 1 au niveau du centre humanitaire.

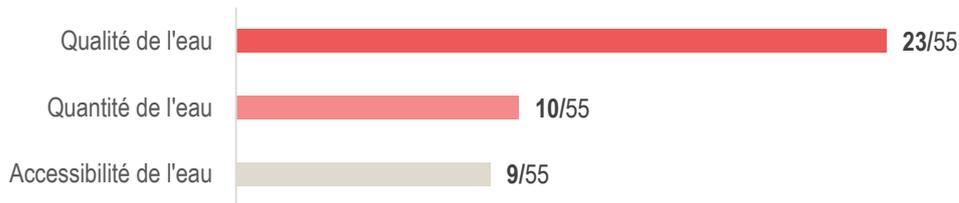
<sup>208</sup> Ibid.

<sup>209</sup> Parmi les 55 ayant rapporté être satisfaits ou partiellement satisfaits vis-à-vis de l'eau à laquelle ils ont accès.

<sup>210</sup> Plusieurs réponses possibles.

Il est notamment possible que cette satisfaction soit liée à un accès limité à l'eau au cours de leur trajet entre l'Algérie et le Niger. Le troisième aspect de satisfaction vis-à-vis de l'eau rapporté par les migrants interrogés est l'accessibilité de celle-ci, rapporté par neuf migrants. Une plus grande partie de ces migrants se situe dans les cases de passage (4/9) et trois migrants ont également mentionné cet aspect au niveau du centre humanitaire. Parmi ces neuf migrants, certains ont évoqué le fait que l'eau à laquelle ils accèdent est disponible à tout moment et qu'ils ne doivent pas parcourir une grande distance pour y accéder.

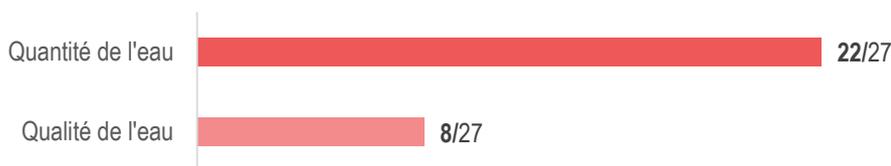
Figure 41 : Aspects de l'eau vis-à-vis desquels les migrants interrogés ont rapporté être satisfaits<sup>211,212</sup>



Parmi les 27 migrants ayant rapporté être partiellement ou pas satisfaits vis-à-vis de l'eau à laquelle ils ont accès, le principal aspect évoqué est la quantité de l'eau, rapportée par 22 migrants. Ces migrants se situent principalement au niveau du centre humanitaire (17/22) et des ghettos (5/22). Cet aspect apparaît particulièrement problématique au niveau du centre humanitaire : plusieurs migrants interrogés à cet endroit ont indiqué que la quantité d'eau ne suffit plus depuis l'arrivée de nouvelles personnes sur le site. Le fait qu'il n'y ait pas suffisamment d'eau pour l'usage domestique, c'est-à-dire pour se laver et faire la vaisselle a aussi été rapporté par une migrante au niveau du centre humanitaire.

Au-delà de la quantité de l'eau, huit migrants ont rapporté ne pas être satisfaits vis-à-vis de la qualité de l'eau à laquelle ils ont accès. La moitié de ces migrants se situe au niveau du centre humanitaire (4/8) et les quatre autres se répartissent entre les cases de passage (2) et les ghettos (2). Deux migrants au niveau du centre humanitaire ont rapporté que l'eau à laquelle ils ont accès a une couleur foncée et un mauvais goût. Deux migrants dans les ghettos ont quant à eux indiqué que cette eau a un goût salé.

Figure 42 : Principaux aspects de l'eau vis-à-vis desquels les migrants ont rapporté ne pas être satisfaits<sup>213,214</sup>



Au-delà des aspects de satisfaction, 62 migrants ont donné des informations sur la qualité de l'eau à laquelle ils ont accès de manière plus générale. La majorité d'entre eux a déclaré que cette eau est propre, potable, sans couleur et sans odeur. Pour autant, certains problèmes liés à la qualité de l'eau ont été rapportés par quelques migrants, principalement au niveau du centre humanitaire. Quatre migrants ont rapporté que l'eau à laquelle ils ont accès n'est pas propre, dont trois au niveau du centre humanitaire. Cinq migrants ont indiqué que l'eau à laquelle ils accèdent n'est pas potable dont trois également au niveau du centre humanitaire.

<sup>211</sup> Parmi les 55 migrants ayant rapporté être satisfaits ou partiellement satisfaits vis-à-vis de l'eau à laquelle ils ont accès.

<sup>212</sup> Plusieurs réponses possibles.

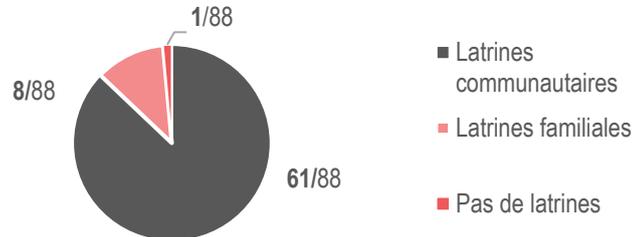
<sup>213</sup> Parmi les 27 migrants ayant rapporté être partiellement ou pas satisfaits vis-à-vis de l'eau à laquelle ils ont accès.

<sup>214</sup> Plusieurs réponses possibles.

## Accès à des latrines

Seul un migrant, au niveau du site de refoulés, a déclaré ne pas avoir accès à des latrines. Parmi les 87 migrants ayant rapporté avoir accès à des latrines<sup>215</sup>, 61 aurait accès à des latrines communautaires et 8 à des latrines familiales.<sup>216</sup> Les latrines familiales ont seulement été rapportées par des migrants dans les ghettos.

Figure 43 : Nombre de migrants ayant rapporté avoir accès à des latrines<sup>217</sup>



Au niveau du centre humanitaire, les migrants interrogés ont indiqué partager les latrines avec les autres résidents du site sachant qu'ils seraient environ 1 000 personnes. Il y aurait des latrines installées dans chaque bloc du camp. Selon les informations partagées par les migrants, il y aurait huit ou neuf blocs sur le site et dans chaque bloc, il y aurait entre six à dix latrines. De plus, certaines latrines seraient réservées aux femmes. Dans les cases de passage, les migrants interrogés partageraient les latrines soit avec les habitants de la même chambre ou avec les autres résidents de la case. Dans les ghettos, les migrants ont indiqué partager les latrines avec les autres habitants de la maison, dont le nombre peut varier entre 4 et 15 personnes. Au niveau du site de refoulés, les migrants interrogés ont indiqué partager les latrines sur le site avec les autres migrants qui ont été expulsés avec eux et avec qui ils ont fait le voyage entre l'Algérie et le Niger.

Par rapport à la quantité de latrines disponibles, 17 migrants ont indiqué que leur nombre n'est pas suffisant, particulièrement au niveau du centre humanitaire (11/17). Aucun migrant dans les ghettos n'a mentionné cette problématique.

### Difficultés pour accéder à des latrines

L'accès aux latrines semble être particulièrement problématique pour les migrants interrogés au niveau du centre humanitaire et dans les cases de passage. En effet, parmi les migrants interrogés, 36 ont rapporté rencontrer des difficultés pour accéder aux latrines, dont pratiquement les deux tiers des migrants interrogés au niveau du centre humanitaire (17/27) et la grande majorité de ceux interrogés dans les cases de passage (7/9).<sup>218</sup>

Parmi les 41 migrants ayant rapporté ne pas avoir de difficultés pour accéder aux latrines, quatre au niveau du centre humanitaire ont indiqué qu'ils n'ont pas de difficultés mais que le nombre de latrines auxquelles ils ont accès est insuffisant.

Figure 44 : Difficultés rapportées par les migrants interrogés pour accéder aux latrines<sup>219, 220</sup>



<sup>215</sup> 10 migrants n'ont pas répondu à cette question, 9 sur le site de refoulés et 1 au niveau du centre humanitaire.

<sup>216</sup> Parmi les 87 migrants ayant rapporté avoir accès à des latrines, 18 migrants n'ont pas spécifié le type de latrines auxquelles ils ont accès, dont 11 sur le site de refoulés et 7 dans les ghettos.

<sup>217</sup> 10 migrants n'ont pas répondu à cette question, 9 sur le site de refoulés et 1 au niveau du centre humanitaire.

<sup>218</sup> 21 migrants n'ont pas répondu à cette question, dont 18 sur le site de refoulés, 1 au niveau du centre humanitaire et deux dans les ghettos.

<sup>219</sup> Parmi les 36 migrants ayant rapporté des difficultés pour accéder aux latrines.

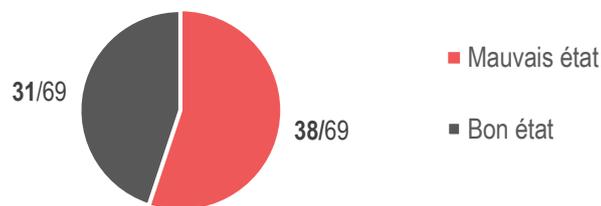
<sup>220</sup> Plusieurs réponses possibles.

Parmi les 36 migrants ayant rapporté des difficultés, la principale difficulté rapportée est l'attente pour accéder aux latrines (32/36)<sup>221</sup>. Cette difficulté a été mentionnée par l'ensemble des migrants ayant rapporté des difficultés au niveau du centre humanitaire (17/17) et sur le site de refoulés (4/4), ainsi que par la quasi-totalité des migrants ayant rapporté des difficultés dans les cases de passage (6/7). Le fait que la quantité de latrines disponibles ne soit pas suffisante a d'ailleurs été rapporté par des migrants dans ces trois endroits, comme mis en évidence précédemment. Au-delà de cet aspect, quatre migrants ont indiqué avoir des difficultés pour accéder aux latrines car celles-ci sont parfois pleines. Trois de ces migrants se situent au niveau du centre humanitaire et un dans les ghettos.

### Etat et propreté des latrines

Des latrines en mauvais état ont principalement été rapportées par des migrants interrogés au niveau du centre humanitaire : en effet, parmi les 38 migrants ayant rapporté que les latrines auxquels ils ont accès ne sont pas en bon état, 25 se situent au niveau du centre humanitaire.

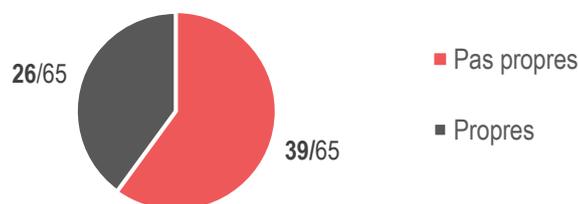
Figure 45 : Nombre de migrants ayant rapporté avoir accès à des latrines en bon état<sup>222</sup>



Parmi les 38 migrants ayant rapporté avoir accès à des latrines en mauvais état, dix migrants ont spécifié que ces latrines sont fissurées, quatre migrants qu'elles sont cassées et trois migrants ont indiqué que les latrines auxquelles ils ont accès sont en train de s'effondrer. Ces trois aspects ont principalement été rapportés par des migrants au niveau du centre humanitaire. Certains de ces migrants ont d'ailleurs indiqué que certaines latrines sur le site étaient fermées en raison de leur mauvais état.

Au-delà de l'état des latrines, leur propreté semble être particulièrement problématique pour les migrants interrogés au niveau du centre humanitaire : 39 migrants ont indiqué que les latrines auxquelles ils ont accès ne sont pas propres et de nouveau, ces migrants se situent principalement au niveau du centre humanitaire (24/39). Ce sont d'ailleurs principalement les migrants interrogés à cet endroit qui ont indiqué devoir partager leurs latrines avec un grand nombre de personnes et que le nombre de latrines sur le site n'est pas suffisant. Cinq migrants dans les cases de passage et 11 dans les ghettos ont également indiqué avoir accès à des latrines pas propres.

Figure 46 : Nombre de migrants ayant rapporté avoir accès à des latrines propres<sup>223</sup>



<sup>221</sup> Idem.

<sup>222</sup> 29 migrants n'ont pas répondu à cette question, dont 21 sur le site de refoulés, 2 au niveau du centre humanitaire, 2 dans les cases de passage et quatre dans les ghettos.

<sup>223</sup> 33 migrants n'ont pas répondu à cette question, dont 24 sur le site de refoulés, 1 au niveau du centre humanitaire, 1 dans les cases de passage et 7 dans les ghettos.

Parmi les 39 migrants ayant rapporté que les latrines auxquelles ils ont accès ne sont pas propres, une grande partie (31/39) a indiqué qu'il y a dans ces latrines de mauvaises odeurs. Plus d'un quart de ces migrants a également indiqué la présence d'insectes (12/39) et la présence de mouches (11/39). Un manque de produits pour nettoyer les latrines a aussi été rapporté par sept migrants et la présence d'excréments par trois. De nouveau, ces aspects ont principalement été rapportés par les migrants au niveau du centre humanitaire.

## Conditions d'accès à l'eau et aux latrines au cours du trajet entre l'Algérie et le Niger<sup>224</sup>

En ce qui concerne l'accès à l'eau, tous les migrants interrogés ayant répondu à la question ont indiqué avoir eu accès à de l'eau de boisson au cours de leur trajet entre l'Algérie et le Niger (18). Parmi eux, 13 ont spécifié qu'ils y ont eu accès à travers la distribution d'eau minérale. Quatre migrants ont indiqué que la quantité d'eau à laquelle ils ont eu accès sur le trajet était suffisante alors que trois ont indiqué le contraire. Deux migrants ont rapporté être satisfaits vis-à-vis de la qualité de l'eau qu'ils ont reçu et trois ont spécifié que cette eau était potable. De plus, aucun migrant interrogé n'a rapporté que l'eau reçue au cours du trajet avait une odeur et/ou une couleur.

Par rapport à l'eau à usage domestique, sept migrants ont rapporté ne pas y avoir eu accès au cours du trajet. Ils n'ont donc pas eu la possibilité de se laver ni de laver leurs habits au cours des quelques jours qu'ont duré le voyage entre l'Algérie et le Niger.

Au-delà de l'eau à usage domestique, huit migrants ont indiqué ne pas avoir eu accès à des latrines au cours de leur trajet entre l'Algérie et le Niger. Lors des arrêts, ils ont fait leurs besoins à l'air libre. Plusieurs migrants ont indiqué qu'il n'était pas possible de demander aux camions de s'arrêter entre les arrêts prévus pour faire leurs besoins, notamment parce que les gens qui organisaient le convoi avaient peur que les migrants s'enfuient pour retourner en Algérie. Ainsi, plusieurs migrants ont rapporté avoir du faire leurs besoins dans leur pantalon et/ou dans le camion qui les transportent.

*« Sur le trajet, nous n'avons pas eu la permission de sortir du camion pour faire nos besoins. On est obligé de garder jusqu'à l'arrêt. Et là aussi, c'est une large surveillance quand on fait nos besoins. On fait nos besoins non loin des forces de l'ordre. Il y a des gens qui ont uriné dans le bus, mais arrivés à Agadez, on a eu des latrines pour tout le monde ».*

Migrant interrogé sur le site de refoulés. Niger. 24 ans.

<sup>224</sup> Des questions sur ces conditions d'accès ont seulement été posées aux migrants interrogés sur le site de refoulés.

## Abris

Afin d'avoir un meilleur aperçu des besoins et de la situation dans laquelle vivent les migrants dans la ville d'Agadez, des questions leur ont été posées sur leur abri, leurs conditions d'accès à celui-ci ainsi que sur leur satisfaction vis-à-vis de celui-ci. Un type d'abri particulier a été rapporté dans chacun des quatre endroits où résident les migrants interrogés, comme mis en évidence dans la figure ci-dessous :

Figure 47 : Type d'abris rapportés par nombre de migrants interrogés dans chaque endroit

<b>Ghettos</b>	➔	Maisons louées	(30/30)
<b>Cases de passage</b>	➔	Cases de passage	(10/30)
<b>Centre humanitaire</b>	➔	Maisons préfabriqués	(28/28)
<b>Site de refoulés</b>	➔	Tentes	(15/22 <sup>225</sup> )
		Hangars	(7/22 <sup>226</sup> )

Il semble important de souligner que les termes « tentes » et « hangars » ont été utilisés de manière interchangeable par les migrants sur le site de refoulés.

Photo 1 : Maison préfabriquée sur le centre humanitaire – REACH, Décembre 2018



<sup>225</sup> Huit migrants sur le site de refoulés n'ont pas répondu à cette question.

<sup>226</sup> Huit migrants sur le site de refoulés n'ont pas répondu à cette question.

Photo 2 : Tentes / hangars sur le site de refoulés – REACH, Décembre 2018



## Accès à l'abri

Les migrants interrogés dans les ghettos sont les seuls à avoir rapporté devoir payer un loyer pour rester dans leur abri. Les migrants dans les trois autres endroits ont indiqué avoir accès à leur logement gratuitement. Selon les 24 migrants dans les ghettos ayant rapporté devoir payer un loyer pour rester dans leur abri<sup>227</sup>, le prix des chambres varient entre 12 500, 20 000 et 25 000 FCFA par mois, sachant que s'ils partagent la chambre à plusieurs, le prix sera divisé entre les locataires de cette chambre. En ce qui concerne le loyer des maisons, il semble varier entre 20 000, 25 000, 40 000 ou 50 000 CFA par mois. De nouveau, les migrants ont indiqué se cotiser entre eux pour payer le prix du loyer de la maison. Dans les deux cas, la plupart des migrants ont rapporté payer en cash.

## Cohabitation dans les abris

Au-delà du type d'abris, des questions ont également été posées aux migrants sur leurs conditions de cohabitation dans ces abris avec d'autres personnes. La majorité des migrants interrogés a rapporté habité avec des personnes de la même nationalité qu'eux (54/70)<sup>228</sup> et 29 migrants ont indiqué vivre avec des personnes de nationalité différente que la leur.<sup>229</sup> Les principales nationalités rapportées par les migrants sont soudanaise, mentionnée par 21 migrants, suivie par sénégalaise (13), et nigériane et nigérienne, toutes deux rapportées par 11 migrants.

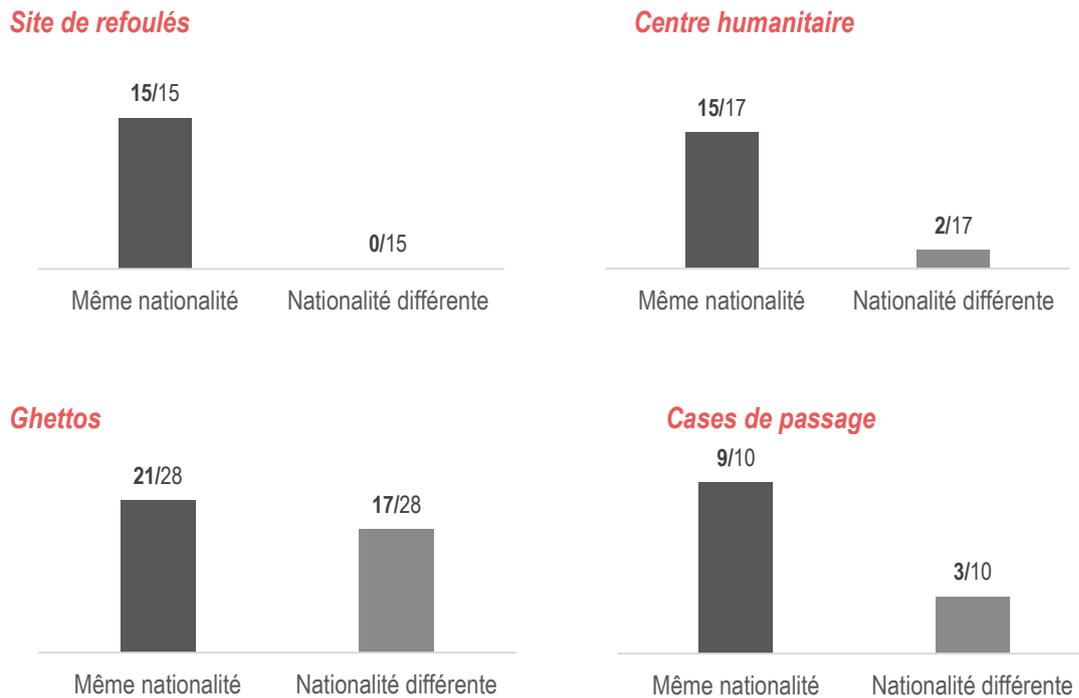
Si l'on analyse ces résultats par endroit, il semblerait que ce soient principalement les migrants dans les ghettos qui habitent avec des personnes de nationalité différente que la leur, comme mis en évidence dans la figure ci-dessous :

<sup>227</sup> 6 migrants dans les ghettos n'ont pas répondu à cette question.

<sup>228</sup> 28 migrants n'ont pas répondu à cette question, dont 15 sur le site de refoulés, 11 au niveau du centre humanitaire et deux dans les ghettos.

<sup>229</sup> Plusieurs réponses possibles : certains migrants ont indiqué habiter avec des personnes de la même nationalité et d'autres personnes de nationalité différente.

Figure 48 : Nombre de migrants interrogés ayant rapporté vivre avec des personnes de nationalité différente ou identique à la leur, par endroit<sup>230</sup>



L'ensemble des migrants sur le site de refoulés (15/15) a rapporté habiter avec des personnes de la même nationalité qu'eux et donc en l'occurrence des personnes de nationalité nigérienne. Il semblerait qu'il y ait principalement des personnes de nationalité soudanaise dans les cases de passage et au niveau du centre humanitaire. En effet, la quasi-totalité des migrants interrogés au niveau du centre humanitaire a rapporté habité avec des personnes de la même nationalité qu'eux (15/17) et il ne s'agit que de personnes de nationalité soudanaise. De plus, la majorité des migrants interrogés dans les cases de passage a rapporté habité avec des personnes de nationalité différente (9/10) : parmi eux, la majorité (7/9) a indiqué que ces personnes sont de nationalité soudanaise.

Dans les ghettos, des proportions assez similaires de migrants ont rapporté vivre avec des personnes de la même nationalité qu'eux et de nationalité différentes. Les principales nationalités citées dans les ghettos sont sénégalaise, rapportée par 13 migrants, nigérienne (11) et gambienne (8).

En termes de groupes de personnes avec lesquels les migrants interrogés cohabitent, 25 migrants ont rapporté habiter avec un ou plusieurs autres membres de leur famille.<sup>231</sup> Ces migrants se situent principalement au niveau du centre humanitaire (13/25) et dans les ghettos (8/25). De plus, 18 personnes ont indiqué vivre avec des amis, dont 8 au niveau du centre humanitaire et 6 dans les ghettos. Parmi les migrants interrogés au niveau du centre humanitaire, plusieurs ont indiqué avoir rencontré les personnes avec qui ils cohabitent suite à leur arrivée sur le centre et après avoir été répartis dans une maison préfabriquée par le HCR. Au contraire, plusieurs migrants sur le site de refoulés ont indiqué que certaines personnes parmi les gens avec qui ils cohabitent viennent du même village d'origine.

Par rapport au nombre de personnes qui dorment dans la même pièce, il semblerait que les migrants dans les cases de passage et au niveau du centre humanitaire dorment avec un plus grand nombre de personnes (environ cinq) que les migrants interrogés au niveau des ghettos. En effet, au niveau du centre humanitaire, une plus grande partie des migrants a indiqué être cinq personnes à dormir dans la même pièce (13). Les autres migrants

<sup>230</sup> 28 migrants n'ont pas répondu à cette question, dont 15 sur le site de refoulés, 11 au niveau du centre humanitaire et deux dans les ghettos.

<sup>231</sup> Plusieurs réponses possibles.

ayant répondu à cette question ont principalement indiqué dormir à trois ou quatre personnes (rapporté par six migrants respectivement). Selon les informations données par les migrants, la taille de la pièce serait de 3 ou 4 mètres sur six, ou de 5 mètres sur 2,5 mètres. Dans les cases de passage, les migrants seraient principalement entre cinq et dix personnes à dormir dans la même pièce (rapporté par quatre migrants). De plus, trois migrants ont rapporté dormir avec moins de cinq personnes et trois également avec plus de dix personnes. Contrairement aux cases de passage et au centre humanitaire, une grande partie des migrants interrogés dans les ghettos a indiqué être une ou deux à dormir dans la même pièce (19). De plus, six migrants ont indiqué vivre dans une maison avec cinq autres personnes et trois migrants ont rapporté vivre à sept dans une maison.

## Principales caractéristiques de l'abri

Afin de mieux comprendre les conditions dans lesquelles vivent les migrants interrogés, des questions leur ont également été posées sur les caractéristiques de l'abri dans lequel ils vivent, notamment en termes de propreté et d'espace.

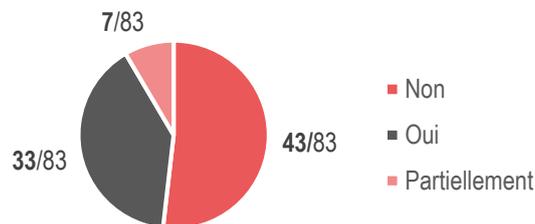
En ce qui concerne la propreté de leur abri, la plus grande partie des migrants interrogés a indiqué considérer leur abri comme étant propre (32/55)<sup>232</sup> et ce, particulièrement dans les cases de passage (6/8) et dans les ghettos (18/22).<sup>233</sup> La propreté poserait problème principalement au niveau du centre humanitaire : les deux tiers des migrants interrogés à cet endroit (16/24) ont rapporté ne pas considérer leur abri comme propre. Ce manque de propreté serait principalement lié au manque d'étanchéité de leur abri et à la poussière s'infiltrant à l'intérieur de celui-ci.

Par rapport à l'espace de l'abri, seule une faible majorité des migrants interrogés a rapporté juger cet espace suffisant (37/73)<sup>234</sup> et ce principalement dans les ghettos (17/26)<sup>235</sup>. De plus, les 12 migrants ayant répondu à cette question sur le site de refoulés ont indiqué que l'espace de leur abri est suffisant. Ainsi, le manque d'espace dans l'abri semble principalement concerner les migrants dans les cases de passage et au niveau du centre humanitaire : il a été rapporté par 8/10 et 19/25 des migrants interrogés à ce endroit respectivement. Certains migrants ont indiqué ne pas avoir de place pour ranger leurs affaires ou faire d'autres activités que dormir comme laver les habits, faire la vaisselle et/ou la cuisine. Plusieurs migrants au niveau du centre humanitaire ont notamment évoqué qu'au début ils étaient trois ou quatre dans les maisons préfabriquées mais depuis qu'ils sont cinq, l'espace n'est plus suffisant.

## Satisfaction vis-à-vis des abris

La majorité des migrants interrogés a rapporté être partiellement ou pas satisfaite vis-à-vis de leur abri : 50 sur les 83 migrants ayant répondu à cette question.<sup>236</sup>

Figure 49 : Nombre de migrants ayant rapporté être satisfaits vis-à-vis de leur abri<sup>237</sup>



<sup>232</sup> 43 migrants n'ont pas répondu à cette question, dont 29 sur le site de refoulés, 4 au niveau du centre humanitaire, 2 dans les cases de passage et 8 dans les ghettos.

<sup>233</sup> Par nombre de migrants interrogés ayant répondu à cette question dans chaque endroit.

<sup>234</sup> 25 migrants n'ont pas répondu à cette question, dont 18 sur le site de refoulés, 3 au niveau du centre humanitaire et 4 dans les ghettos.

<sup>235</sup> Par nombre de migrants interrogés ayant répondu à cette question dans chaque endroit.

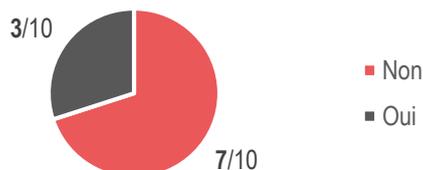
<sup>236</sup> 15 migrants sur le site de refoulés n'ont pas répondu à cette question.

<sup>237</sup> Ibid.

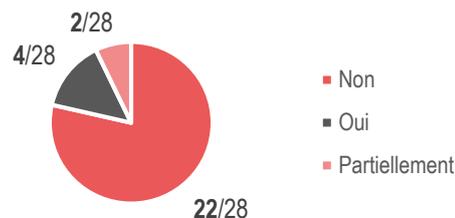
Cette insatisfaction vis-à-vis des abris semble principalement se situer au niveau du centre humanitaire et dans les cases de passage. Comme indiqué dans la figure ci-dessous, la quasi-totalité des migrants interrogés à ces deux endroits a rapporté être partiellement ou pas satisfaite vis-à-vis de leur abri : **24/28** au niveau du centre humanitaire et **7/10** au niveau des cases de passage.

Figure 50 : Nombre de migrants ayant rapporté être satisfaits vis-à-vis l'abri auquel ils ont accès, par endroit<sup>238</sup>

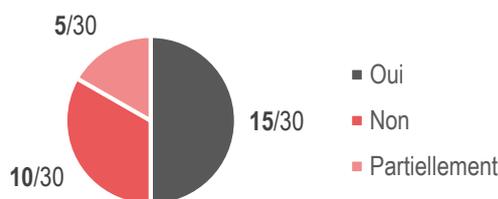
#### Cases de passage



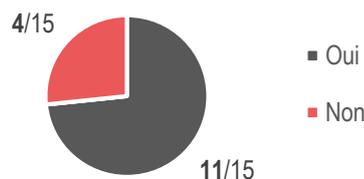
#### Centre humanitaire des demandeurs d'asile



#### Ghettos



#### Site de refoulés



Au niveau du site de refoulés, parmi les 11 migrants ayant indiqué être satisfaits de leur abri, deux ont rapporté qu'ils considèrent leur abri comme étant confortable. Ces deux migrants ont spécifié qu'il juge leur abri confortable « pour quelqu'un qui se retrouve dans ce genre de situation » ou « pour cette circonstance, par rapport à ce que j'ai vécu sur le trajet »<sup>239</sup>. Il est possible d'envisager qu'ils font référence aux conditions dans lesquelles ils ont voyagé entre l'Algérie et le Niger transportés pendant plusieurs jours dans des camions. Cela peut également être lié au fait qu'ils ne restent qu'un temps limité sur le site.

Parmi les migrants interrogés au niveau du centre humanitaire, quatre seulement ont indiqué être satisfaits vis-à-vis de leur abri. Un de ces migrants a rapporté être satisfait de son abri car « c'est très différent de la ville où je ne vivais pas dans de bonnes conditions comme ici parce que dans la ville nous étions dans des tôles et des hangars »<sup>240</sup>. Il est donc possible que ce migrant résidait précédemment sur l'ancien site des demandeurs d'asile – communément appelé « centre d'hébergement solidaire » - situé dans le centre-ville d'Agadez et a récemment été transféré sur ce nouveau site dont il juge les conditions de vie meilleures.

Comparativement aux cases de passage et au centre humanitaire, les migrants interrogés dans les ghettos semblent être relativement satisfaits vis-à-vis de l'abri auquel ils ont accès, tel que rapporté par la moitié d'entre eux (**15/30**). Parmi ces migrants, plusieurs ont déclaré être satisfaits de leur abri parce qu'ils le considèrent comme propre, spacieux et confortable.

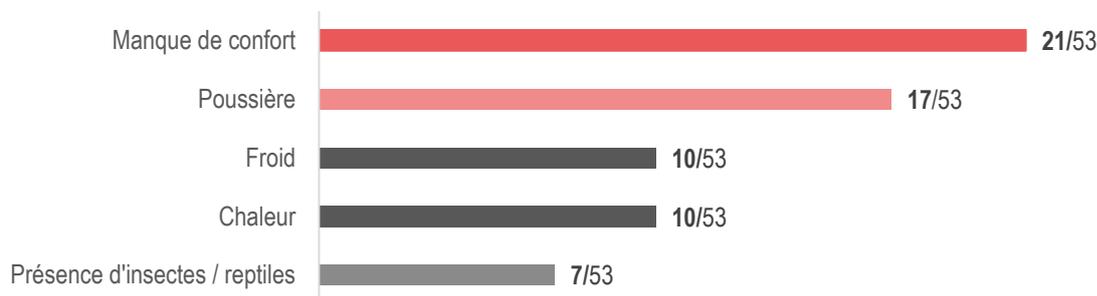
<sup>238</sup> Ibid.

<sup>239</sup> Rapporté sur le site de refoulés par une migrante nigérienne âgée de 40 ans et un migrant nigérien de 45 ans.

<sup>240</sup> Rapporté par un migrant interrogé au niveau du centre humanitaire. Soudanais. 20 ans.

Les principaux problèmes évoqués par les migrants vis-à-vis de leur abri sont le manque de confort, rapporté par 21 migrants, la poussière (17) ainsi que la chaleur et le froid (10).

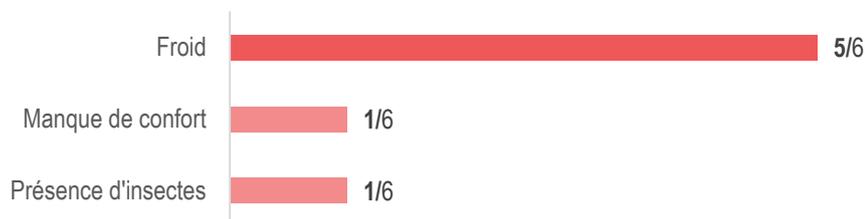
Figure 51 : Principaux problèmes rapportés par les migrants interrogés vis-à-vis de leur abri<sup>241,242</sup>



Bien qu'il y ait quelques problématiques communes aux trois groupes de migrants évalués, certains problèmes n'ont été rapportés que par un groupe de migrants en particulier et sont donc spécifiques à un endroit, mais également à un type d'abris.

Au niveau du site de refoulés, le principal problème évoqué par la quasi-totalité des migrants est le problème de froid (5/6). A ce sujet, plusieurs migrants ont indiqué avoir eu froid pendant la nuit parce que les tentes/hangars ne sont pas fermés. Ainsi, ces abris sont toujours ouverts et donc exposés au vent et à la fraîcheur. Un migrant a également rapporté que les couvertures qui leur ont été distribuées sont trop légères. Au-delà du problème de froid, un autre migrant a indiqué un manque de confort lié à un manque de lit et de matelas ainsi que l'éventuelle présence d'insectes dans l'abri.

Figure 52 : Problèmes rapportés par les migrants interrogés vis-à-vis de leur abri sur le site de refoulés<sup>243,244</sup>



Comme indiqué précédemment, les migrants interrogés semblent être particulièrement insatisfaits vis-à-vis de leur abri au niveau du centre humanitaire. Le principal problème évoqué à cet endroit est la poussière rapportée par 15 migrants, tel que mis en évidence lors de la section précédente. Au-delà de cet aspect, le manque de confort et la chaleur ont été rapportés par 10 migrants respectivement. Par rapport au manque de confort, plusieurs migrants ont indiqué l'absence de matelas et de lits, et le fait qu'ils dorment directement sur des nattes et/ou à même le sol ce qu'ils jugent très inconfortable. Selon les 10 migrants ayant indiqué un problème de chaleur, leur abri serait très chaud pendant la saison chaude.<sup>245</sup> Certains migrants se sont également plaints de l'absence d'un hangar où ils pourraient se « réfugier » notamment parce que le site est localisé en plein désert et qu'il n'y a pas d'arbres dans les alentours. L'absence de ce hangar rendrait alors la chaleur encore plus difficile à supporter selon les migrants interrogés. Le problème de chaleur a seulement été mentionné par les migrants au niveau du centre humanitaire.

<sup>241</sup> 45 migrants n'ont pas répondu à cette question : 24 sur le site de refoulés, 3 au niveau du centre humanitaire, 4 dans les cases de passage et 14 dans les ghettos.

<sup>242</sup> Plusieurs réponses possibles.

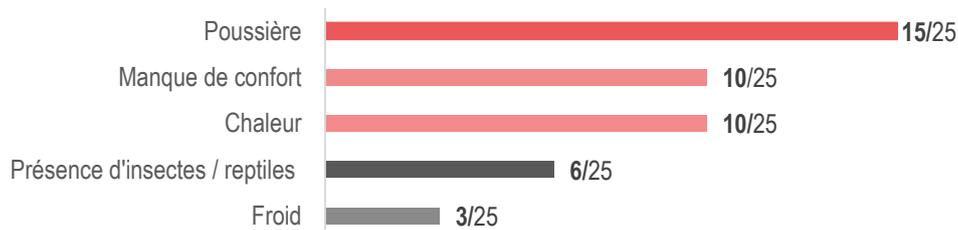
<sup>243</sup> Seuls six migrants ont répondu à cette question sur le site de refoulés.

<sup>244</sup> Plusieurs réponses possibles.

<sup>245</sup> La saison chaude au Niger a généralement lieu entre avril et mars et les températures moyennes dépassent les 40°C.

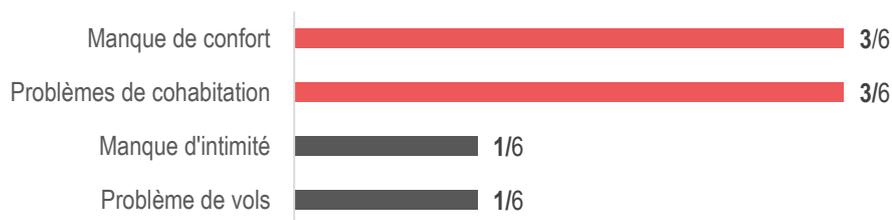
Un problème lié à la présence d'insectes et de reptiles a également été rapporté par six migrants au niveau du centre humanitaire. Plusieurs ont indiqué ne pas se sentir en sécurité car ils ont peur que des serpents et des scorpions s'introduisent dans leur maison. Un migrant a d'ailleurs rapporté avoir déjà tué deux serpents dans sa propre maison. Le problème lié à la présence d'insectes et de reptiles a presque uniquement été mentionné par des migrants au niveau du centre humanitaire (6/7). Cela peut notamment être lié à l'emplacement géographique du site : en effet, il est situé à l'extérieur du centre-ville dans une zone désertique. D'ailleurs, certains migrants (4) ont rapporté ne pas être satisfaits vis-à-vis du site lui-même et de son emplacement : ils ont notamment évoqué le fait que le site se situe dans une zone désertique avec un climat rude (beaucoup de vent et la fraîcheur). Ils se sont également plaints du fait que le site est éloigné de la ville et rend notamment difficile l'accès à certains services.

**Figure 53 : Principaux problèmes rapportés par les migrants interrogés vis-à-vis de leur abri au niveau du centre humanitaire<sup>246,247</sup>**



Dans les cases de passage, les migrants interrogés semblent également être particulièrement insatisfaits vis-à-vis de l'abri auquel ils ont accès. Les deux principaux problèmes évoqués sont un manque de confort et des problèmes vis-à-vis de la cohabitation, tous deux rapportés par trois migrants. En ce qui concerne le manque de confort, une migrante a notamment indiqué n'avoir qu'un matelas et une natte, et que ce n'est pas suffisant pour ses enfants et elle. En ce qui concerne les problèmes liés à la cohabitation, ils ont seulement été évoqués dans les cases de passage. Une migrante du Soudan du Sud a notamment indiqué que les femmes avec qui elles habitent parlent une langue qu'elle ne connaît pas, ce qui la met mal à l'aise. Les deux autres migrants, un homme d'Ethiopie et une femme du Tchad ont indiqué avoir des relations compliquées avec les ressortissants soudanais avec lesquels ils vivent dans la chambre.

**Figure 54 : Problèmes rapportés par les migrants interrogés vis-à-vis de leur abri dans les cases de passage<sup>248,249</sup>**



Bien que semblant être comparativement davantage satisfaits de leur abri que les migrants interrogés dans les cases de passage et au niveau du centre humanitaire, les migrants dans les ghettos ont également rapporté un certain nombre de problèmes vis-à-vis de leur abri. Le principal problème rapporté est le manque de confort, évoqué par huit migrants, suivi par un manque d'eau : six migrants ont rapporté qu'il n'y a pas d'eau dans l'abri dans lequel ils résident. Ce problème a seulement été évoqué par les migrants dans les ghettos. De plus, parmi ces six migrants, quatre ont également rapporté un manque d'électricité. Un problème vis-à-vis du prix du loyer

<sup>246</sup> Trois migrants n'ont pas répondu à cette question au niveau du centre humanitaire.

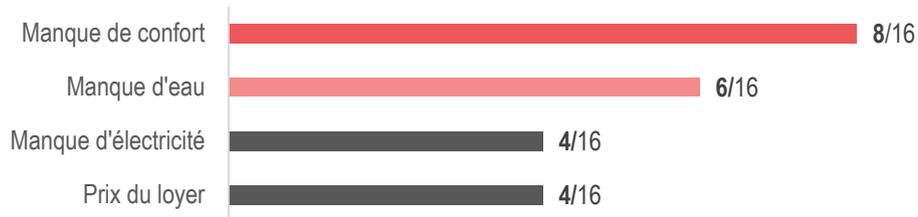
<sup>247</sup> Plusieurs réponses possibles.

<sup>248</sup> Quatre migrants n'ont pas répondu à cette question dans les cases de passage.

<sup>249</sup> Plusieurs réponses possibles.

a également été rapporté par quatre migrants dans les ghettos : ces quatre migrants ont rapporté que le loyer qu'ils paient pour rester dans leur abri est trop cher et qu'ils ont parfois du mal à le payer. De nouveau, ce problème n'a été évoqué que par des migrants interrogés dans les ghettos. Cela s'explique par le fait que, comme mis en évidence précédemment, c'est seulement à cet endroit que les migrants doivent payer pour avoir un abri.

**Figure 55 : Principaux problèmes rapportés par les migrants interrogés vis-à-vis de leur abri dans les ghettos<sup>250,251</sup>**



Bien que dans une moindre mesure, d'autres problèmes vis-à-vis de leur abri ont été rapportés par les migrants dans les ghettos. Deux migrantes ont notamment rapporté des problèmes de vols et de cambriolage et deux autres ont évoqué des problèmes avec la police.

<sup>250</sup> 14 migrants n'ont pas répondu à cette question dans les ghettos.

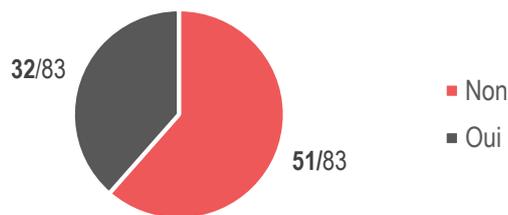
<sup>251</sup> Plusieurs réponses possibles.

## Accès à un réseau de soutien social<sup>252</sup>

### Contact avec la famille et/ou amis dans pays d'origine

Parmi les migrants interrogés, 32 ont rapporté être en contact avec leur famille et/ou amis dans leur pays d'origine, dont la majorité se situe dans les ghettos (22/32). Les dix autres migrants sont répartis entre le centre humanitaire (3), les cases de passage (4) et le site de refoulés (3). Parmi les 29 migrants qui ont précisé avec qui ils sont en contact, cela serait davantage avec leur famille (25) qu'avec leur amis (4). De plus, ce contact se ferait principalement via le téléphone (22) et les réseaux sociaux (11).

Figure 56 : Nombre de migrants ayant rapporté être en contact avec leur famille et / ou amis dans leur pays d'origine<sup>253</sup>

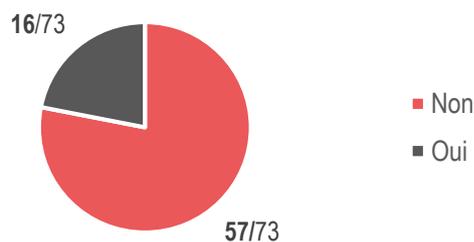


Neuf migrants ont spécifié que ce contact avec leur famille et/ou amis est régulier. Les fréquences rapportées par ces neuf migrants sont tous les deux-trois jours, une fois par semaine, ou encore tous les quinze jours. Quatre migrants ont rapporté emprunter le téléphone de quelqu'un pour pouvoir joindre leur famille et/ou amis. De plus, six migrants ont rapporté avoir des difficultés pour contacter leur famille et/ou amis : ces difficultés seraient principalement liées à un manque d'argent et à des coûts de communication considérés trop chers.

### Soutien reçu de la part de la famille et/ou amis dans le pays d'origine

Au-delà d'être ceux qui sont principalement en contact avec leur famille et/ou amis dans leur pays d'origine, les migrants dans les ghettos sont aussi ceux qui ont majoritairement rapporté avoir reçu un soutien de leur part. En effet, 16 migrants ont mentionné avoir reçu un soutien de la part de leur famille et/ou amis depuis leur arrivée à Agadez et la quasi-totalité de ces migrants se situe dans les ghettos (14/16).

Figure 57 : Nombre de migrants ayant rapporté avoir reçu un soutien de la part de leur famille et/ou amis dans leur pays d'origine<sup>254</sup>



Parmi les 16 migrants ayant rapporté avoir reçu un soutien depuis leur arrivée à Agadez, ce soutien serait principalement financier (8) et moral (5). Au niveau de la source de ce soutien, dix migrants ont indiqué avoir reçu de l'aide de leur famille. Seul un migrant a rapporté que ce soutien est régulier : les autres ont indiqué avoir reçu un soutien une fois (1), deux fois (1), cinq fois (1) ou de manière irrégulière (1).

<sup>252</sup> Un réseau de soutien social est un ensemble de personnes et de ressources sur lesquelles un individu peut compter s'il a besoin d'aide.

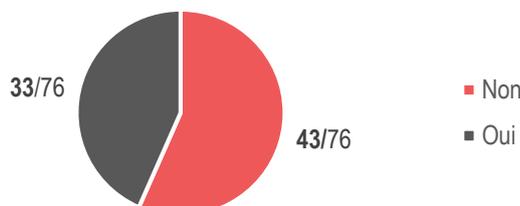
<sup>253</sup> 15 migrants n'ont pas répondu à cette question, dont 12 sur le site de refoulés, 1 au niveau du centre humanitaire et deux dans les ghettos.

<sup>254</sup> 25 migrants n'ont pas répondu à cette question, dont 21 sur le site de refoulés, 3 dans les ghettos et 1 au niveau du centre humanitaire.

## Réseau de soutien social à Agadez

En ce qui concerne le fait d'avoir un réseau de soutien social à Agadez, ce sont de nouveau principalement les migrants dans les ghettos qui ont répondu de manière positive (16/33)<sup>255</sup>. Pour autant, 10 migrants au niveau du centre humanitaire et six dans les cases de passage ont également rapporté avoir un tel réseau de soutien à Agadez.

Figure 58 : Nombre de migrants ayant rapporté avoir reçu un soutien de la part de leur famille et/ou amis dans leur pays d'origine<sup>256</sup>



Parmi les 33 migrants ayant rapporté avoir un réseau de soutien social à Agadez, ce réseau serait principalement constitué de membres de leur famille (13/33), de compatriotes (10/33) et de colocataires (5/33).<sup>257</sup> Les membres de la famille et les compatriotes ont principalement été mentionnés au niveau du centre humanitaire, rapportés par 7/13 et 6/10 migrants respectivement. Les colocataires ont quant à eux été mentionnés quasiment que par des migrants dans les ghettos (4/5). Les migrants interrogés à cet endroit ont également rapporté que leur réseau social est constitué d'amis (4), d'agents humanitaires (3) et de voisins (2). En ce qui concerne les cases de passage, les 6 migrants ayant rapporté avoir un réseau de soutien social à Agadez ont indiqué que celui-ci est composé de leur famille (2), mais aussi d'agents humanitaires (1), d'autres personnes habitant également dans les cases (1) ou encore de voisins (1).

Parmi les migrants interrogés sur le site de refoulés, six ont indiqué avoir fait le trajet entre l'Algérie et le Niger avec des personnes qu'ils connaissent. Trois ont indiqué avoir voyagé avec des gens du même quartier ou village qu'eux. Un migrant a rapporté avoir voyagé avec un membre de sa famille, un avec des amis et un autre avec des collègues de travail.

<sup>255</sup> Parmi les 33 migrants ayant rapporté avoir un réseau de soutien social à Agadez.

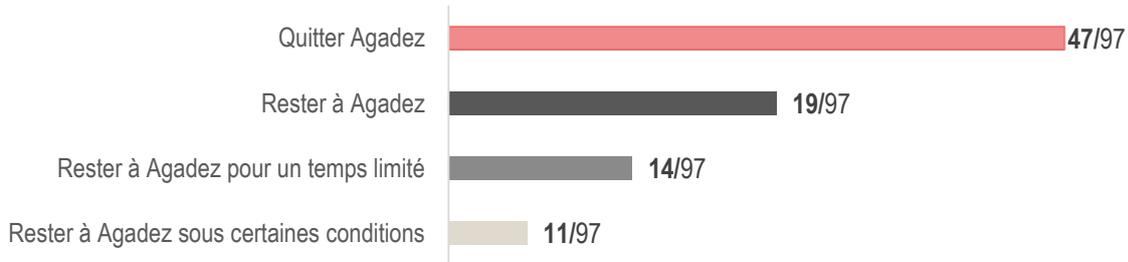
<sup>256</sup> 22 migrants n'ont pas répondu à cette question, dont 21 sur le site de refoulés et 1 dans les ghettos.

<sup>257</sup> Plusieurs réponses possibles.

## Intentions de déplacement

En termes d'intentions de déplacement, la majorité des migrants interrogés a rapporté avoir l'intention de quitter Agadez au cours du mois suivant la collecte de données (47/97).<sup>258</sup> Pour autant, une proportion non négligeable de migrants a indiqué avoir l'intention de rester à Agadez, ou rester à Agadez soit pour un temps limité ou sous certaines conditions (45/97).

Figure 59 : Principales intentions futures au cours du mois suivant la collecte de données rapportées par les migrants interrogés<sup>259</sup>



Parmi les 47 migrants ayant déclaré avoir l'intention de quitter Agadez au cours du mois suivant la collecte de données, les principaux endroits vers lesquels les migrants ont indiqué avoir l'intention d'aller sont leur zone d'origine au Niger et leur pays d'origine, mentionné par respectivement 26 et 13 migrants. Deux migrants ont également indiqué avoir l'intention d'aller en Algérie et deux autres migrants ont rapporté avoir l'intention d'aller en Europe, dont l'Angleterre, et le Canada a été mentionné par deux migrants également.

Les principales raisons évoquées par les migrants ayant l'intention de quitter Agadez sont la recherche d'opportunités économiques et la volonté de retrouver leurs proches, toutes deux mentionnés par 16 migrants.<sup>260,261</sup> Le manque de travail à Agadez a également été mentionné comme une raison des raisons pour lesquelles les migrants ont l'intention de quitter la ville (8).

Bien que la majorité des migrants interrogés ait rapporté avoir l'intention de quitter Agadez, un quart des migrants a également indiqué avoir l'intention de rester à Agadez (25/97). Les principales raisons évoquées sont la sécurité (15/25), suivie par les opportunités économiques (7/25) et la paix (7/25).<sup>262</sup> Les autres principales raisons évoquées par les migrants interrogés sont la protection et l'accès à l'assistance humanitaire, chacune mentionnée par quatre migrants. Cela met donc en évidence que les aspects de sécurité, protection et paix ont été importants pour les migrants interrogés dans leur volonté de venir à Agadez mais également d'y rester.

Bien qu'ayant l'intention de rester à Agadez, six migrants ont soumis cette intention à certaines conditions. La principale condition évoquée est le fait de trouver du travail à Agadez, rapporté par quatre migrants. Certains de ces migrants (3) ont indiqué que s'ils n'arrivent pas à trouver du travail à Agadez, ils retourneront dans leur pays d'origine. Deux autres migrants ont quant à eux indiqué qu'ils ont l'intention de rester à Agadez en l'absence de paix dans leur pays d'origine. Pour autant, s'ils perçoivent que la paix est revenue, ils préféreraient quitter Agadez et retourner dans leur pays.

Au-delà de ces migrants qui ont l'intention de rester à Agadez sous certaines conditions, 14 migrants ont indiqué avoir l'intention de rester à Agadez pour un temps limité. Parmi ces migrants, sept ont indiqué être dans l'attente de la décision des organisations internationales vis-à-vis de leur futur. Ces sept migrants ont indiqué avoir l'intention de rester à Agadez, généralement pour des raisons de paix et de sécurité, mais être dans l'attente de la décision des organisations internationales vis-à-vis de leur futur, c'est-à-dire s'ils vont rester à Agadez, s'ils

<sup>258</sup> Un migrant au niveau du centre humanitaire n'a pas répondu à cette question ;

<sup>259</sup> Ibid.

<sup>260</sup> Parmi les 47 migrants ayant rapporté vouloir quitter Agadez.

<sup>261</sup> Plusieurs réponses possibles.

<sup>262</sup> Ibid.

vont partir et si oui, pour aller où. Six autres migrants ont indiqué avoir l'intention de rester à Agadez le temps d'économiser de l'argent. Certains d'entre eux (4) ont indiqué avoir l'intention de retourner ensuite dans leur pays d'origine, alors que deux autres ont indiqué avoir l'intention d'aller en Italie.

« Je n'ai pas d'intentions futures. Ici je suis en paix et en sécurité. Je veux rester ici jusqu'à ce que le HCR décide pour moi ».

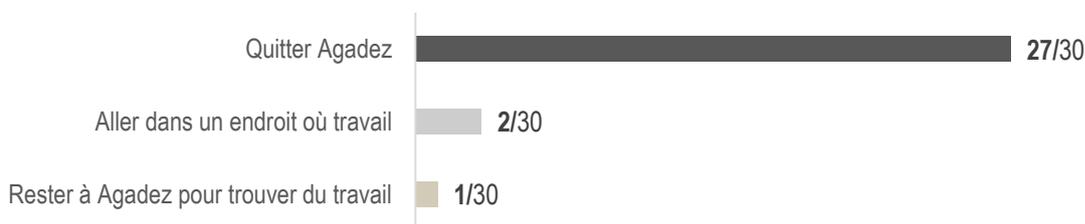
Migrante interrogée au niveau du centre humanitaire. Soudan. 33 ans.

Bien que des tendances se dessinent d'un point de vue générale, les intentions de déplacement rapportées par les migrants interrogés semblent varier d'un endroit à un autre. Alors qu'une grande partie des migrants dans les ghettos ont indiqué avoir l'intention de quitter Agadez au cours du mois suivant la collecte de données, la majorité des migrants interrogés au niveau du centre humanitaire a indiqué avoir l'intention de rester. De plus, bien que les intentions des migrants dans les cases de passage entre quitter et rester à Agadez apparaissent plus divisées, la quasi-totalité des migrants interrogés sur le site de refoulés a indiqué avoir l'intention de quitter Agadez.

Au niveau du site de refoulés, la quasi-totalité des migrants interrogés a rapporté avoir l'intention de quitter Agadez au cours du mois suivant la collecte de données (27/30) et ce, principalement pour retourner dans leur zone d'origine au Niger (26/27). Un migrant a quant à lui indiqué vouloir aller au Nigeria pour y trouver du travail. Les principales raisons évoquées par les migrants sur le site pour quitter Agadez sont la recherche d'opportunités économiques, rapporté par 10 migrants, et la volonté de retrouver leurs proches (6). Parmi les trois autres migrants n'ayant pas indiqué vouloir quitter Agadez, deux ont rapporté souhaiter aller dans un endroit où ils pourraient développer leur commerce ou trouver un travail, mais n'ont pas précisé de localités. La troisième personne a indiqué vouloir rester à Agadez pour trouver du travail.

Bien que pour des destinations différentes, les opportunités économiques apparaissent donc être un facteur important dans le choix de déplacements futurs des migrants expulsés d'Algérie.

**Figure 60 : Intentions futures au cours du mois suivant la collecte de données rapportées par les migrants interrogés sur le site de refoulés**

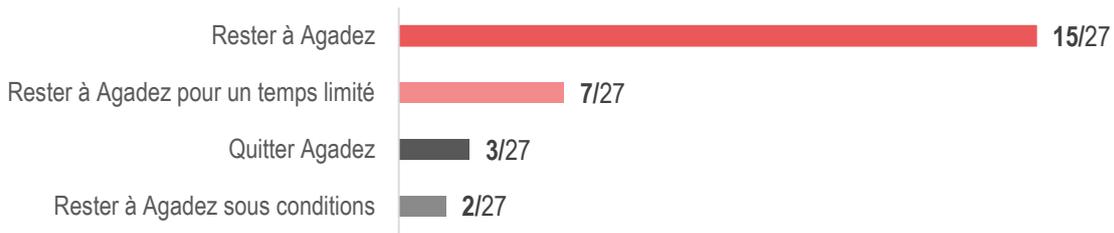


Au niveau du centre humanitaire, la majorité des migrants interrogés a indiqué avoir l'intention de rester à Agadez (15/29)<sup>263</sup>. Les principales raisons évoquées sont la sécurité (13/15), la paix (6/15) et l'accès à l'assistance humanitaire (3/15).

Sept autres migrants au niveau du centre humanitaire ont quant à eux indiqué avoir l'intention de rester à Agadez pour un temps limité (7/29), et ce principalement dans l'attente de la décision des organisations internationales (6/7). Le septième migrant a indiqué avoir l'intention de rester à Agadez trois mois puis retourner dans son pays d'origine, le Soudan. Deux autres migrants ont indiqué avoir l'intention de rester à Agadez sous conditions : tous deux ont l'intention de retourner dans leur pays d'origine une fois que la paix est revenue là-bas. Enfin, trois migrants au niveau du centre humanitaire ont indiqué avoir l'intention de quitter Agadez, principalement en raison d'un manque d'accès à l'éducation, mais sans forcément préciser la localité où ils aimeraient aller par la suite.

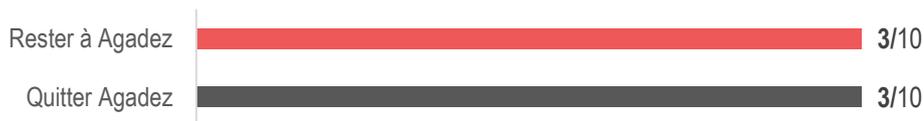
<sup>263</sup> Un migrant interrogé au niveau du centre humanitaire n'a pas répondu à cette question.

Figure 61 : Intentions futures au cours du mois suivant la collecte de données rapportées par les migrants interrogés au niveau du centre humanitaire<sup>264</sup>



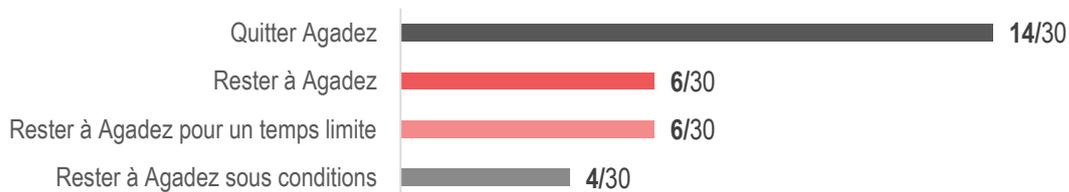
Dans les cases de passage, des proportions similaires de migrants ont rapporté avoir l'intention de rester et quitter Agadez : **3/10** migrants dans les deux cas. Parmi les trois migrants qui ont l'intention de rester à Agadez, les raisons évoquées sont la paix, la sécurité et la protection. En ce qui concerne les trois migrants qui ont indiqué avoir l'intention de quitter Agadez, les principales raisons évoquées sont le manque d'opportunités économiques et la volonté d'avoir accès à des services de santé et à la sécurité. Parmi ces trois migrants deux ont indiqué avoir l'intention d'aller au Canada et un en Europe. Parmi les quatre autres migrants interrogés dans les cases de passage, une migrante a indiqué que son éventuel déplacement futur dépend de la décision de son mari et un autre migrant a indiqué vouloir rester à Agadez pour un temps limité et plus spécifiquement dans l'attente de la décision des organisations internationales.

Figure 62 : Principales intentions futures au cours du mois suivant la collecte de données rapportées par les migrants interrogés dans les cases de passage



En ce qui concerne les migrants interrogés dans les ghettos, la plus grande partie d'entre eux a indiqué avoir l'intention de quitter Agadez (**14/30**). La quasi-totalité d'entre eux a indiqué avoir l'intention de retourner dans leur pays d'origine (**12/14**)<sup>265</sup>. Les deux autres migrants ont indiqué avoir l'intention d'aller soit en Libye ou soit en Europe. Les principales raisons évoquées par les migrants dans les ghettos ayant l'intention de quitter Agadez (**14**) sont la volonté de retrouver leurs proches dans leur pays d'origine (**10/14**) et l'absence de travail dans la ville d'Agadez (**5/14**). Six migrants dans les ghettos ont indiqué avoir l'intention de rester à Agadez et dans les six cas, la raison évoquée est la volonté de trouver du travail. De plus, six migrants ont indiqué avoir l'intention de rester à Agadez pour un temps limité : le temps d'économiser de l'argent. Quatre ont ensuite l'intention de retourner dans leur pays d'origine, alors que les deux autres ont indiqué avoir l'intention d'aller en Italie. Enfin, quatre migrants ont indiqué avoir l'intention de rester à Agadez sous conditions, celle de trouver du travail. Ces résultats mettent en évidence dans quelles mesures la recherche de travail et les opportunités économiques sont un facteur important pour les migrants dans les ghettos dans leur choix de déplacement.

Figure 63 : Principales intentions futures au cours du mois suivant la collecte de données rapportées par les migrants interrogés dans les ghettos



<sup>264</sup> Ibid.

<sup>265</sup> Sur la base de discussions avec les partenaires, il est possible d'envisager que certains migrants aient indiqué vouloir aller dans leur pays d'origine alors qu'ils souhaitent en réalité voyager en direction de l'Afrique du Nord, voire de l'Europe, par crainte d'être arrêtés par la police nigérienne.

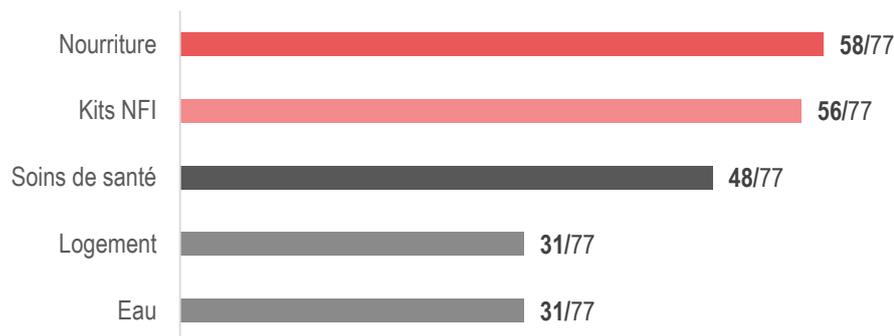
## Accès à l'assistance humanitaire<sup>266</sup>

Seul un faible nombre de migrants interrogés n'aurait pas eu accès à une assistance humanitaire depuis leur arrivée à Agadez : il s'agit de huit migrants, tous situés dans les ghettos.<sup>267</sup>

### Types d'assistance humanitaire reçus par les migrants interrogés

Parmi les 77 migrants ayant déclaré avoir reçu de l'assistance humanitaire<sup>268</sup>, les principaux types d'assistance rapportés sont la nourriture, identifiée par 58 migrants, les kits NFI (56) et les soins de santé (48), tels que mis en évidence dans la figure ci-dessous :

Figure 64 : Principaux types d'assistance humanitaire que les migrants auraient reçu depuis leur arrivée à Agadez<sup>269,270</sup>



Au niveau du site de refoulés<sup>271</sup>, les types d'assistance les plus rapportés sont les kits NFI, mentionnés par 16 migrants, puis la nourriture (11) et l'eau (7). Cinq migrants ont également rapporté avoir reçu des soins de santé et un migrant a évoqué avoir eu accès à un logement.<sup>272</sup>

L'ensemble des migrants interrogés au niveau du centre humanitaire ont rapporté avoir reçu une assistance humanitaire (28/28)<sup>273</sup>. Au regard des types d'assistance identifiés par ces migrants, l'assistance humanitaire reçue semble être assez variée. La quasi-totalité des migrants interrogés à cet endroit ont rapporté avoir reçu de la nourriture (27/28), des kits NFI (25/28), des soins de santé (24/28) et un logement (23/28).<sup>274</sup> De plus, 19 migrants ont indiqué avoir reçu de l'eau. Bien que rapportés dans une moindre mesure, les autres types d'assistance évoqués par les migrants au niveau du centre humanitaire sont la protection (9), le savon (8), le soutien psychologique (7), la sécurité (7) et des habits (5). Trois migrants ont également rapporté avoir reçu des couvertures. La protection, la sécurité et le soutien psychologique n'ont quasiment été mentionnés que par des migrants au niveau du centre humanitaire : ils ont respectivement été rapportés à cet endroit par 9/10, 7/8 et 7/8 des migrants ayant mentionné ce type d'assistance.

<sup>266</sup> Les résultats présentés dans cette partie ont vocation à mettre en évidence l'assistance humanitaire telle que perçue par les migrants interrogés. Les types d'activités et acteurs mettant en place cette assistance reposent sur les réponses des migrants. Un biais pouvant exister dans ces réponses, il est possible que l'assistance présentée ne corresponde pas à ce qui est mis en place par les acteurs humanitaires dans les différentes localités de la ville d'Agadez.

<sup>267</sup> L'accès aux différents sites de la collecte de données ayant été facilité par des acteurs humanitaires, il est donc très probable que les personnes interrogées aient déjà reçu une assistance humanitaire.

<sup>268</sup> 13 migrants n'ont pas répondu à cette question, 12 sur le site de refoulés et 1 dans les ghettos.

<sup>269</sup> Parmi les 77 migrants ayant rapporté avoir reçu une assistance humanitaire depuis leur arrivée à Agadez.

<sup>270</sup> Plusieurs réponses possibles.

<sup>271</sup> Seuls 18 migrants ont répondu à cette question sur le site de refoulés. Aucun migrant a rapporté à cet endroit ne pas avoir reçu une assistance humanitaire depuis son arrivée à Agadez.

<sup>272</sup> Plusieurs réponses possibles.

<sup>273</sup> Certains migrants au niveau du centre humanitaire étaient précédemment logés sur le site de solidarité situé dans le centre-ville et qu'une partie de leurs réponses fait probablement également référence à l'assistance humanitaire reçue à cet endroit.

<sup>274</sup> Plusieurs réponses possibles.

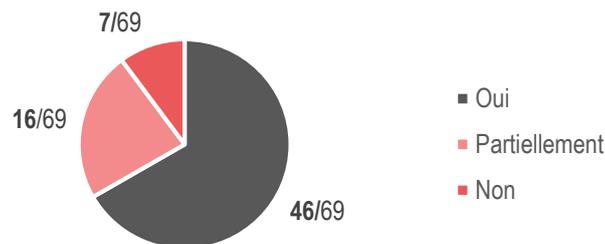
De manière similaire au centre humanitaire, tous les migrants interrogés dans les cases de passage ont rapporté avoir reçu une assistance humanitaire depuis leur arrivée à Agadez (10/10). De plus, cette assistance semble également être assez variée. Les principaux types d'assistance rapportés par les migrants interrogés à cet endroit sont la nourriture (8/10), un logement (7/10), des kits NFI (6/10) et des soins de santé (6/10).<sup>275</sup> La moitié des migrants interrogés au niveau des cases (5/10) ont également rapporté avoir reçu de l'eau et du savon. De plus, trois migrants ont indiqué avoir bénéficié d'un service d'enregistrement. Les couvertures et l'électricité ont été mentionnées par deux migrants respectivement, alors que la sécurité, la protection et des kits récréatifs n'ont été évoqués que par un migrant respectivement. L'enregistrement et l'électricité n'ont été rapportés que par des migrants dans les cases de passage.

Dans les ghettos, 21 migrants ont rapporté avoir reçu une assistance humanitaire depuis leur arrivée à Agadez. Comparativement au centre humanitaire et aux cases de passage, l'assistance humanitaire reçue par les migrants à cet endroit semble être moins variée. En effet, les migrants interrogés à cet endroit ont rapporté principalement trois types d'assistance : les soins de santé (13/21), la nourriture (12/21) et des kits NFI (9/21). Les autres types d'assistance identifiés chacun par un migrant sont le soutien psychologique, les habits et les couvertures.

### Satisfaction vis-à-vis de l'assistance humanitaire reçue<sup>276</sup>

Seule une petite partie des migrants interrogés a rapporté ne pas être satisfaite vis-à-vis de l'assistance reçue (16/69)<sup>277</sup>, comme mis en évidence dans la figure ci-dessous :

Figure 65 : Nombre de migrants ayant rapporté être satisfaits vis-à-vis de l'assistance reçue<sup>278</sup>



Parmi les 23 migrants ayant déclaré être partiellement ou pas satisfaits vis-à-vis de l'assistance humanitaire, 10 se situent au niveau du centre humanitaire, 5 dans les cases de passage, 4 sur le site de refoulés et 4 dans les ghettos. La principale raison évoquée par ces 23 migrants pour expliquer leur insatisfaction est la volonté de recevoir davantage d'assistance, notamment en termes de nourriture, santé et kits NFI. Cinq migrants ont également rapporté que l'assistance reçue est insuffisante pour répondre à leurs besoins.

Parmi les 62 migrants ayant rapporté être satisfaits ou partiellement satisfaits vis-à-vis de l'assistance humanitaire reçue, 9 ont indiqué comme raison le fait que cette assistance soit gratuite. Un migrant a rapporté être satisfait vis-à-vis de la qualité et de la quantité de l'assistance reçue.

### Assistance humanitaire : le point de vue des acteurs de la migration

Au-delà des migrants eux-mêmes, des acteurs de la migration (regroupés ici sous le terme d'IC) ont été interrogés vis-à-vis de l'assistance humanitaire apportée aux migrants évalués afin notamment d'avoir leur point de vue vis-à-vis de cette assistance et de possibles manquements.

<sup>275</sup> Ibid.

<sup>276</sup> Parmi les 77 migrants ayant rapporté avoir reçu une assistance humanitaire depuis leur arrivée à Agadez.

<sup>277</sup> Huit migrants n'ont pas répondu à cette question, cinq sur le site de refoulés, un au niveau du centre humanitaire, un dans les cases de passage et un dans les ghettos.

<sup>278</sup> Ibid.

Plus des deux tiers des IC interrogés (14/20) ont indiqué avoir le sentiment que l'assistance humanitaire apportée aux migrants évalués diffère en fonction de leur profil. Parmi ces 14 IC, l'assistance différerait principalement en fonction de la vulnérabilité des migrants (4/14) et de leur âge (3/14).<sup>279</sup> En effet, les besoins des migrants ne seraient pas les mêmes en fonction de ces deux aspects, mais également de la nationalité, telle que rapportée par six IC. En effet, en fonction de leur nationalité, les migrants auraient des cultures, des langues et des habitudes de vie différentes, ce qui aurait un impact sur leurs besoins. Un exemple évoqué par plusieurs IC est les habitudes alimentaires qui diffèrent généralement d'un pays ou d'une région à une autre, et qui peuvent avoir des conséquences sur les besoins en assistance alimentaire. Plusieurs IC ont également indiqué que l'assistance diffère en fonction des mandats des organisations humanitaires qui ne prennent pas en charge les mêmes types de migrants.

La quasi-totalité des IC interrogés a indiqué avoir identifié des manquements dans l'assistance humanitaire fournie à l'un ou plusieurs des trois groupes de migrants évalués (18/20). Ces manquements concerneraient principalement l'assistance qui est délivrée aux migrants en transit ou résidant dans les ghettos, mentionné par 9 IC, suivi par les ressortissants soudanais et autres demandeurs d'asile (8/20) et les migrants expulsés d'Algérie (7/20). L'un des principaux manquements identifiés pour les migrants dans les ghettos et les ressortissants soudanais et autres demandeurs d'asile concerne les services de santé. En effet, plusieurs IC (7) ont rapporté qu'il faudrait renforcer le volet technique des services dans ce secteur à travers notamment des examens ainsi qu'un suivi psychosocial plus approfondi. Plusieurs IC ont également identifié des manquements pour les ressortissants soudanais et autres demandeurs d'asile dans les secteurs de l'éducation (3) et de l'eau, l'hygiène et l'assainissement (2). La réintégration sociale et économique a été identifiée comme le principal manquement dans l'assistance délivrée aux migrants expulsés d'Algérie, rapportée par quatre IC. Trois IC ont également indiqué le besoin de mettre en place une escorte médicale qui suivrait les camions transportant les migrants depuis leur entrée au Niger jusqu'à Agadez. Un IC a également indiqué l'importance de viabiliser le site qui accueille les migrants expulsés d'Algérie à leur arrivée à Agadez : ce site ne serait selon lui pas suffisamment aménagé. L'une des raisons évoquées est que l'assistance apportée aux migrants sur le site est ponctuelle, suite à l'arrivée d'une vague, mais il serait nécessaire de mettre en place des infrastructures plus durables.

<sup>279</sup> Plusieurs réponses possibles.

## CONCLUSION

Principalement à partir de 2015, le gouvernement du Niger a développé avec le soutien de l'UE une nouvelle politique migratoire visant à réduire les mouvements irréguliers en direction de l'Afrique du Nord. Selon des sources secondaires, cette politique a eu pour conséquence de réduire les flux migratoires à partir d'Agadez vers le Nord, mais également d'augmenter la vulnérabilité des migrants sur les routes migratoires et dans les ghettos de la ville d'Agadez.<sup>280</sup> La ville d'Agadez a également été le témoin de l'émergence d'une nouvelle tendance migratoire dans la zone : une augmentation des flux migratoires en direction du Sud du Sahara. Cette augmentation s'est notamment illustrée à travers l'arrivée d'environ 2 000 ressortissants soudanais à partir de décembre 2017 et l'augmentation du nombre d'arrivées de migrants expulsés en provenance d'Algérie à Agadez.<sup>281</sup>

Au regard de cette reconfiguration du contexte migratoire dans la zone, le manque d'un aperçu des besoins et de l'assistance apportée aux migrants dans la ville d'Agadez a été identifié par plusieurs acteurs. Afin de pallier à ce manque d'information, REACH a réalisé en décembre 2018 une évaluation multisectorielle des besoins des migrants dans la ville d'Agadez. Dans le cadre de cette évaluation, 98 entretiens ont été menés avec des migrants issus de trois groupes : les migrants résidant ou en transit dans les ghettos, les ressortissants soudanais et les autres demandeurs d'asile ainsi que les migrants expulsés d'Algérie. Cette évaluation avait pour objectif de fournir une vue d'ensemble de la situation humanitaire et des besoins de trois groupes de migrants dans la ville d'Agadez afin d'informer la réponse humanitaire développée vis-à-vis de ces migrants et de faciliter la coordination entre les différents acteurs.

- **Caractéristiques de déplacement**

Le Niger ne serait pas le premier pays de destination pour une part importante des migrants interrogés : en effet, une grande partie d'entre eux a rapporté avoir quitté leur pays d'origine depuis une période relativement longue (entre plus d'un an et cinq ans), mais a indiqué n'être arrivée dans la ville d'Agadez il y a qu'un an ou moins. Ces migrants semblent donc se trouver dans une situation de déplacement prolongé, ce qui peut accroître leurs vulnérabilités et besoins.

La perception de la ville d'Agadez comme une zone sûre apparaît comme le principal facteur d'attraction des migrants interrogés : en effet, l'absence de conflits a été rapportée comme la principale raison pour laquelle les migrants interrogés sont venus dans la ville. La sécurité a aussi été mentionnée comme une des raisons principales pour laquelle ils ont l'intention de rester dans la ville, bien que certains migrants, environ la moitié, aient également indiqué vouloir quitter Agadez en raison d'un accès limité à des opportunités économiques ainsi qu'à certains services de base tels que la santé et l'éducation. L'autre moitié de ces migrants a indiqué vouloir rester à Agadez, bien que ce soit parfois pour un temps limité ou sous certaines conditions. La ville d'Agadez apparaît donc comme une destination attractive pour les migrants et ce, pour plusieurs raisons telles que l'absence perçue de conflits et la recherche d'opportunités économiques. Pour autant, leur intention de rester dans la ville semble dépendre de leur accès à des ressources économiques ainsi que l'accès à des services de base et/ou à l'assistance humanitaire. Cela amène notamment à s'interroger sur la prise en charge et l'assistance à apporter aux migrants qui souhaitent rester à Agadez alors que les capacités des infrastructures sociocommunitaires de la ville sont déjà limitées.<sup>282</sup> La question de l'intégration sur le long terme de ces migrants se pose également, dans une zone où des tensions entre la population migrante et la population locale se sont déjà fait ressentir au cours des derniers mois.<sup>283</sup>

<sup>280</sup> [Fransje Molenaar, Jérôme Tubiana, Clotilde Warin, op.cit.](#)

<sup>281</sup> Ces expulsions s'inscrivent dans le cadre d'un accord passé entre l'Algérie et le Niger en 2014. Pour plus d'information à ce sujet, il est possible de consulter : [Fransje Molenaar, Jérôme Tubiana, Clotilde Warin, op.cit.](#)

<sup>282</sup> [OCHA, Aperçu des besoins humanitaires Niger 2019, Novembre 2018.](#)

<sup>283</sup> Pour plus d'informations à ce sujet, il est possible de consulter : [Fransje Molenaar, Jérôme Tubiana, Clotilde Warin, op.cit.](#)

- **Besoins prioritaires**

Les entretiens réalisés avec les migrants ont permis de mettre en évidence un certain nombre de besoins spécifiques à chaque endroit ainsi que plusieurs priorités à prendre en considération dans le développement d'une assistance humanitaire.

*Migrants dans les ghettos*

L'accès aux services de base semble être comparativement plus limité pour les migrants dans les ghettos par rapport aux autres endroits. En effet, ce sont principalement des migrants dans les ghettos qui ont rapporté avoir des difficultés pour accéder à l'eau et à la nourriture, rapportées par 17/34<sup>284</sup> et 25/32<sup>285</sup> respectivement. La quasi-totalité des migrants ayant rapporté faire moins de trois repas par jour (en l'occurrence un ou deux) se situe également dans les ghettos (17/18)<sup>286</sup>. De plus, sept migrants dans les ghettos ont rapporté ne pas avoir accès à des services de santé et huit avoir des difficultés pour y accéder.

*Ressortissants soudanais et autres demandeurs d'asile dans les cases de passage et au niveau du centre humanitaire*

Aucun des migrants interrogés n'a rapporté avoir accès à des services éducatifs (éducation supérieure et/ou formation professionnelle), bien qu'un nombre important a indiqué vouloir y accéder particulièrement au niveau des cases de passage et du centre humanitaire (30/43)<sup>287</sup>, ce qui peut être lié au fait qu'une grande partie des migrants dans ces deux endroits ont entre 18-25 ans.

Bien que n'ayant pas rapporté un accès limité aux services de base, ce sont principalement les migrants interrogés dans les cases de passage et au niveau du centre humanitaire qui ont indiqué ne pas être satisfaits vis-à-vis des services auxquels ils ont accès. Il s'agit notamment des services de santé, jugés insuffisants et de faible qualité, ainsi que la nourriture dont le contenu et la qualité ont été rapportées comme problématiques. Au-delà de ces aspects, l'accès aux latrines apparaît particulièrement difficile pour les migrants interrogés à ces deux endroits et ce, particulièrement en raison d'une attente trop longue. Un mauvais état et un manque de propreté des latrines ont aussi été principalement rapportés par ces migrants.

*Migrants expulsés d'Algérie*

Les priorités vis-à-vis des migrants expulsés d'Algérie semblent principalement concerner leurs conditions de voyage plutôt que leurs conditions de vie sur le site de refoulés à Agadez, ce qui peut s'expliquer au regard de la courte durée de leur séjour sur celui-ci. Ces priorités semblent se situer particulièrement au niveau de l'accès à l'eau et aux latrines. En effet, plusieurs migrants ont rapporté ne pas avoir eu accès à des latrines au cours de leur trajet ayant amené certains à faire leurs besoins sur eux-mêmes et/ou dans le camion. De plus, certains migrants ont indiqué ne pas avoir eu accès à l'eau à usage domestique entre l'Algérie et le Niger, et donc ne pas avoir pu se laver, ni laver leurs habits au cours de celui-ci. Le manque d'une escorte médicale suivant les camions à partir de leur entrée au Niger jusqu'à Agadez a aussi été mentionné par plusieurs migrants ainsi que par plusieurs IC.

Les résultats de cette évaluation fournissent donc un aperçu des besoins et de la situation humanitaire de plusieurs groupes de migrants dans la ville d'Agadez et ce, à travers différents secteurs. Pour autant, ils mettent également en évidence plusieurs aspects sur lesquels des recherches plus approfondies seraient pertinentes, tels que :

- **Migrants expulsés d'Algérie :** Bien que des questions aient été posées aux migrants expulsés d'Algérie sur les conditions de leur voyage entre l'Algérie et le Niger, il serait intéressant de développer une étude plus spécifique à ce sujet afin de pouvoir évaluer leurs besoins à leur arrivée à Agadez. Leur réintégration économique et sociale ayant été identifiée comme principal manquement dans l'assistance humanitaire apportée à ces migrants, il apparaîtrait pertinent de s'intéresser à ce qu'ils font après avoir quitté ce site, et notamment les conditions de leur réintégration dans leur zone d'origine dans le cas des nigériens ou encore les trajectoires choisies par les migrants non-nigériens

<sup>284</sup> Parmi les 34 migrants ayant rapporté des difficultés pour accéder à l'eau.

<sup>285</sup> Parmi les 32 migrants ayant rapporté des difficultés pour accéder à la nourriture.

<sup>286</sup> Parmi les 18 migrants ayant rapporté faire moins de trois repas par jour.

<sup>287</sup> Parmi les 43 migrants ayant rapporté vouloir accéder à des services éducatifs.

- **Besoins de la communauté hôte** : Bien que n'ayant pas été incluse dans le cadre de cette évaluation, la reconfiguration récente du contexte migratoire dans la ville d'Agadez a également eu un impact sur sa communauté hôte, comme mis en évidence précédemment. Cet impact a été évoqué dans plusieurs études<sup>288</sup> mais aucune évaluation n'a été réalisée afin mettre en évidence les conséquences sur la population locale de manière spécifique et ce, à travers différents secteurs (économique, social et politique). Il pourrait donc être pertinent d'effectuer une étude multisectorielle sur l'impact de cette reconfiguration sur la population hôte afin notamment d'informer des interventions qui pourraient être développées à destination de celle-ci.
- **Protection** : La thématique de la protection n'ayant pas été abordée dans le cadre de cette évaluation, les besoins en protection ne sont pas mis en évidence dans ce rapport. Il est pourtant très probable que les migrants interrogés aient des besoins importants dans ce secteur, que ce soit en raison des conditions vulnérables dans lesquelles ils vivent ou des éventuels traumatismes qu'ils ont connu dans d'autres pays ou au cours de leur voyage.<sup>289</sup> Une étude plus spécifique sur cette thématique serait donc nécessaire afin notamment de mieux comprendre la nature et l'ampleur de ces besoins.
- **Redirection des flux vers le sud** : Les nouvelles politiques migratoires développées dans la zone du Sahel, dont au Niger mais également au Soudan et au Tchad<sup>290</sup>, ont entraîné une redirection des flux de population : les migrants qui continuent à voyager en direction de l'Afrique du Nord empruntent de nouvelles routes, plus dangereuses, et il y aurait une tendance à l'augmentation des mouvements de population en direction du Sud, comme mis en évidence précédemment. Au regard de ces évolutions, il apparaîtrait pertinent d'analyser plus en détails cette redirection des flux afin notamment de mieux comprendre l'impact de ces nouvelles politiques migratoires, mais aussi de pouvoir porter assistance aux personnes qui constituent ces flux si cela est nécessaire.
- **Besoins des migrants difficilement accessibles ('hard to reach')** : Bien que cette évaluation se soit focalisée sur trois groupes de migrants, il existe d'autres groupes de population dans la ville d'Agadez ayant des besoins en termes d'assistance humanitaire. Ces groupes sont potentiellement moins visibles et/ou moins accessibles mais présentent une vulnérabilité importante, notamment en raison de leur situation clandestine. Il s'agit notamment des femmes dans les maisons closes de la ville d'Agadez ou les migrants dans des ghettos non-accessibles pour les acteurs humanitaires.<sup>291</sup> Une évaluation se focalisant sur ces groupes de population apparaît donc nécessaire afin de mieux comprendre leurs besoins, mais également les conditions dans lesquelles ils vivent et ainsi s'interroger sur l'assistance humanitaire à leur apporter. En effet, très peu d'informations sur leur situation et besoins sont actuellement disponibles, notamment en raison des difficultés pour accéder à ces populations.
- **Données quantitatives** : Alors que cette évaluation fournit un aperçu des besoins à travers des données qualitatives, il pourrait être pertinent de réaliser une évaluation quantitative des besoins des migrants accessibles et notamment ceux au niveau du centre humanitaire, afin d'avoir des résultats statistiquement généralisables à ce groupe.

<sup>288</sup> Jérôme Tubiana, Clotilde Warin, Gaffar Mohammad Saeneen. *Multilateral Damage – The impact of EU migration policies on central Saharan routes*. Septembre 2018. Clingendael.

<sup>289</sup> Certains de ces besoins ont notamment été mis en évidence dans : Fransje Molenaar, Jérôme Tubiana, Clotilde Warin. *op.cit*. Des données sur les incidents de protection vécus par des migrants sont également collectées à travers l'initiative 4Mi du Mixed Migration Centre.

<sup>290</sup> Les nouvelles politiques migratoires développées au Soudan et au Tchad ont notamment été étudiés dans : Jérôme Tubiana, Clotilde Warin, Gaffar Mohammad Saeneen. *op.cit*

<sup>291</sup> Ces deux groupes de population ont été identifiés comme présentant également des besoins au cours de discussions menées avec les partenaires à Agadez au cours du mois de décembre par REACH.

**ANNEXES**
**Annexe 1 : Compilation des sources de données secondaires**

Type	Auteur	Titre	Source	Date	Disponible
Article	Amnesty International	Algeria : mass racial profiling used to deport more than 2,000 sub-Saharan migrants	Amnesty International	23 octobre 2018	<a href="https://reliefweb.int/report/algeria/algeria-mass-racial-profiling-used-deport-more-2000-sub-saharan-migrants">https://reliefweb.int/report/algeria/algeria-mass-racial-profiling-used-deport-more-2000-sub-saharan-migrants</a>
Article	Lori Hinnant	Walk or die : Algeria strands 13,000 migrants in the Sahara	Associated Press	25 juin 2018	<a href="https://apnews.com/9ca5592217aa4acd836b9ee091ebfc20">https://apnews.com/9ca5592217aa4acd836b9ee091ebfc20</a>
Rapport	Jérôme Tubiana, Clotilde Warin, Gaffar Mohammud Saeneen	Multilateral Damage – The impact of EU migration policies on central Saharan routes	Clingendael	Septembre 2018	<a href="https://www.clingendael.org/publication/impact-eu-migration-policies-central-saharan-routes">https://www.clingendael.org/publication/impact-eu-migration-policies-central-saharan-routes</a>
Rapport	Anette Hoffmann, Jos Meester, Hamidou Manou Nabara	Migration and markets in Agadez : economic alternatives to the migration industry	Clingendael	Octobre 2017	<a href="https://www.clingendael.org/sites/default/files/2017-10/Migration_and_Markets_Agadez.pdf">https://www.clingendael.org/sites/default/files/2017-10/Migration_and_Markets_Agadez.pdf</a>
Policy Brief	Fransje Moleenar	Roadmap for sustainable migration management in the Sahel: lessons from Agadez	Clingendael	Novembre 2017	<a href="https://www.clingendael.org/sites/default/files/2017-11/PB_Roadmap_for_sustainable_migration_management.pdf">https://www.clingendael.org/sites/default/files/2017-11/PB_Roadmap_for_sustainable_migration_management.pdf</a>
Rapport	Fransje Moneenar, Anca-Elena Ursu, Bachirou Ayoub Tinni, Anette Hoffmann, Jos Meester	A line in the sand : Roadmap for sustainable migration management in Agadez	Clingendael	Octobre 2017	<a href="https://www.clingendael.org/sites/default/files/2017-10/Roadmap_for_sustainable_migration_management_Agadez.pdf">https://www.clingendael.org/sites/default/files/2017-10/Roadmap_for_sustainable_migration_management_Agadez.pdf</a>
Rapport	Fransje Moleenar, Jérôme Tubiana, Clotilde Warin	Caught in the middle : a human-rights and peace building approach to migration governance in the Sahl	Clingendael	Décembre 2018	<a href="https://www.clingendael.org/sites/default/files/2018-12/caught-in-the-middle_0.pdf">https://www.clingendael.org/sites/default/files/2018-12/caught-in-the-middle_0.pdf</a>
Article	Moleenar, F.	Migration policies and development : the dilemma of Agadez	GREAT Insights Magazine – Volume 7 Issue 1	Hiver 2018	<a href="https://ecdpm.org/great-insights/migration-moving-backward-moving-forward/migration-policies-dilemma-agadez/">https://ecdpm.org/great-insights/migration-moving-backward-moving-forward/migration-policies-dilemma-agadez/</a>
Article	HCR Niger	A Agadez, tensions et craintes font place au dialogue, et à la recherche de solutions	HCR Niger Tumblr	14 juillet 2018	<a href="http://unhcrniger.tumblr.com/post/175879504719/a-agadez-tensions-et-craintes-font-place-au">http://unhcrniger.tumblr.com/post/175879504719/a-agadez-tensions-et-craintes-font-place-au</a>
Article	Human Rights Watch	Algeria : surge in deportations of migrants	Human Rights Watch	30 octobre 2017	<a href="https://www.hrw.org/news/2017/10/30/algeria-surge-deportations-migrants">https://www.hrw.org/news/2017/10/30/algeria-surge-deportations-migrants</a>
Article	Eric Reidy	Niger sends Sudanese refugees back to Libya	IRIN News	10 mai 2018	<a href="https://www.irinnews.org/news/2018/05/10/niger-sends-sudanese-refugees-back-libya">https://www.irinnews.org/news/2018/05/10/niger-sends-sudanese-refugees-back-libya</a>
Article	Eric Reidy	Destination Europe : Deportation	IRIN News	5 juillet 2018	<a href="https://www.irinnews.org/special-report/2018/07/05/destination-europe-deportation">https://www.irinnews.org/special-report/2018/07/05/destination-europe-deportation</a>

Article	Luca Raineri	Human smuggling across Niger : state-sponsored protection rackets and contradictory security imperatives	Journal of Modern African Studies	Mars 2018	
Article	Julia Pascual	Au Niger, les refoulés d'Algérie racontent la « chasse à l'homme noir »	Le Monde	9 Janvier 2019	<a href="https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/01/09/les-refoules-d-algerie-chasse-a-l-homme-noir_5406913_3212.html">https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/01/09/les-refoules-d-algerie-chasse-a-l-homme-noir_5406913_3212.html</a>
Article	Le Monde avec l'AFP	En Algérie, les ONG dénoncent de nouvelles expulsions de migrants	Le Monde	19 février 2018	<a href="https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/02/19/en-algerie-les-ong-dennoncent-de-nouvelles-expulsions-de-migrants_5259111_3212.html">https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/02/19/en-algerie-les-ong-dennoncent-de-nouvelles-expulsions-de-migrants_5259111_3212.html</a>
Article	Julia Pascual	Au Niger, la France donne l'asile à des migrants rescapés des geôles libyennes	Le Monde	5 janvier 2019	<a href="https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/01/05/au-niger-la-france-donne-l-asile-a-des-migrants-rescapes-de-libye_5405385_3224.html">https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/01/05/au-niger-la-france-donne-l-asile-a-des-migrants-rescapes-de-libye_5405385_3224.html</a>
Document officiel	OHCHR	Déclaration de fin de mission du Rapporteur Spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme des migrants	OHCHR	8 octobre 2018	<a href="https://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=23698&amp;LangID=F">https://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=23698&amp;LangID=F</a>
Rapport	Regional Mixed Migration Secretariat	Before the Desert : Conditions and risks on Mixed Migration Routes through West Africa	Regional Mixed Migration Secretariat	Juillet 2017	<a href="https://reliefweb.int/report/mali/desert-conditions-and-risks-mixed-migration-routes-through-west-africa">https://reliefweb.int/report/mali/desert-conditions-and-risks-mixed-migration-routes-through-west-africa</a>
Situation Overview	REACH	Situation of Sudanese nationals and other asylum seekers in Agadez	REACH Ressource Centre	Août 2018	<a href="http://bit.ly/2FjRYzi">http://bit.ly/2FjRYzi</a>
Situation Overview	REACH	Mixed migration routes and dynamics in Libya – the impact of EU migration measures on mixed migration in Libya	REACH Ressource Centre	Avril 2018	<a href="http://bit.ly/2GGJvCf">http://bit.ly/2GGJvCf</a>
Article	Radio France Internationale (RFI)	Niger : les autorités s'inquiètent de la présence des réfugiés soudanais à Agadez	RFI	26 mai 2018	<a href="http://www.rfi.fr/afrique/20180526-niger-refugies-soudanais-darfour-agadez-statut-migrants">http://www.rfi.fr/afrique/20180526-niger-refugies-soudanais-darfour-agadez-statut-migrants</a>
Article	Leila Beratto	Nigériens d'Algérie : expulsions ou départ volontaires ?	RFI	16 octobre 2015	<a href="http://www.rfi.fr/hebdo/20151016-niger-algerie-reprise-expulsions-departs-volontaires-agadez-tamanrasset-mendicite">http://www.rfi.fr/hebdo/20151016-niger-algerie-reprise-expulsions-departs-volontaires-agadez-tamanrasset-mendicite</a>
Article	Julien Brachet	Manufacturing Smugglers : from irregular to clandestine mobility in the Sahara	The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science	Mars 2018	
Rapport	Samuel Hall	Selling sand in the desert : the economic impact of migration in Agadez		Janvier 2017	<a href="https://reliefweb.int/report/niger/selling-sand-desert-economic-impact-migration-agadez">https://reliefweb.int/report/niger/selling-sand-desert-economic-impact-migration-agadez</a>

## Annexe 2 : Termes de référence - outils de collectes de données et autres livrables

- Termes de référence de l'évaluation : <http://bit.ly/2PdAvZT>
- Questionnaire migrants : <http://bit.ly/2FQ0FSW>
- Questionnaire IC : <http://bit.ly/2Snn1ML>
- Plan d'analyse des données : <http://bit.ly/2E6gDq7>
- Matrice des activités : <http://bit.ly/2HXWfKK>